

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

SURVOL DE L'EXERCICE 2013

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, la Banque a déclaré un résultat net ajusté record de 156,0 millions \$, soit un résultat dilué par action de 5,09 \$, en hausse de 11 % par rapport à 140,7 millions \$, ou à un résultat dilué par action de 4,98 \$, en 2012. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté s'est établi à 11,6 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, en comparaison de 12,0 % en 2012.

Compte tenu des éléments d'ajustement mentionnés ci-après, le résultat net a été de 124,7 millions \$, soit un résultat dilué par action de 3,99 \$, pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, par rapport à 140,5 millions \$, soit un résultat dilué par action de 4,98 \$, en 2012. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 9,1 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, en comparaison de 12,1 % en 2012.

Au cours de l'exercice 2013, la Banque a enregistré de solides résultats tout au long de l'année, tirant parti de ses acquisitions pour accroître le rayonnement géographique et la clientèle de la Banque dans un contexte de ralentissement de la demande de prêts à la consommation et de compression des marges. Au cours de l'exercice, la solide croissance des revenus attribuable à l'acquisition de la Fiducie AGF, ainsi qu'aux stratégies visant l'accroissement et la diversification des autres revenus a

contrebalancé l'incidence des pressions continues sur la marge nette d'intérêt. La qualité de crédit du portefeuille de prêts, toujours excellente, et le maintien des conditions de crédit favorables au Canada ont également contribué à ces résultats. Compte tenu des défis entourant l'évolution rapide du contexte d'affaires et des exigences réglementaires, la Banque a continué de mettre en œuvre des stratégies visant à maximiser le levier d'exploitation à l'avenir, tout en se concentrant sur la croissance rentable, le contrôle des coûts et l'optimisation des activités de la Banque. Au cours de l'exercice, la Banque a également réalisé une grande partie des synergies attendues de l'intégration des sociétés MRS et est demeurée concentrée sur la concrétisation du plein potentiel découlant de la transaction d'acquisition de la Fiducie AGF, plusieurs jalons importants de cette intégration ayant été franchis en 2013.

La Banque a maintenu sa solide situation financière tout au long de l'exercice et a géré son capital avec prudence dans un contexte de resserrement constant de la réglementation. Grâce à une saine gestion des liquidités et du capital, la Banque se trouve en position avantageuse pour poursuivre ses initiatives de croissance et satisfaire aux nouvelles exigences réglementaires.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire des résultats financiers	18
Éléments d'ajustement	19
Performance financière 2013	20
Perspectives et objectifs pour 2014	21
Analyse des résultats consolidés	22
Analyse des résultats trimestriels	28
Secteurs d'activité	32
Analyse de la situation financière	36
Arrangements hors bilan	39
Gestion du capital	41
Profil de risque et cadre de gestion des risques	44
Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière	62
Méthodes et estimations comptables critiques	62
Modifications de méthodes comptables à venir	65
Mesures financières non conformes aux PCGR	66

FAITS SAILLANTS DE 2013

- Les mesures financières ajustées pour 2013 sont comme suit :
 - Résultat net ajusté record de 156,0 millions \$, en hausse de 11 % d'un exercice à l'autre
 - Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté de 11,6 %
 - Résultat dilué par action ajusté de 5,09 \$
- Résultat net comme présenté de 124,7 millions \$, rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté de 9,1 % et résultat dilué par action comme présenté de 3,99 \$
- Revenu total en hausse de 9 % d'un exercice à l'autre, reflet de l'amélioration de toutes les sources de revenus
- Qualité de crédit excellente, comme l'indiquent les pertes sur prêts de 36,0 millions \$, ou 0,13 % des prêts moyens
- Croissance solide du portefeuille de prêts commerciaux, en hausse de 17 % d'un exercice à l'autre

TABLEAU 1

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages)

	2013	2012	2011	VARIATION 2013 / 2012
Revenu net d'intérêt	568 760 \$	531 028 \$	504 485 \$	7 %
Autres revenus	296 577	265 615	233 862	12
Revenu total	865 337	796 643	738 347	9
Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	(4 426)	23 795	—	(119)
Provisions pour pertes sur prêts	36 000	33 000	51 080	9
Frais autres que d'intérêt	666 968	604 463	530 111	10
Résultat avant impôts sur le résultat	157 943	182 975	157 156	(14)
Impôts sur le résultat	33 263	42 467	33 439	(22)
Résultat net	124 680	140 508	123 717	(11)
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	11 749	12 768	12 436	(8)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	112 931 \$	127 740 \$	111 281 \$	(12) %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base	28 329	25 634	23 924	
dilué	28 338	25 652	23 943	
Résultat par action				
de base	3,99 \$	4,98 \$	4,65 \$	(20) %
dilué	3,99 \$	4,98 \$	4,65 \$	(20) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	9,1 %	12,1 %	12,2 %	
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	77,1 %	75,9 %	71,8 %	
Levier d'exploitation ⁽¹⁾	(1,7) %	(6,1) %	s. o.	
Mesures financières ajustées				
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	156 032 \$	140 660 \$	130 383 \$	11 %
Résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾	5,09 \$	4,98 \$	4,93 \$	2 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽¹⁾	11,6 %	12,0 %	12,9 %	
Ratio d'efficacité ajusté ⁽¹⁾	72,7 %	73,1 %	70,6 %	
Levier d'exploitation ajusté ⁽¹⁾	0,7 %	(3,9) %	s. o.	

(1) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT

La Banque a désigné certains montants comme étant des éléments d'ajustement et a ajusté les résultats selon les PCGR pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. La Banque évalue la performance sur la base des PCGR et sur une base ajustée et considère que ces deux mesures fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les résultats ajustés et les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Des commentaires sur l'utilisation et les limites de ces mesures figurent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 66.

TABLEAU 2

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	SECTEUR D'ACTIVITÉ	2013	2012	2011
Incidence sur le résultat net				
Résultat net comme présenté		124 680 \$	140 508 \$	123 717 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat⁽¹⁾				
Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis				
Profit d'acquisition	B2B Banque	—	(16 382)	—
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	B2B Banque	3 264	400	—
Frais liés aux regroupements d'entreprise et autres ⁽²⁾				
Frais liés à la transaction et à l'intégration des sociétés MRS	B2B Banque	11 655	13 936	1 201
Frais liés à la transaction et à l'intégration de la Fiducie AGF	B2B Banque	16 433	2 198	—
Indemnité au titre de la résiliation en 2012 d'une entente de distribution de fonds communs de placement	Autres	—	—	5 465
		31 352	152	6 666
Résultat net ajusté ⁽¹⁾		156 032 \$	140 660 \$	130 383 \$
Incidence sur le résultat dilué par action				
Résultat dilué par action comme présenté		3,99 \$	4,98 \$	4,65 \$
Éléments d'ajustement ⁽¹⁾		1,11	—	0,28
Résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾⁽³⁾		5,09 \$	4,98 \$	4,93 \$

(1) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Également appelés frais liés aux transactions et d'intégration.

(3) L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour l'exercice clos le 31 octobre 2013.

PERFORMANCE FINANCIÈRE 2013

Le tableau ci-dessous présente les objectifs financiers définis par la direction pour l'exercice 2013, ainsi que la performance de la Banque pour ce même exercice. La Banque a atteint ses objectifs en matière de croissance des revenus, de résultat net ajusté, de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté et de ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires pour l'exercice 2013 et a réussi à enregistrer un résultat ajusté record.

La solide croissance des revenus attribuable à l'acquisition de la Fiducie AGF, ainsi qu'aux stratégies de la Banque visant à diversifier ses revenus, combinée à un contrôle rigoureux des dépenses et à la qualité du crédit toujours excellente, a contribué à une bonne performance dans l'ensemble et à l'atteinte des objectifs en matière de croissance des revenus, de fonds propres et de rentabilité. Toutefois, le ratio d'efficacité ajusté de la Banque s'est situé légèrement au-delà de la fourchette initiale ciblée, du fait, en partie, des charges de restructuration non récurrentes engagées au quatrième trimestre 2013. Compte non tenu de ces charges de 6,3 millions \$, le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 71,9 %, à l'intérieur de la fourchette visée au début de l'exercice.

TABLEAU 3

INDICATEURS DE PERFORMANCE 2013

(Compte non tenu des éléments d'ajustement)

	OBJECTIFS DE 2013	RÉSULTATS DE 2013
Croissance des revenus	> 5 %	9 %
Ratio d'efficacité ajusté ⁽¹⁾	72,5 % à 69,5 %	72,7 %
Résultat net ajusté (en millions de dollars) ⁽¹⁾	145,0 \$ à 165,0 \$	156,0 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽¹⁾	10,5 % à 12,5 %	11,6 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires – base « tout compris »	> 7,0 %	7,6 %

(1) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

PERSPECTIVES ET OBJECTIFS POUR 2014

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES - BREF SURVOL

En 2014, les perspectives pour l'économie mondiale devraient s'améliorer graduellement aux États-Unis et dans les autres pays développés. Toutefois, si la faiblesse du taux d'inflation persiste à l'échelle mondiale, la direction croit que l'ensemble de la croissance économique, en fonction du produit intérieur brut (PIB),

se poursuivra à un rythme relativement lent pour s'établir à 2,2 % en 2014. Il est donc prévu que les taux d'intérêt demeureront bas en 2014. La consommation devrait néanmoins ralentir sous l'effet de l'endettement relativement élevé des ménages.

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE EN 2014

Le tableau ci-dessous présente les objectifs de la Banque pour 2014.

TABLEAU 4

OBJECTIFS FINANCIERS 2014

[Compte non tenu des éléments d'ajustement]

	RÉSULTATS DE 2013 ⁽²⁾	OBJECTIFS DE 2014 ⁽³⁾
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽¹⁾	11,6 %	10,5 % à 12,5 %
Résultat net ajusté [en millions de dollars] ⁽¹⁾	156,0 \$	145,0 \$ à 165,0 \$
Ratio d'efficacité ajusté ⁽¹⁾	72,7 %	72,5 % à 69,5 %
Levier d'exploitation ajusté ⁽¹⁾	0,7 %	Positif
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires – base « tout compris »	7,6 %	> 7,0 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] En 2014, les résultats comparatifs de 2013 tiendront compte de l'incidence de l'adoption de l'IAS 19 modifiée, qui devrait réduire d'environ 5,3 millions \$ le résultat net ajusté présenté dans le tableau.

[3] Les objectifs pour 2014 doivent être lus avec les paragraphes suivants sur les hypothèses clés.

Au cours des derniers exercices, la Banque a sans cesse amélioré sa rentabilité et a considérablement accru la taille de ses activités. La direction demeure engagée à assurer la croissance rentable. La Banque consolidera davantage ces améliorations à l'amorce de 2014.

Le contexte persistant de taux d'intérêt très bas et de désendettement des consommateurs constitue un défi et devrait freiner temporairement la croissance du revenu net d'intérêt. La croissance anticipée des coûts imputable à la hausse des coûts des régimes de retraite et aux investissements continus qui seront réalisés en 2014 relativement aux initiatives stratégiques et aux exigences réglementaires devrait également, à court terme, exercer des pressions sur les dépenses. Pour contrebalancer l'incidence de ces éléments prévus en 2014, la Banque mettra l'accent sur la distribution de produits à marge plus élevée principalement par l'intermédiaire de ses activités commerciales et continuera de se concentrer sur la croissance des revenus tirés de sources non sensibles aux taux d'intérêt. En outre, le contrôle rigoureux et continu des coûts et la réalisation des synergies restantes découlant des entreprises acquises devraient contribuer à contenir les dépenses et à la réalisation d'un levier d'exploitation.

Hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque

Les hypothèses suivantes représentent les éléments les plus importants qui ont été pris en considération dans l'élaboration des priorités stratégiques et des objectifs financiers de la Banque. Les objectifs de la Banque ne constituent pas une ligne directrice et sont fondés sur certaines hypothèses clés relatives à la planification. D'autres facteurs, comme ceux qui figurent à la rubrique « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » au début du rapport annuel et à la rubrique « Profil de risque et cadre

de gestion des risques » pourraient également faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement de ces objectifs.

Compte tenu du contexte décrit précédemment, la direction est d'avis que ses perspectives financières pour 2014 reposeront sur les facteurs suivants :

- Maintien d'une bonne croissance interne, stimulée par les activités commerciales à marge plus élevée
- Légère réduction des portefeuilles de prêts à l'investissement, les consommateurs poursuivant leur processus de désendettement
- Stabilité des marges par rapport au niveau enregistré à la fin de l'exercice 2013
- Maintien des stratégies visant la croissance et la diversification des autres revenus
- Retour progressif à la normale des provisions pour pertes sur prêts par rapport aux bas niveaux de 2013
- Stabilité relative du marché de l'habitation
- Stabilité du contexte de taux d'intérêt
- Contrôle strict des dépenses, sous le niveau du taux d'inflation, malgré l'augmentation anticipée des coûts des régimes de retraite attribuable aux modifications de méthodes comptables
- Achèvement de l'intégration des sociétés MRS et de la Fiducie AGF en 2014, alors que d'autres synergies de coûts devraient être pleinement réalisées au deuxième semestre 2014

Ces objectifs ne tiennent pas compte des frais d'intégration liés aux acquisitions et de l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis prévus ni des variations potentielles de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition.

Perspectives à moyen terme après 2014

À moyen terme, la Banque prévoit que, même dans le contexte actuel des taux d'intérêt, la pression sur sa marge nette d'intérêt devrait diminuer et, éventuellement, s'inverser, la Banque continuant de cibler davantage la croissance des produits à marge plus élevée. Le lancement récent des activités de crédit-bail de la Banque, combiné à l'accroissement de la gamme de prêts hypothécaires Alt-A offerts par l'entremise de B2B Banque, s'aligne directement sur cette stratégie. De plus, une fois le processus d'intégration achevé, la direction de B2B Banque réorientera ses efforts vers l'optimisation du potentiel de revenus.

En outre, la Banque a une vision stratégique à moyen terme, qui est la suivante :

- Faire croître B2B Banque pour en faire la banque dominante pour la communauté des conseillers financiers au Canada
- Accroître sa présence dans les services bancaires commerciaux, grâce à une offre ciblée de produits, comme le

crédit-bail, ainsi qu'à d'autres solutions bancaires visant des créneaux de marché

- Poursuivre le développement de son offre virtuelle
- Accroître la présence de la Banque à l'échelle du Canada
- Mettre en œuvre l'approche fondée sur les notations internes avancée et optimiser ses fonds propres réglementaires

Ces objectifs stratégiques se traduisent par les objectifs financiers à moyen terme suivants :

- Accroître le résultat net par action de 5 % à 10 % d'un exercice à l'autre
- Ramener graduellement le ratio d'efficacité sous la barre des 68 %
- Générer un levier d'exploitation positif
- Maintenir des ratios de fonds propres solides supérieurs aux exigences réglementaires

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Le résultat net a atteint 124,7 millions \$, soit un résultat dilué par action de 3,99 \$, pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, par rapport à 140,5 millions \$, soit un résultat dilué par action de 4,98 \$, en 2012. Le résultat net ajusté a augmenté de 11 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 156,0 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, comparativement à 140,7 millions \$ en 2012, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 5,09 \$, par rapport à 4,98 \$ en 2012. L'augmentation du résultat net est principalement attribuable à la contribution de la Fiducie AGF pour l'exercice complet.

L'acquisition de la Fiducie AGF, au quatrième trimestre 2012, a contribué à la croissance du résultat de la Banque au cours de l'exercice 2013, alors qu'elle n'y avait contribué que pendant un seul trimestre en 2012. Puisque l'intégration des systèmes et des comptes de la Fiducie AGF est bien avancée, les résultats de la Fiducie AGF sont désormais intégrés aux résultats de B2B Banque.

REVENU TOTAL

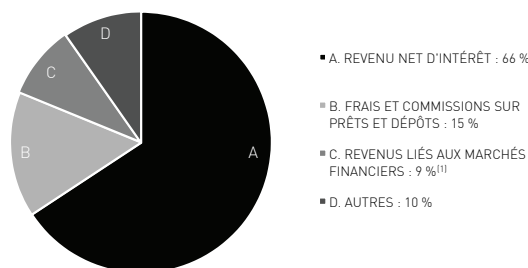
Le revenu total a augmenté de 68,7 millions \$, ou 9 %, pour atteindre 865,3 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, comparativement à 796,6 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012. L'augmentation découle principalement de la contribution de la Fiducie AGF pour l'exercice complet, combinée à la solide croissance des autres revenus. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 7 %, pour atteindre 568,8 millions \$ et les autres revenus, de 12 %, pour s'établir à 296,6 millions \$, comme il est mentionné ci-après.

REVENU NET D'INTÉRÊT

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 7 %, pour atteindre 568,8 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, comparativement à 531,0 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Cette augmentation s'explique surtout par le volume de prêts et dépôts acquis dans le cadre de la transaction relative à la Fiducie AGF. Comme il est précisé dans le tableau 6, l'augmentation a été contrebalancée en partie par une

COMPOSITION DU REVENU TOTAL

(en pourcentage)



(1) Incluant les revenus tirés des activités de courtage et les revenus de trésorerie et de marchés financiers.

diminution de 3 points de base de la marge nette d'intérêt d'un exercice à l'autre, qui est passée de 1,69 % en 2012 à 1,66 % en 2013. La diminution de la marge nette d'intérêt reflète la retarification des prêts et dépôts venus à échéance, compte tenu du contexte persistant de très faibles taux d'intérêt, et la baisse des volumes de pénalités sur remboursement anticipé de prêts hypothécaires résidentiels, contrebalancées en partie par les prêts à rendement plus élevé des portefeuilles de la Fiducie AGF et par la réduction des liquidités à rendement moins élevé par rapport à il y a un an. Le sommaire du revenu net d'intérêt figure au tableau 5.

La Banque utilise des dérivés pour gérer le risque de taux d'intérêt associé à certains de ses portefeuilles de prêts et de dépôts. En 2013, les swaps de taux d'intérêt ont généré des revenus de 44,3 millions \$ qui ont en partie compensé la baisse du revenu d'intérêt imputable à la baisse des taux d'intérêt. Selon les fluctuations des taux d'intérêt et selon la composition des portefeuilles sur le plan de la durée et des types de produits, le rendement réel des portefeuilles peut varier de manière substantielle. La Banque a recours à des modèles pour quantifier l'incidence potentielle de divers scénarios de taux sur les revenus futurs et sur les capitaux propres, comme il est décrit à la rubrique « Activités de gestion de l'actif et du passif » à la page 54 du présent rapport de gestion.

TABLEAU 5

ÉVOLUTION DU REVENU NET D'INTÉRÊT

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	2013				2012			
	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN
Actif								
Trésorerie et valeurs mobilières	16,6 %	5 679 874 \$	59 532 \$	1,05 %	19,4 %	6 106 815 \$	77 468 \$	1,27 %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	2,1	732 547	7 393	1,01	2,8	892 200	9 098	1,02
Prêts								
Personnels	22,0	7 511 222	357 691	4,76	20,6	6 487 719	309 334	4,77
Hypothécaires résidentiels	42,4	14 510 649	511 426	3,52	40,2	12 637 878	490 708	3,88
Hypothécaires commerciaux	7,1	2 414 700	112 969	4,68	7,7	2 418 315	115 907	4,79
Commerciaux et autres	7,2	2 477 812	96 800	3,91	7,0	2 194 881	89 814	4,09
Dérivés	—	—	44 338	—	—	—	59 240	—
Autres actifs	2,6	871 873	—	—	2,3	726 727	—	—
Total – actif	100,0 %	34 198 677 \$	1 190 149 \$	3,48 %	100,0 %	31 464 535 \$	1 151 569 \$	3,66 %
Passif et capitaux propres								
Dépôts à vue et sur préavis		8 068 313 \$	71 491 \$	0,89 %		7 896 765 \$	70 093 \$	0,89 %
Dépôts à terme		15 924 290	392 112	2,46		14 082 730	375 553	2,67
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat		2 121 260	1 261	0,06		1 927 419	1 176	0,06
Acceptations		256 687	—	—		218 879	—	—
Autres passifs		612 514	—	—		601 739	—	—
Dette liée aux activités de titrisation		5 269 932	140 453	2,67		5 153 686	163 880	3,18
Dette subordonnée		444 409	16 072	3,62		250 445	9 839	3,93
Capitaux propres		1 501 272	—	—		1 332 872	—	—
Total – passif et capitaux propres		34 198 677 \$	621 389 \$	1,82 %		31 464 535 \$	620 541 \$	1,97 %
Revenu net d'intérêt			568 760 \$	1,66 %			531 028 \$	1,69 %

TABLEAU 6

ANALYSE DE LA VARIATION DU REVENU NET D'INTÉRÊT

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

	2013 / 2012			2012 / 2011		
	Augmentation (diminution) en raison de la variation			Augmentation (diminution) en raison de la variation		
	DU VOLUME MOYEN	DU TAUX MOYEN	VARIATION NETTE	DU VOLUME MOYEN	DU TAUX MOYEN	VARIATION NETTE
Actif	45 935 \$	(6 363) \$	39 572 \$	34 490 \$	13 578 \$	48 068 \$
Passif	19 803	(21 643)	(1 840)	35 378	(56 903)	(21 525)
Revenu net d'intérêt	65 738 \$	(28 006) \$	37 732 \$	69 868 \$	(43 325) \$	26 543 \$

AUTRES REVENUS

Les autres revenus se sont élevés à 296,6 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, en comparaison de 265,6 millions \$ pour la période correspondante de 2012, une excellente hausse de 12 % d'un exercice à l'autre reflétant l'amélioration de toutes les sources de revenus.

Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont augmenté de 12 %, s'élevant à 133,8 millions \$ pour l'exercice 2013, comparativement à 120,0 millions \$ en 2012, du fait surtout de l'accroissement des frais de service sur les dépôts par suite des initiatives de tarification, ainsi que de la hausse des commissions sur prêts attribuable au volume d'affaires accru et aux pénalités

sur remboursement anticipé des prêts commerciaux plus élevées. Les revenus tirés des services de cartes de crédit ont également contribué à l'augmentation, les frais et les volumes de transactions ayant été plus élevés en 2013.

Les revenus tirés des activités de courtage ont augmenté de 11 %, pour s'établir à 60,6 millions \$ pour l'exercice 2013, par rapport à 54,8 millions \$ en 2012, la filiale de courtage de la Banque ayant tiré parti des occasions de croissance offertes par le marché des titres à revenu fixe et du redressement des marchés boursiers, ainsi que des conditions de marché plus favorables qu'il y a un an pour les activités de négociation et de courtage aux particuliers.

Les revenus tirés des comptes d'investissement ont augmenté de 12 %, pour atteindre 32,7 millions \$ pour l'exercice 2013, en comparaison de 29,1 millions \$ en 2012, du fait surtout de la contribution pendant un exercice complet de B2B Banque Services de courtiers.

Les revenus tirés des fonds communs de placement se sont améliorés de 25 %, s'établissant à 22,5 millions \$ pour l'exercice 2013, comparativement à 18,0 millions \$ pour l'exercice 2012. Au cours de l'exercice, la Banque a continué de distribuer une série privilégiée de fonds communs de placement BLC-Mackenzie par l'entremise de son réseau de succursales du Québec, ce qui a contribué à des ventes records de fonds communs de placement, et a tiré parti du redressement des marchés boursiers pour générer la croissance des actifs administrés.

Les revenus de trésorerie et de marchés financiers ont augmenté de 2 %, pour s'établir à 17,9 millions \$ pour l'exercice 2013, par rapport à 17,5 millions \$ en 2012. Cette augmentation découlait

essentiellement de la hausse des revenus tirés des activités de négociation, tandis que les revenus tirés des opérations de change et la contribution des autres activités de trésorerie sont demeurés relativement inchangés d'un exercice à l'autre. Des renseignements additionnels sur le portefeuille de valeurs mobilières de la Banque figurent à la note 5 des états financiers consolidés annuels.

Les revenus d'assurance crédit sont générés principalement par les programmes d'assurance liés aux prêts déboursés par la Banque pour lesquels les primes connexes sont présentées déduction faite des réclamations. Ces revenus ont augmenté de 1,4 million \$, pour atteindre 16,9 millions \$ pour l'exercice 2013, par rapport à 15,5 millions \$ en 2012, en raison surtout de l'augmentation des primes, compte tenu de l'accroissement du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels et du portefeuille de cartes de crédit, ainsi que du niveau plus faible de réclamations.

TABLEAU 7

AUTRES REVENUS

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

	2013	2012	2011	VARIATION 2013 / 2012
Frais et commissions sur prêts et dépôts				
Frais de service sur les dépôts	63 195 \$	57 226 \$	53 809 \$	10 %
Commissions sur prêts	42 774	37 788	38 542	13
Revenus tirés des services de cartes	27 822	24 939	22 655	12
Sous-total – frais et commissions sur prêts et dépôts	133 791	119 953	115 006	12
Autres				
Revenus tirés des activités de courtage	60 607	54 806	48 429	11
Revenus tirés des comptes d'investissement	32 694	29 079	7 253	12
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement	22 501	18 026	17 308	25
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	17 877	17 531	20 938	2
Revenus d'assurance crédit	16 881	15 529	18 591	9
Autres	12 226	10 691	6 337	14
Sous-total – autres	162 786	145 662	118 856	12
Total – autres revenus	296 577 \$	265 615 \$	233 862 \$	12 %

PROFIT D'ACQUISITION ET AMORTISSEMENT DE LA PRIME NETTE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ACQUIS

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, la charge d'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis, présentée au poste « Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis », s'est établie à 4,4 millions \$. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, ce poste s'était élevé à 23,8 millions \$, incluant un profit avant impôts de 24,3 millions \$ (16,4 millions \$ après impôts sur le résultat) découlant de l'acquisition de la Fiducie AGF. Voir la note 28 des états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements sur cet élément.

PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

Les provisions pour pertes sur prêts se sont établies à 36,0 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, une augmentation de 3,0 millions \$, ou 9 %, par rapport à 33,0 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012. Les pertes sur prêts dans les portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels de la Fiducie AGF pour l'exercice

complet ont contribué à l'augmentation pour ces portefeuilles. Les provisions dans les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels sont liées à la hausse des volumes de prêts et reflètent également les provisions collectives additionnelles requises à l'égard des propriétés et des projets de développement immobilier résidentiels de taille moyenne afin de mieux refléter le profil de risque de ces prêts. Malgré la gestion prudente du niveau des provisions et la surveillance étroite des portefeuilles de prêts, certains règlements favorables et l'amélioration globale des portefeuilles de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux ont donné lieu à un crédit net de 4,4 millions \$ dans les pertes sur prêts au cours des douze derniers mois. Ce niveau toujours très bas de pertes sur prêts reflète la qualité des portefeuilles de prêts de la Banque et le maintien des conditions de crédit favorables au Canada.

Le tableau qui suit présente les provisions pour pertes sur prêts de 2011 à 2013. La rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » du présent rapport de gestion contient une analyse supplémentaire de la condition globale de crédit du portefeuille de la Banque.

TABLEAU 8

PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

Pour les exercices clos les 31 octobre [en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage]

	2013	2012	2011
Prêts personnels	31 668 \$	25 328 \$	23 341 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	8 713	3 454	113
Prêts hypothécaires commerciaux	(3 640)	1 527	17 404
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	(741)	2 691	10 222
Total – provision pour pertes sur prêts	36 000 \$	33 000 \$	51 080 \$
En % du portefeuille moyen de prêts et d'acceptations	0,13 %	0,14 %	0,24 %

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt ont totalisé 667,0 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, comparativement à 604,5 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012. Compte tenu des synergies découlant de l'intégration des sociétés MRS, l'augmentation des frais autres que d'intérêt ajustés de la Banque a été limitée à environ 4 %, compte non tenu des dépenses d'exploitation additionnelles liées à la Fiducie AGF. Les frais liés aux transactions et d'intégration ont augmenté de 16,2 millions \$, pour atteindre 38,2 millions \$, pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, en comparaison de 22,0 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012.

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 30,8 millions \$, ou 10 %, par rapport à l'exercice clos le 31 octobre 2012, pour atteindre 351,4 millions \$, surtout en raison de l'augmentation de l'effectif par suite de l'acquisition de la Fiducie AGF, de la hausse régulière des salaires, des charges de restructuration de 6,3 millions \$, et de l'augmentation de la rémunération liée à la performance et des coûts des régimes de retraite. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les synergies réalisées liées à l'intégration des sociétés MRS et de la Fiducie AGF, la baisse des coûts d'assurance collective et les économies découlant de la restructuration des activités bancaires de détail en 2012.

Les frais d'occupation de locaux et technologie, qui ont totalisé 171,3 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, ont augmenté de 18,4 millions \$ par rapport à ceux de l'exercice clos le 31 octobre 2012, du fait essentiellement des coûts de location et de TI liés aux activités de la Fiducie AGF et des coûts de location plus élevés liés à la superficie en pieds carrés additionnelle des locaux loués pour les équipes de projets des TI. L'accroissement des coûts de TI découlant de la croissance continue des activités et la hausse de la charge d'amortissement liée à l'achèvement de projets de développement des TI importants, y compris une perte de valeur de 1,6 million \$ au titre des projets de développement des TI abandonnés, ont également contribué à cette augmentation.

Les autres frais autres que d'intérêt ont diminué de 2,9 millions \$, pour s'établir à 106,1 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, comparativement à 108,9 millions \$ pour la période correspondante de 2012. La diminution est principalement attribuable à la baisse des taxes pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, ainsi qu'aux synergies de coûts réalisées et au contrôle global des autres dépenses, contrebalancés en partie par les autres frais autres que d'intérêt de la Fiducie AGF engagés pendant neuf mois additionnels. Les frais pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 comprenaient les charges d'impartition des sociétés MRS engagées avant leur intégration à B2B Banque en 2012.

Les frais liés aux transactions et d'intégration pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 ont totalisé 38,2 millions \$ et avaient surtout trait aux coûts de conversion des systèmes de TI, aux coûts de relocalisation des employés, aux salaires, aux honoraires professionnels et aux autres frais liés à l'intégration de la Fiducie AGF et des sociétés MRS. Le processus d'intégration progresse comme prévu et devrait être complété en 2014.

Le tableau 9 illustre les variations des frais autres que d'intérêt entre 2011 et 2013.

Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité ajusté a été de 72,7 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, par rapport à 73,1 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2012. Sur la même base ajustée et malgré des coûts de restructuration plus élevés en 2013, le levier d'exploitation a été légèrement positif d'un exercice à l'autre, l'ajout de la Fiducie AGF et l'augmentation des autres revenus, combinés aux mesures continues de contrôle des coûts visant à ralentir la croissance des dépenses, ayant plus que compensé l'incidence de la compression des marges. La Banque a continué d'exercer un contrôle strict des dépenses et a pris des mesures claires pour améliorer le ratio d'efficacité. Cependant, dans le but de poursuivre sur son élan, la Banque continue d'investir considérablement dans son développement, notamment en mettant l'accent sur la distribution de produits à marge plus élevée et en se concentrant sur la croissance des revenus tirés de sources non sensibles aux taux d'intérêt.

TABLEAU 9

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	2013	2012	2011	VARIATION 2013 / 2012
Salaires et avantages du personnel				
Salaires	233 574 \$	214 154 \$	192 119 \$	
Avantages du personnel	67 898	64 033	55 857	
Rémunération liée à la performance	49 909	42 416	34 654	
Sous-total – salaires et avantages du personnel	351 381	320 603	282 630	10 %
Frais d'occupation de locaux et technologie				
Équipements et services informatiques	63 288	58 319	54 234	
Loyers et impôts fonciers	51 191	44 324	40 101	
Amortissement	49 309	43 433	39 967	
Entretien et réparation	6 036	5 037	5 460	
Services publics	1 552	1 485	1 461	
Autres	(101)	321	(11)	
Sous-total – frais d'occupation de locaux et technologie	171 275	152 919	141 212	12 %
Autres				
Honoraires et commissions	24 434	25 813	24 667	
Communications et frais de déplacement	22 767	20 834	19 582	
Publicité et développement des affaires	22 484	23 087	20 620	
Taxes et assurances	17 433	21 293	16 999	
Articles de bureau et publications	7 456	6 232	5 975	
Recrutement et formation	2 324	3 108	3 448	
Autres	9 170	8 577	5 972	
Sous-total – autres	106 068	108 944	97 263	(3) %
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ⁽¹⁾	38 244	21 997	9 006	74 %
Total – frais autres que d'intérêt	666 968 \$	604 463 \$	530 111 \$	10 %
En % du revenu total (ratio d'efficacité) ⁽²⁾	77,1 %	75,9 %	71,8 %	
En % du revenu total (ratio d'efficacité ajusté) ⁽²⁾	72,7 %	73,1 %	70,6 %	

(1) Frais d'intégration liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF et à l'indemnité au titre de la résiliation en 2012 d'une entente de distribution de fonds communs de placement.

(2) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour l'exercice 2013, les impôts sur le résultat se sont élevés à 33,3 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,1 %, comparativement à respectivement 42,5 millions \$ et 23,2 % pour l'exercice 2012. La note 19 des états financiers consolidés annuels donne de plus amples renseignements sur les impôts sur le

résultat. Comme l'indique le tableau ci-après, la diminution du taux d'imposition effectif par rapport à celui de l'exercice précédent découle principalement de la baisse des revenus tirés des activités canadiennes entièrement assujetties à l'impôt, compte tenu du profit d'acquisition de la Fiducie AGF en 2012.

TABLEAU 10

RAPPROCHEMENT DES IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET DU MONTANT DES IMPÔTS SELON LE TAUX PRÉVU PAR LA LOI

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	2013		2012	
Impôts sur le résultat selon le taux prévu par la loi	42 248 \$	26,7 %	49 361 \$	27,0 %
Variation résultant de ce qui suit :				
Revenus tirés des opérations d'assurance crédit à l'étranger	(4 147)	(2,6)	(3 587)	(2,0)
Dividendes et gains exonérés d'impôt	(4 823)	(3,0)	(4 168)	(2,3)
Changements de taux d'imposition	—	—	(375)	(0,2)
Autres	(15)	—	1 236	0,7
Impôts sur le résultat comme présenté à l'état du résultat consolidé et taux effectif	33 263 \$	21,1 %	42 467 \$	23,2 %

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Banque consent des prêts à ses administrateurs et dirigeants et à leurs entités liées. Au 31 octobre 2013, ces prêts totalisaient 24,3 millions \$. Les prêts sont consentis aux administrateurs selon les conditions du marché pour des risques similaires et sont initialement évalués à la juste valeur. Les prêts octroyés aux dirigeants se composent principalement de prêts hypothécaires résidentiels à des taux inférieurs aux taux affichés, ainsi que des prêts personnels et des marges de crédit personnelles à des taux correspondant à ceux du marché moins un escompte variant selon la nature et le montant du prêt. Les prêts accordés aux entités liées aux administrateurs et aux dirigeants sont consentis à des conditions similaires à celles offertes à des parties sans lien de dépendance. Les intérêts gagnés sur ces prêts sont comptabilisés au poste revenu d'intérêt de l'état du résultat consolidé. Dans le cours normal des activités, la Banque offre également des services bancaires habituels à certains administrateurs et dirigeants et à leurs entités liées, notamment des comptes bancaires (dépôts) à des conditions similaires à celles offertes à des parties sans lien de dépendance. Au 31 octobre 2013, ces dépôts totalisaient 5,5 millions \$. Enfin, la Banque offre à ses employés un escompte sur les frais annuels de carte de crédit. Également, pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, la Banque a versé une charge locative de 2,0 millions \$ à une partie liée. La note 22 des états financiers consolidés annuels donne de plus amples renseignements sur les opérations entre parties liées.

SURVOL DE L'EXERCICE 2012

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, la Banque a déclaré un résultat net de 140,5 millions \$, soit un résultat dilué par action de 4,98 \$, comparativement à un résultat net de 123,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,65 \$, en 2011. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 12,1 % en 2012, comparativement à 12,2 % en 2011. En 2012, les résultats ont été influencés très favorablement par un profit avant impôts de 24,3 millions \$ (16,4 millions \$ après impôts sur le résultat) découlant de l'acquisition de la Fiducie AGF.

Compte non tenu des éléments d'ajustement liés aux acquisitions de la Banque mentionnés ci-dessus, le résultat net a été de 140,7 millions \$, une hausse de 8 % d'un exercice à l'autre, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté s'est établi à 12,0 %. Le résultat dilué par action ajusté s'est élevé à 4,98 \$ en 2012, par rapport à 4,93 \$ en 2011, une augmentation de 0,05 \$.

Au cours de l'exercice 2012, la Banque a réussi à améliorer ses résultats d'un exercice à l'autre, dans une conjoncture difficile pour les services bancaires de détail et un contexte de faiblesse des taux d'intérêt. Au cours de l'exercice, la croissance interne des volumes de prêts et de dépôts et les acquisitions, par la Banque, des sociétés MRS et de la Fiducie AGF ont permis d'accroître considérablement les revenus et de les diversifier, atténuant ainsi les pressions persistantes exercées sur les marges nettes d'intérêt attribuables au contexte de taux d'intérêt très faibles. L'excellente qualité du crédit du portefeuille de prêts de la Banque et les conditions de crédit favorables au Canada tout au long de l'exercice ont également contribué à ces bons résultats. En 2012, des efforts considérables ont été déployés pour intégrer les sociétés MRS afin de maximiser les avantages découlant de l'acquisition.

ACQUISITIONS

Acquisition des sociétés MRS

Le 16 novembre 2011, la Banque et la Corporation financière Mackenzie ont conclu une entente en vertu de laquelle B2B Banque, filiale de la Banque Laurentienne, a fait l'acquisition de 100 % des sociétés MRS dans le cadre d'une transaction d'achat d'actions, pour une contrepartie au comptant de 198,7 millions \$. Les sociétés MRS comprennent les sociétés renommées B2B Banque Services financiers inc., B2B Banque Services de valeurs mobilières inc. et B2B Banque Services aux intermédiaires inc, qui ont été regroupées sous la marque B2B Banque Services de courtiers, ainsi que la Compagnie de Fiducie M.R.S., qui a été fusionnée avec B2B Trust (désormais B2B Banque) en date du 16 avril 2012.

La transaction a renforcé B2B Banque, puisque l'entité issue du regroupement peut désormais offrir une gamme complète de services financiers, comme des produits de prêt et de dépôt et des services de gestion des comptes d'investissement, à ses conseillers financiers. À la date d'acquisition, l'inclusion des actifs et des passifs des sociétés MRS a ajouté 333,1 millions \$ aux prêts et 725,5 millions \$ aux dépôts au bilan de la Banque. L'augmentation de 20,8 milliards \$ des actifs administrés touche surtout les actifs liés aux REER autogérés. La note 28 des états financiers consolidés annuels présente de plus amples renseignements sur cette acquisition.

À la date d'acquisition, il a été estimé que les frais d'intégration et de conversion totaliseraient 38,0 millions \$, dont un tiers aurait trait aux investissements dans les nouveaux systèmes de TI. La Banque a comptabilisé un montant de 15,9 millions \$ au titre de ces frais d'intégration en 2013 et 36,2 millions \$ depuis l'acquisition. Ces frais ont surtout trait aux honoraires professionnels, à la conversion des systèmes de TI, aux salaires, aux coûts de relocalisation des employés et à d'autres charges. Des dépenses additionnelles de 6,9 millions \$ ont été capitalisées à ce jour, étant donné que B2B Banque a investi pour développer l'infrastructure de TI et mettre à niveau le système de gestion des comptes des courtiers qui a été acquis. Dans l'ensemble, les frais vont dépasser légèrement le budget initial en raison des coûts plus élevés liés au projet de relocalisation.

L'intégration des sociétés MRS est à l'étape d'achèvement et le programme devrait prendre fin au troisième trimestre 2014. Des jalons importants de la conversion des systèmes et du processus d'intégration des clients ont été franchis en 2013, et la mise en place de l'infrastructure technologique alignée au modèle d'affaires ciblé par B2B Banque est désormais totalement achevée.

Après deux exercices, l'acquisition des sociétés MRS a contribué à diversifier davantage les revenus. La plupart des synergies de coûts anticipées ont été réalisées et devraient continuer de contribuer positivement au cours des exercices futurs. Par ailleurs, les nouvelles ententes conclues avec des sociétés de courtage de gros devraient contribuer à la diversification des revenus et à la solidité financière. B2B Banque demeure engagé à déployer ses stratégies une fois l'intégration complétée afin de soutenir la croissance future.

Acquisition de la Fiducie AGF

Le 1^{er} août 2012, B2B Banque a acquis la totalité de la Fiducie AGF dans le cadre d'une transaction d'achat d'actions, pour une contrepartie au comptant équivalant à la valeur comptable nette de la société à la date de clôture, qui était de 246,3 millions \$. L'entente prévoyait également le versement d'une contrepartie éventuelle d'au plus 20,0 millions \$ sur cinq ans si la qualité du crédit respecte certains critères. Compte tenu de cette transaction, la Banque a réalisé, à la même date, un placement privé d'actions ordinaires pour un produit net totalisant 115,0 millions \$.

La Banque a fait l'acquisition de la Fiducie AGF dans le but de renforcer sa position à titre de fournisseur de produits et services bancaires destinés à la communauté des conseillers financiers canadiens, d'accroître sa rentabilité et d'améliorer sa diversification géographique. À la date d'acquisition, l'inclusion des actifs et des passifs de la Fiducie AGF a permis d'accroître les prêts de 3,2 milliards \$ et les dépôts de 2,8 milliards \$ au bilan consolidé de la Banque. La Fiducie AGF a été fusionnée avec B2B Banque en date du 1^{er} septembre 2013. La note 28 des états financiers consolidés annuels présente de plus amples renseignements sur cette acquisition.

À la date d'acquisition, il a été estimé que le total des frais d'intégration et de conversion se situerait entre 30,0 millions \$ et 35,0 millions \$. La Banque a comptabilisé un montant de 22,4 millions \$ au titre de ces frais en 2013, et un montant de 25,4 millions \$ depuis l'acquisition. Ces frais ont surtout trait aux salaires, aux coûts de conversion des systèmes de TI, aux honoraires professionnels, aux coûts de relocalisation des employés et à d'autres charges. À ce jour, des

frais de 5,3 millions \$ ont été capitalisés, B2B Banque ayant investi pour développer l'infrastructure de TI et un système de souscription de prêts hypothécaires, ainsi que pour automatiser les processus d'achat de dépôts de courtiers. Dans l'ensemble, les frais du projet devraient dépasser légèrement le budget initial, du fait essentiellement des charges liées à la relocalisation de l'ensemble des activités de B2B Banque dans des locaux intégrés uniques.

L'intégration de la Fiducie AGF s'est considérablement accélérée, et certains jalons importants ont été franchis en 2013, comme la conversion des systèmes d'information sur les produits et les clients. Tous les produits et services ont également été regroupés sous la marque B2B Banque. Au fil de l'intégration, une gamme plus complète de produits et services a été offerte aux clients de B2B Banque au moyen d'un plan détaillé, pour assurer la satisfaction des partenaires clés. L'intégration de la Fiducie AGF en est à l'étape finale et devrait être terminée en 2014.

Après 15 mois, l'acquisition de la Fiducie AGF a favorisé considérablement l'accroissement des revenus de la Banque. La contribution au résultat a été supérieure à la contribution prévue dans l'analyse de rentabilité originale et est conforme aux prévisions globales. Au cours de 2013, la performance des équipes de B2B Banque a été constante à l'échelle de l'organisation, et la décision de bientôt transférer tous les employés de B2B Banque dans un nouvel emplacement unique contribuera clairement à améliorer l'engagement et l'esprit d'équipe. Grâce aux synergies de coûts qui devraient être réalisées d'ici le deuxième semestre de l'exercice 2014, B2B Banque est en bonne position pour tirer parti des possibilités qui se présenteront dans l'avenir.

ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

ANALYSE SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE 2013

Le résultat net a totalisé 27,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,86 \$, pour le quatrième trimestre 2013, par rapport à 45,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,51 \$, pour la période correspondante de 2012. Le résultat net ajusté a diminué de 3 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 35,2 millions \$ pour le quatrième trimestre clos le 31 octobre 2013, comparativement à 36,2 millions \$ en 2012, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,14 \$, par rapport à 1,17 \$ en 2012. Notamment, le résultat net du quatrième trimestre 2013 a subi l'incidence

négative de charges de restructuration non récurrentes de 6,3 millions \$ avant impôts sur le résultat (4,6 millions \$ après impôts sur le résultat), ou 0,16 \$ sur une base diluée par action, liées à l'optimisation de certaines activités. Les éléments d'ajustement pour le trimestre figurent dans le tableau ci-après. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique « Éléments d'ajustement » à la page 19 et la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 66.

TABLEAU 11

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT SUR LES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Pour les trimestres clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	SECTEUR D'ACTIVITÉ	2013	2012
Incidence sur le résultat net			
Résultat net comme présenté		27 167 \$	45 685 \$
<i>Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat ⁽¹⁾</i>			
Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis			
Profit d'acquisition	B2B Banque	—	(16 382)
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	B2B Banque	744	400
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ⁽²⁾			
Frais liés à la transaction et à l'intégration des sociétés MRS	B2B Banque	2 028	4 739
Frais liés à la transaction et à l'intégration de la Fiducie AGF	B2B Banque	5 281	1 744
		8 053	(9 499)
Résultat net ajusté ⁽¹⁾		35 220 \$	36 186 \$
Incidence sur le résultat dilué par action			
Résultat dilué par action comme présenté		0,86 \$	1,51 \$
Éléments d'ajustement ⁽¹⁾		0,28	(0,34)
Résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾		1,14 \$	1,17 \$

(1) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Également appelés frais liés aux transactions et d'intégration.

REVENU TOTAL

Le revenu total a augmenté de 5,1 millions \$, ou 2 %, pour atteindre 215,5 millions \$ au quatrième trimestre 2013, comparativement à 210,4 millions \$ au quatrième trimestre 2012.

Le revenu net d'intérêt a diminué de 1,0 million \$, pour s'établir à 141,4 millions \$ pour le quatrième trimestre 2013, par rapport à 142,4 millions \$ au quatrième trimestre 2012, du fait essentiellement du niveau plus faible de prêts personnels à marge plus élevée, compensé en partie par la légère amélioration des marges. Comparativement au quatrième trimestre 2012, les marges ont augmenté de 4 points de base, pour s'établir à 1,66 % au quatrième trimestre 2013. La diminution des liquidités à rendement plus faible par rapport à il y a un an et l'arrivée à échéance de passifs de titrisation à coupon élevé sont les principaux facteurs ayant contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont plus que contrebalancé les marges réduites des prêts et des dépôts attribuables à la retarification des prêts et des dépôts venus à échéance dans le contexte de très faibles taux d'intérêt.

Les autres revenus ont totalisé 74,1 millions \$ au quatrième trimestre 2013, comparativement à 68,0 millions \$ au quatrième trimestre 2012, une augmentation de 6,1 millions \$, ou 9 %, qui reflète la meilleure performance de la plupart des sources de revenus. Au cours du trimestre, les frais et les commissions sur prêts et dépôts ont été avantagés par l'activité accrue et par les pénalités sur des remboursements anticipés de prêts hypothécaires commerciaux de 2,0 millions \$. La solidité continue des revenus tirés des ventes de fonds communs de placement ainsi que la hausse des revenus tirés des comptes d'investissement ont également contribué à l'augmentation d'un exercice à l'autre, contrebalancée en partie par la baisse des revenus de trésorerie et de marchés financiers par suite de la diminution des profits nets réalisés lors de la vente de valeurs mobilières au cours du trimestre, en comparaison à il y a un an.

PROFIT D'ACQUISITION ET AMORTISSEMENT DE LA PRIME NETTE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ACQUIS

Pour le quatrième trimestre 2013, la charge d'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis, présentée au poste « Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis », s'est établie à 1,0 million \$. Pour le quatrième trimestre 2012, ce poste s'était élevé à 23,8 millions \$, incluant un profit avant impôts de 24,3 millions \$ (16,4 millions \$ après impôts sur le résultat) découlant de l'acquisition de la Fiducie AGF. Voir la note 28 des états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements sur cet élément.

PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

Les provisions pour pertes sur prêts ont augmenté de 2,0 millions \$, passant de 8,0 millions \$ au quatrième trimestre 2012 à 10,0 millions \$ au quatrième trimestre 2013. Bien que très basses, les provisions pour pertes sur prêts demeurent cohérentes avec l'approche prudente continue de la Banque en matière de provisions pour pertes sur prêts, mais reflètent néanmoins la qualité globale sous-jacente des portefeuilles de prêts de la Banque. L'augmentation de 2,5 millions \$ des provisions pour pertes sur prêts personnels par rapport au quatrième trimestre 2012 découle essentiellement des provisions collectives additionnelles à l'égard des portefeuilles de la Fiducie AGF. Les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont enregistré une légère hausse de 0,4 million \$ d'un exercice à l'autre. En outre, au quatrième trimestre 2013, des règlements favorables et l'amélioration généralisée ont donné lieu à un crédit net de 1,8 million \$ dans les pertes sur prêts des portefeuilles de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 5,5 millions \$, pour atteindre 170,9 millions \$, au quatrième trimestre 2013, par rapport à 165,4 millions \$ pour le quatrième trimestre 2012. Cette augmentation découlait principalement de certaines charges ponctuelles engagées au quatrième trimestre 2013, comme il est précisé ci-après.

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 2,0 millions \$, ou 2 %, par rapport à ceux du quatrième trimestre 2012, pour atteindre 89,1 millions \$ au quatrième trimestre 2013. Au quatrième trimestre 2013, les salaires comprenaient des charges de restructuration de 6,3 millions \$ liées à l'optimisation de certaines activités, par rapport à une charge correspondante mais non liée de 2,5 millions \$ au quatrième trimestre 2012. La hausse des coûts des régimes de retraite a également contribué à l'augmentation d'un exercice à l'autre. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la baisse des provisions pour la rémunération liée à la performance au quatrième trimestre 2013 et par des économies liées aux programmes d'assurance collective pour lesquels la Banque est coassureur du risque.

Les frais d'occupation de locaux et technologie ont augmenté de 6,2 millions \$, ou 16 %, par rapport à ceux du quatrième trimestre 2012, pour atteindre 45,3 millions \$, du fait surtout des coûts de TI plus importants associés à la croissance continue des affaires, y compris les dépenses des sociétés MRS intégrées, les dépenses périodiques en appui à la réalisation de certains projets et la charge d'amortissement plus élevée liée aux projets de développement des TI achevés. La hausse des coûts de location liée à la superficie en pieds carrés additionnelle des locaux loués pour les équipes de projets des TI a également contribué à cette augmentation.

Les autres frais autres que d'intérêt ont diminué de 3,8 millions \$, pour s'établir à 26,5 millions \$ au quatrième trimestre 2013, par rapport à 30,3 millions \$ au quatrième trimestre 2012. La diminution s'explique surtout par la baisse des taxes, des honoraires professionnels et des frais de publicité par rapport à ceux de l'exercice précédent, la Banque ayant continué d'exercer un contrôle rigoureux des coûts dans un contexte de ralentissement de la croissance du revenu d'intérêt. Au quatrième trimestre 2012, les charges comprenaient également des frais de publicité non récurrents liés à la conversion de B2B Trust en B2B Banque.

Les frais liés aux transactions et d'intégration pour le quatrième trimestre 2013 ont totalisé 10,0 millions \$ et avaient surtout trait aux coûts de conversion des systèmes de TI, aux coûts de relocalisation des employés, aux salaires, aux honoraires professionnels et à d'autres charges, comme il a été mentionné précédemment.

Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité ajusté a été de 74,7 % au quatrième trimestre 2013, par rapport à 74,4 % au quatrième trimestre 2012. Compte non tenu des charges de restructuration de 6,3 millions \$ engagées au quatrième trimestre 2013, le ratio d'efficacité ajusté a été de 71,7 %. Sur la même base, la Banque a généré un levier d'exploitation positif de plus de 2 % d'un exercice à l'autre, du fait principalement de l'augmentation des autres revenus, des synergies découlant du processus d'intégration et des initiatives continues de contrôle des coûts de la Banque. Comme ces mesures le suggèrent, des efforts considérables sont déployés pour rationaliser les activités. Toutefois, la direction continue de s'engager à assurer la croissance et à investir dans des initiatives stratégiques dans chacun de ses secteurs d'activité.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le trimestre clos le 31 octobre 2013, les impôts sur le résultat se sont élevés à 6,5 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 19,3 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour le trimestre clos le 31 octobre 2012, les impôts sur le résultat s'étaient élevés à 15,1 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'était établi à 24,9 %. D'un exercice à l'autre, la baisse du taux d'impôt sur le résultat pour le quatrième trimestre clos le 31 octobre 2013 résulte du niveau relativement plus élevé des revenus de dividendes non imposables et du niveau relativement plus faible du revenu imposable au Canada compte tenu du produit tiré de l'acquisition de la Fiducie AGF au cours du trimestre clos le 31 octobre 2012.

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les activités d'intermédiation de la Banque représentent une source relativement régulière de revenus, provenant d'importants volumes de prêts, de dépôts et de comptes d'investissement peu susceptibles de subir de fortes fluctuations à court terme. Par contre, les activités de trésorerie et certaines activités liées aux marchés financiers, comme les activités de négociation, peuvent entraîner beaucoup de volatilité. L'évolution des taux d'intérêt du marché, des marchés boursiers ainsi que des conditions de crédit peut se répercuter sur les résultats de la Banque. Par ailleurs, les autres transactions, comme les acquisitions d'entreprises, des événements particuliers ou des changements apportés à la réglementation, sont également susceptibles d'avoir une incidence sur les revenus et les dépenses. Compte tenu du fait que le deuxième trimestre ne compte habituellement que 89 jours (90 jours en 2012), contre 92 jours pour les autres trimestres, la rentabilité est, en règle générale, plus faible pendant ce trimestre, surtout en raison de l'incidence de ce facteur sur le revenu net d'intérêt. Le tableau suivant présente un sommaire des résultats trimestriels des exercices 2013 et 2012.

TABLEAU 12

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Pour les trimestres clos les (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages)

	2013				2012			
	31 oct.	31 juill.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avril	31 janv.
Revenu net d'intérêt	141 437	\$ 144 549	\$ 140 430	\$ 142 344	\$ 142 411	\$ 129 664	\$ 128 324	\$ 130 629
Autres revenus	74 094	76 493	74 420	71 570	67 985	64 169	70 346	63 115
Revenu total	215 531	221 042	214 850	213 914	210 396	193 833	198 670	193 744
Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	(1 006)	(1 140)	(1 224)	(1 056)	23 795	—	—	—
Provisions pour pertes sur prêts	10 000	9 000	9 000	8 000	8 000	7 500	7 500	10 000
Frais autres que d'intérêt	160 922	160 328	153 717	153 757	156 547	141 798	143 761	140 360
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ⁽²⁾	9 951	14 600	6 136	7 557	8 830	7 157	3 350	2 660
Résultat avant impôts sur le résultat	33 652	35 974	44 773	43 544	60 814	37 378	44 059	40 724
Impôts sur le résultat	6 485	7 690	9 634	9 454	15 129	7 380	10 196	9 762
Résultat net	27 167	\$ 28 284	\$ 35 139	\$ 34 090	\$ 45 685	\$ 29 998	\$ 33 863	\$ 30 962
Résultat par action								
de base	0,86	\$ 0,91	\$ 1,10	\$ 1,12	\$ 1,51	\$ 1,06	\$ 1,22	\$ 1,16
dilué	0,86	\$ 0,91	\$ 1,10	\$ 1,12	\$ 1,51	\$ 1,06	\$ 1,22	\$ 1,16
Marge nette d'intérêt ⁽¹⁾	1,66 %	1,68 %	1,68 %	1,63 %	1,62 %	1,66 %	1,73 %	1,75 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	7,7 %	8,1 %	10,3 %	10,3 %	14,2 %	10,1 %	12,0 %	11,5 %
Résultat (perte) net(te)								
Particuliers et PME-Québec	8 766	\$ 11 024	\$ 9 662	\$ 11 210	\$ 9 293	\$ 13 535	\$ 10 658	\$ 10 421
Immobilier et Commercial	17 037	16 987	16 399	16 632	16 729	15 951	16 969	14 306
B2B Banque	5 160	5 983	9 837	9 914	25 193	7 255	8 129	8 871
Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux	2 909	2 287	2 975	2 681	2 692	1 176	2 779	1 875
Autres	(6 705)	(7 997)	(3 734)	(6 347)	(8 222)	(7 919)	(4 672)	(4 511)
Résultat net	27 167	\$ 28 284	\$ 35 139	\$ 34 090	\$ 45 685	\$ 29 998	\$ 33 863	\$ 30 962
Mesures financières ajustées								
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	35 220	\$ 39 847	\$ 40 547	\$ 40 418	\$ 36 186	\$ 35 253	\$ 36 302	\$ 32 919
Résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾	1,14	\$ 1,31	\$ 1,29	\$ 1,34	\$ 1,17	\$ 1,27	\$ 1,31	\$ 1,24
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽¹⁾	10,2 %	11,8 %	12,1 %	12,2 %	10,9 %	12,1 %	13,0 %	12,4 %

(1) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Frais d'intégration liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

Au cours des huit derniers trimestres, le résultat net ajusté a généralement suivi une courbe ascendante, propulsé principalement par la croissance soutenue des portefeuilles de prêts et de dépôts et par celle des autres revenus ainsi que par l'amélioration générale du crédit, tandis que le résultat net a été moins stable du fait de l'incidence des acquisitions de la Banque. Enfin, certains facteurs spécifiques, décrits ci-après, ont influé sur les résultats au cours des exercices 2013 et 2012.

2013

- Le revenu net d'intérêt est demeuré relativement inchangé en 2013, compte tenu du ralentissement de la croissance des prêts et de la stabilisation des marges d'intérêt.

- Les autres revenus ont augmenté au cours de 2013, toutes les sources de revenus s'étant améliorées par suite principalement de la croissance des activités.
- Les provisions pour pertes sur prêts ont graduellement augmenté en 2013, bien qu'elles se soient maintenues à un niveau très bas, les provisions collectives additionnelles attribuables essentiellement aux prêts acquis ayant été partiellement compensées par les règlements favorables de prêts commerciaux dans le secteur d'activité Immobilier et Commercial.
- Les frais autres que d'intérêt ont enregistré une tendance à la hausse en 2013, qui s'explique principalement par les dépenses plus élevées découlant des activités acquises, ainsi

que par les coûts de TI plus importants liés à la croissance continue des activités, des taxes de vente et des coûts des régimes de retraite, compensés en partie par les synergies réalisées grâce à l'intégration des sociétés MRS.

- Les frais liés aux regroupements d'entreprises ont continué à être engagés en 2013, le secteur d'activité B2B Banque ayant presque achevé l'intégration des sociétés MRS et s'étant consacré graduellement à la mise en œuvre de ses plans d'intégration de la Fiducie AGF. Ces frais avaient surtout trait aux coûts de conversion des systèmes de TI, aux coûts de relocalisation des employés, aux salaires, aux honoraires professionnels et à d'autres charges.

2012

- Depuis le deuxième trimestre 2012, la provision pour pertes sur prêts a considérablement diminué, signe de l'excellente qualité des portefeuilles de prêts et du dénouement favorable de certains comptes, qui ont grandement avantaagé les résultats du secteur Immobilier et Commercial.

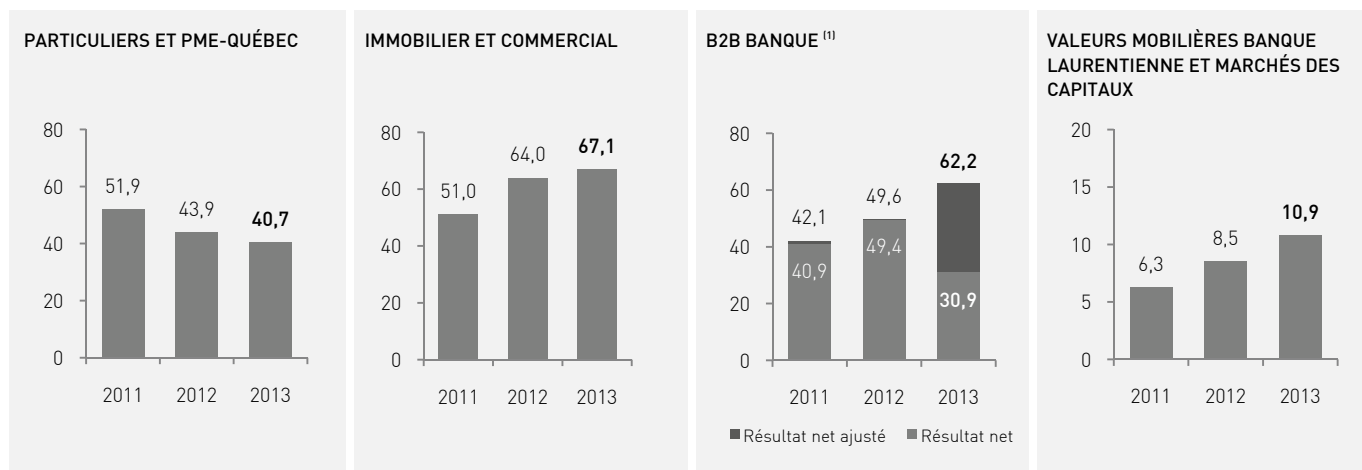
- En 2012, le revenu net d'intérêt a été particulièrement stable, la croissance soutenue des volumes ayant compensé le rétrécissement des marges. Au quatrième trimestre 2012, les prêts et les dépôts acquis de la Fiducie AGF ont commencé à accroître le revenu net d'intérêt, et les provisions et les dépenses d'exploitation ont augmenté en conséquence à compter de cette période.
- Un profit net d'acquisition a été comptabilisé dans le résultat net de B2B Banque au quatrième trimestre 2012, ce qui découle principalement de la répartition préliminaire du prix d'achat de la Fiducie AGF.
- L'augmentation graduelle des coûts liés aux regroupements d'entreprises en 2012 s'explique essentiellement par la mise en œuvre du processus d'intégration des sociétés MRS par le secteur B2B Banque pour réaliser les synergies attendues de l'acquisition.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Cette section fournit un aperçu des activités de la Banque, selon sa structure organisationnelle en vigueur en 2013. Au cours de l'exercice, les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels ont été offerts par l'intermédiaire des secteurs d'activité présentés dans les graphiques ci-dessous.

RÉSULTAT NET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions de dollars canadiens)



[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC

Le secteur d'activité Particuliers et PME-Québec fournit une gamme complète de produits d'épargne, d'investissement et de financement et de produits et services transactionnels offerts par l'intermédiaire de son réseau de distribution direct comprenant les succursales, les réseaux électroniques et le centre d'appels.

La contribution du secteur d'activité Particuliers et PME-Québec au résultat net a été de 40,7 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 par rapport à 43,9 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012.

TABLEAU 13

CONTRIBUTION DU SECTEUR

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	2013	2012	2011
Revenu net d'intérêt	303 375 \$	310 776 \$	321 578 \$
Autres revenus	153 719	135 121	132 346
Revenu total	457 094	445 897	453 924
Provisions pour pertes sur prêts	26 938	23 978	24 060
Frais autres que d'intérêt	381 444	366 994	363 825
Résultat avant impôts sur le résultat	48 712	54 925	66 039
Impôts sur le résultat	8 050	11 018	14 148
Résultat net	40 662 \$	43 907 \$	51 891 \$
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	83,4 %	82,3 %	80,2 %
Prêts et acceptations moyens	13 909 054 \$	13 341 941 \$	12 412 591 \$
Dépôts moyens	9 562 799 \$	9 589 392 \$	9 146 968 \$

(1) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Le revenu total a augmenté de 11,2 millions \$ pour passer de 445,9 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 à 457,1 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, par suite de la forte croissance des autres revenus. Le revenu net d'intérêt a diminué de 7,4 millions \$, la croissance des volumes de prêts et dépôts d'un exercice à l'autre n'ayant pas entièrement contrebalancé des marges plus faibles découlant de la retarification des prêts et dépôts dans un contexte persistant de très faibles taux d'intérêt. Les autres revenus ont augmenté de 14 % pour passer de 135,1 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 à 153,7 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, en raison de l'amélioration de la performance de toutes les sources de revenus. Cette amélioration d'un exercice à l'autre est attribuable à la hausse des frais sur les dépôts, à l'augmentation des revenus tirés de la vente de fonds communs de placement reflétant des ventes records et au redressement des marchés boursiers par rapport à il y a un an, ainsi qu'à la hausse des revenus tirés des services de cartes et des revenus d'assurance crédit.

Les pertes sur prêts ont augmenté, pour passer de 24,0 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 à 26,9 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, ce qui est conforme à l'accroissement des volumes de prêts et découle des provisions

collectives additionnelles pour pertes requises à l'égard des propriétés et des projets de développement immobilier résidentiels de taille moyenne afin de mieux refléter le profil de risque de ces prêts. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 14,5 millions \$, ou 4 %, passant de 367,0 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 à 381,4 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013. L'augmentation est principalement attribuable aux coûts des régimes de retraite, aux charges de restructuration ainsi qu'aux frais d'occupation de locaux et technologie, tous plus élevés, qui ont été en partie contrebalancés par les économies découlant de la restructuration des activités bancaires de détail en 2012.

Le ratio d'efficacité s'est établi à 83,4 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, par rapport à 82,3 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2012. Malgré la solide croissance des autres revenus et l'accent accru mis sur le contrôle des coûts, l'incidence du contexte prolongé de très faibles taux d'intérêt continue de peser sur le ratio d'efficacité du secteur. La direction demeure toutefois engagée à assurer la croissance continue des revenus, et des efforts considérables sont déployés pour rationaliser les activités. Notamment, en octobre, la Banque a optimisé certains processus et certaines activités dans le but de gérer les coûts récurrents engagés pour répondre aux besoins en évolution de ses clients.

IMMOBILIER ET COMMERCIAL

Le secteur Immobilier et Commercial offre du financement immobilier partout au Canada, des services de financement commercial en Ontario et au Québec, de même que des opérations de change et des services internationaux.

La contribution du secteur d'activité Immobilier et Commercial au résultat net a augmenté de 3,1 millions \$, ou 5 %, et s'est établie à 67,1 millions \$ en 2013, comparativement à 64,0 millions \$ en 2012.

TABLEAU 14

CONTRIBUTION DU SECTEUR

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	2013	2012	2011
Revenu net d'intérêt	84 466 \$	87 825 \$	90 656 \$
Autres revenus	37 469	34 430	33 738
Revenu total	121 935	122 255	124 394
Provisions pour pertes sur prêts	(5 500)	3 002	22 677
Frais autres que d'intérêt	35 953	31 582	30 211
Résultat avant impôts sur le résultat	91 482	87 671	71 506
Impôts sur le résultat	24 427	23 716	20 469
Résultat net	67 055 \$	63 955 \$	51 037 \$
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	29,5 %	25,8 %	24,3 %
Prêts et acceptations moyens	3 432 231 \$	3 374 481 \$	3 072 592 \$
Dépôts moyens	451 095 \$	511 215 \$	513 690 \$

(1) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Le revenu total est demeuré en grande partie inchangé, soit 121,9 millions \$ en 2013 par rapport à 122,3 millions \$ en 2012. Le revenu net d'intérêt a diminué de 3,4 millions \$ comparativement à 2012, étant donné que les revenus tirés de la croissance des volumes, notamment dans le portefeuille de prêts commerciaux, ont été plus que contrebalancés par la compression des marges découlant de la faiblesse persistante des taux d'intérêt. Les autres revenus ont augmenté de 3,0 millions \$, ou 9 %, en 2013, du fait surtout des activités de souscription continues et des revenus de 2,0 millions \$ tirés de remboursements anticipés de prêts hypothécaires commerciaux. Les pertes sur prêts ont diminué de

8,5 millions \$ par rapport à l'exercice clos le 31 octobre 2012 et ont généré un crédit net de 5,5 millions \$ en 2013, qui s'explique par l'amélioration généralisée dans les portefeuilles de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux. Cette amélioration reflète l'excellente qualité du crédit des portefeuilles commerciaux et est appuyée par le niveau considérablement plus bas de prêts douteux. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 4,4 millions \$ par rapport à l'exercice clos le 31 octobre 2012, par suite essentiellement de l'augmentation des salaires et des avantages du personnel.

B2B BANQUE

Le secteur B2B Banque fournit des produits bancaires et financiers à des intermédiaires financiers indépendants dans tout le Canada.

La contribution du secteur d'activité B2B Banque au résultat net ajusté s'est élevée à 62,2 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, en hausse de 12,6 millions \$, ou 25 %, par rapport à 49,6 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012.

TABLEAU 15

CONTRIBUTION DU SECTEUR

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	2013	2012	2011
Revenu net d'intérêt	190 928 \$	143 593 \$	117 769 \$
Autres revenus	36 705	34 590	8 967
Revenu total	227 633	178 183	126 736
Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	(4 426)	23 795	—
Provisions pour pertes sur prêts	14 562	6 020	4 343
Frais autres que d'intérêt	128 092	106 077	64 040
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ⁽¹⁾	38 244	21 997	1 349
Résultat avant impôts sur le résultat	42 309	67 884	57 004
Impôts sur le résultat	11 415	18 436	16 149
Résultat net	30 894 \$	49 448 \$	40 855 \$
Résultat net ajusté ⁽²⁾	62 246 \$	49 600 \$	42 056 \$
Ratio d'efficacité ⁽²⁾	73,1 %	71,9 %	51,6 %
Ratio d'efficacité ajusté ⁽²⁾	56,3 %	59,5 %	50,5 %
Prêts et acceptations moyens	9 218 339 \$	6 747 686 \$	5 400 231 \$
Dépôts moyens	12 973 188 \$	10 863 952 \$	9 213 139 \$

(1) Frais d'intégration liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

(2) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

L'amélioration découle essentiellement de l'inclusion de neuf mois additionnels de revenu net de la Fiducie AGF, celle-ci ayant contribué à la croissance du résultat tout au long de l'exercice en comparaison de sa contribution pendant un seul trimestre en 2012. Puisque l'intégration des systèmes et des comptes de la Fiducie AGF est bien avancée, les résultats de la Fiducie AGF sont désormais intégrés aux résultats de B2B Banque. Le résultat net comme présenté du secteur d'activité pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 s'est établi à 30,9 millions \$ par rapport à 49,4 millions \$ il y a un an, du fait essentiellement du profit initial découlant de l'acquisition de la Fiducie AGF comptabilisé en 2012 et du niveau plus élevé des frais d'intégration.

Le revenu total a augmenté, pour atteindre 227,6 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, en comparaison de 178,2 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 47,3 millions \$ par rapport à il y a un an, en grande partie en raison de la contribution additionnelle au revenu net d'intérêt de la Fiducie AGF, et a totalisé 190,9 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013. Malgré l'incidence des acquisitions, la compression des marges imputable au contexte de faibles taux d'intérêt et au désendettement des investisseurs a nu aux résultats tout au long de l'exercice. L'augmentation de 2,1 millions \$ des autres revenus, qui se sont établis à 36,7 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, s'explique surtout par l'augmentation des revenus tirés des comptes d'investissement de B2B Banque Services de courtiers.

Comme il a été mentionné précédemment, la charge d'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers

acquis, présentée au poste « Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis », s'est établie à 4,4 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, ce poste s'était élevé à 23,8 millions \$, incluant un profit avant impôts de 24,3 millions \$ (16,4 millions \$ après impôts sur le résultat) découlant de l'acquisition de la Fiducie AGF. Voir la note 28 des états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements sur cet élément.

Les pertes sur prêts ont augmenté, pour passer de 6,0 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 à 14,6 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, ce qui s'explique surtout par les pertes sur prêts liées aux portefeuilles de prêts de la Fiducie AGF.

Les frais autres que d'intérêt, comme il est indiqué dans le tableau précédent, ont augmenté de 22,0 millions \$, pour atteindre 128,1 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, en comparaison de 106,1 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012. Cet accroissement tient compte de l'ajout des dépenses d'exploitation courantes d'un exercice complet de la Fiducie AGF. Sinon, les frais ont augmenté d'environ 1 %, d'un exercice à l'autre, du fait principalement des synergies découlant de l'intégration des sociétés MRS. Les frais liés aux transactions et d'intégration pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 ont totalisé 38,2 millions \$ et avaient surtout trait aux coûts de conversion des systèmes de TI, aux coûts de relocalisation des employés, aux salaires, aux honoraires professionnels et aux autres frais liés à l'intégration de la Fiducie AGF et des sociétés MRS.

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. et les activités de marchés des capitaux de la Banque.

La contribution au résultat net du secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux a augmenté de 2,3 millions \$, ou 27 %, pour atteindre 10,9 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, en comparaison de 8,5 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012.

TABLEAU 16

CONTRIBUTION DU SECTEUR

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	2013	2012	2011
Revenu total	67 831 \$	59 902 \$	56 353 \$
Frais autres que d'intérêt	53 407	48 439	47 902
Résultat avant impôts sur le résultat	14 424	11 463	8 451
Impôts sur le résultat	3 572	2 941	2 180
Résultat net	10 852 \$	8 522 \$	6 271 \$
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	78,7 %	80,9 %	85,0 %
Actifs de courtage de clients	2 465 747 \$	2 253 599 \$	2 153 893 \$

(1) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Le revenu total a augmenté, pour atteindre 67,8 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, comparativement à 59,9 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, le secteur d'activité a été avantagé par les conditions de marché plus favorables qu'il y a un an pour les activités de négociation et de courtage aux particuliers et a tiré parti des occasions de croissance sur les marchés des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres de sociétés à petite capitalisation. L'augmentation de 5,0 millions \$ des frais

autres que d'intérêt, qui se sont établis à 53,4 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, est principalement imputable à la hausse de l'effectif, de la rémunération liée à la performance, des commissions et des frais de transaction qui était en concordance avec l'augmentation des revenus liés aux marchés. Le secteur d'activité a généré un levier d'exploitation positif d'un exercice à l'autre, en raison surtout de la hausse des revenus attribuable aux initiatives commerciales et à l'amélioration des marchés financiers par rapport à il y a un an.

AUTRES

Le secteur Autres comprend les services généraux de la Banque, y compris les activités de la Trésorerie corporative.

La contribution négative au résultat net du secteur Autres a été de 24,8 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, comparativement à une contribution négative de 25,3 millions \$ pour l'exercice clos de 31 octobre 2012.

TABLEAU 17

CONTRIBUTION DU SECTEUR

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

	2013	2012	2011
Revenu net d'intérêt	(14 132) \$	(14 376) \$	(28 664) \$
Autres revenus	4 976	4 782	5 604
Revenu total	(9 156)	(9 594)	(23 060)
Frais autres que d'intérêt	29 828	29 374	15 127
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ⁽¹⁾	—	—	7 657
Résultat avant impôts sur le résultat	(38 984)	(38 968)	(45 844)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(14 201)	(13 644)	(19 507)
Perte nette	(24 783) \$	(25 324) \$	(26 337) \$
Perte nette ajustée ⁽²⁾	(24 783) \$	(25 324) \$	(20 872) \$

(1) Indemnité au titre de la résiliation en 2012 d'une entente de distribution de fonds communs de placement.

(2) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Le revenu net d'intérêt s'est légèrement amélioré pour passer d'un montant négatif de 14,4 millions \$ en 2012 à un montant négatif de 14,1 millions \$ en 2013, du fait surtout de l'arrivée à échéance de passifs de titrisation à coupon élevé et de la réduction des liquidités à rendement moins élevé au cours de l'exercice, qui ont plus que contrebalancé l'incidence des conditions de marché moins favorables qu'il y a un an. Les autres revenus se sont élevés à 5,0 millions \$ en 2013, en comparaison de 4,8 millions \$ en 2012, les activités de trésorerie ayant légèrement augmenté d'un exercice à l'autre. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 0,5 million \$, ou 2 %, pour s'établir à 29,8 millions \$ en 2013, par rapport à 29,4 millions \$ en 2012. Cette augmentation tient compte

de charges de restructuration de 1,0 million \$ liées à l'optimisation de certains processus et de certaines activités et d'une perte de valeur de 1,6 million \$ liée aux projets de TI abandonnés au cours de l'exercice. Les frais d'occupation de locaux et technologie ont également contribué à l'augmentation, en raison de la hausse de la charge d'amortissement non répartie liée aux projets de développement des TI achevés ainsi que des coûts de location plus élevés liés à la superficie en pieds carrés additionnelle des locaux loués pour les équipes de projets des TI. Ces facteurs ont été plus que compensés par des ajustements favorables liés aux taxes de vente et par la diminution des autres charges.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au cours des trois derniers exercices, l'accroissement considérable de la taille des activités de la Banque, appuyé par les acquisitions réalisées en 2012, a permis à la Banque d'augmenter sa rentabilité et de renforcer son capital. Dans un contexte de resserrement marqué de la réglementation, cette souplesse accrue devrait permettre à la Banque de poursuivre ses initiatives de croissance et de respecter les exigences en matière de fonds propres réglementaires.

Au 31 octobre 2013, l'actif total de la Banque s'élevait à 33,9 milliards \$, comparativement à 34,9 milliards \$ au 31 octobre 2012, comme l'indique le tableau 18. Ces changements sont analysés dans les rubriques qui suivent du présent rapport de gestion.

LIQUIDITÉS

Les liquidités de la Banque se composent de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 octobre 2013, ces actifs totalisaient 5,9 milliards \$, une

baisse de 1,4 milliard \$ par rapport aux 7,3 milliards \$ au 31 octobre 2012, qui découle principalement d'une diminution des actifs de remplacement à rendement moins élevé qui ont été affectés au remboursement, au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, d'une portion de la dette liée aux activités de titrisation venue à échéance d'un montant de 1,6 milliard \$. En outre, la Banque a réduit le niveau global des liquidités au cours des douze derniers mois pour financer la croissance du volume des prêts. En 2012, les liquidités relativement plus importantes étaient attribuables à l'acquisition de la Fiducie AGF, ainsi qu'à l'émission, par la Banque, d'instruments de fonds propres avant la mise en œuvre initiale de Bâle III le 1^{er} janvier 2013. Par conséquent, les liquidités, qui ont été relativement moins élevées, ont diminué pour s'établir à 17 % de l'actif total, en comparaison de 21 % au 31 octobre 2012. Dans l'ensemble, la Banque continue de maintenir des sources de financement diversifiées, de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités et de détenir des liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

TABLEAU 18

ACTIF AU BILAN

Aux 31 octobre [en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage]

	2013	2012	2011	VARIATION 2013 / 2012
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	4 689 363 \$	6 714 004 \$	5 542 925 \$	(30) %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	1 218 255	631 202	720 317	93
Prêts				
Personnels	7 245 474	7 806 067	5 774 207	(7)
Hypothécaires résidentiels	14 735 211	14 169 095	11 869 412	4
Hypothécaires commerciaux	2 488 826	2 443 634	2 363 808	2
Commerciaux et autres	2 488 137	2 150 953	1 900 977	16
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	271 049	211 130	179 140	28
	27 228 697	26 780 879	22 087 544	2
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(115 590)	(117 542)	(143 150)	(2)
Total des prêts	27 113 107	26 663 337	21 944 394	2
Autres actifs	904 955	928 283	755 574	(3)
Actif au bilan	33 925 680 \$	34 936 826 \$	28 963 210 \$	(3) %
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques, valeurs mobilières et valeurs acquises en vertu de conventions de revente en % de l'actif au bilan	17,4 %	21,0 %	21,6 %	
Total des prêts et acceptations, montant net, en % de l'actif au bilan	79,9 %	76,3 %	75,8 %	

Au 31 octobre 2013, les valeurs mobilières s'élevaient à 4,5 milliards \$, y compris un portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente dont la valeur totale s'établissait à 1,7 milliard \$. Les profits latents nets, inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global, s'élevaient à 9,5 millions \$ au 31 octobre 2013.

Des renseignements additionnels sur la gestion du risque d'illiquidité et de financement sont fournis à la page 56 du présent rapport de gestion.

PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Le total des prêts et des acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, s'est établi à 27,1 milliards \$ au 31 octobre 2013, en hausse de 0,4 milliard \$, ou 2 %, par rapport au 31 octobre 2012. L'accroissement des portefeuilles de prêts de la Banque a été stimulé par la solide croissance interne des portefeuilles de prêts commerciaux à marge plus élevée, tandis que les prêts de détail ont légèrement augmenté. Dans un contexte de ralentissement de la demande de prêts des consommateurs et de faiblesse des taux d'intérêt, la Banque a concentré ses efforts sur les possibilités de croissance dans des créneaux de marché. Cette stratégie ciblée a permis à la Banque d'accroître le total des prêts et des acceptations bancaires d'un exercice à l'autre.

Les prêts hypothécaires résidentiels se sont établis à 14,7 milliards \$ au 31 octobre 2013, et ont augmenté de 0,6 milliard \$ en 2013, reflet d'un marché de l'habitation plus lent quoique résilient par rapport à il y a un an, du fait en partie du resserrement des règles régissant les prêts hypothécaires du gouvernement fédéral qui sont entrées en vigueur au cours du deuxième semestre 2012. Néanmoins, la stratégie ciblée de la Banque visant à accorder la priorité aux besoins de ses clients et son réseau de distribution accru ont contribué au maintien de la croissance de ce portefeuille de prêts.

Les prêts personnels se sont élevés à 7,2 milliards \$, en baisse de 0,6 milliard \$, ou 7 %, depuis le 31 octobre 2012. Le portefeuille de prêts personnels a subi surtout les répercussions de la rationalisation prévue des prêts à l'investissement de la Fiducie AGF, du désendettement des clients et de la rationalisation continue des activités de financement aux points de vente.

Les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 397,1 millions \$, ou 17 %, depuis le 31 octobre 2012, la Banque ayant développé avec succès cette activité à marge plus élevée. Les prêts hypothécaires commerciaux ont également augmenté de 45,2 millions \$, ou 2 %, au cours de la période considérée, bien que des prêts de 94,7 millions \$ aient été vendus au deuxième trimestre 2013.

Prêts douteux

La diminution des prêts douteux bruts, qui sont passés de 128,0 millions \$ en 2012 à 99,4 millions \$ en 2013, reflète l'amélioration continue de la qualité du crédit au cours de l'exercice, principalement dans le portefeuille de prêts commerciaux. Cette amélioration a été contrebalancée en partie par le volume accru du portefeuille de détail, qui comprend les portefeuilles de prêts acquis. Le montant net des prêts douteux s'élevait à 53,1 millions \$ au 31 octobre 2013, comparativement à 67,7 millions \$ au 31 octobre 2012. La note 6 des états financiers consolidés annuels présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Des renseignements additionnels sur les pratiques de la Banque en matière de gestion des risques, ainsi que des renseignements détaillés sur les portefeuilles de prêts, figurent à la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques ».

AUTRES ACTIFS

Les autres actifs ont reculé de 3%, pour atteindre 905,0 millions \$ au 31 octobre 2013, par rapport à 928,3 millions \$ au 31 octobre 2012, du fait essentiellement des variations de la juste valeur des dérivés, qui servent principalement à couvrir l'exposition de la Banque aux risques de marché. Ce recul a été

en partie contrebalancé par l'augmentation des coûts des projets de développement capitalisés, comme le programme continu visant la mise en œuvre de l'approche de Bâle fondée sur les notations internes en matière de risque de crédit.

TABLEAU 19

PASSIF AU BILAN

Aux 31 octobre [en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage]

	2013	2012	2011	VARIATION 2013/2012
Dépôts				
Personnels	19 282 042 \$	19 369 310 \$	15 609 853 \$	— %
Entreprises, banques et autres	4 645 308	4 672 133	4 406 428	(1)
	23 927 350	24 041 443	20 016 281	—
Autres passifs	3 091 150	2 873 563	2 725 215	8
Dette liée aux activités de titrisation	4 974 714	6 037 097	4 760 847	(18)
Dette subordonnée	445 473	443 594	242 551	—
Passif au bilan	32 438 687 \$	33 395 697 \$	27 744 894 \$	(3) %
Dépôts personnels en % du total des dépôts	80,6 %	80,6 %	78,0 %	
Total des dépôts en % du passif au bilan	73,8 %	72,0 %	72,1 %	

DÉPÔTS

Le portefeuille de dépôts a enregistré une légère baisse de 0,1 milliard \$, pour s'établir à 23,9 milliards \$ au 31 octobre 2013, par rapport à 24,0 milliards \$ au 31 octobre 2012. Les dépôts personnels ont légèrement diminué de 0,1 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2012, pour s'établir à 19,3 milliards \$ au 31 octobre 2013, ce qui s'explique par la croissance plus modérée des portefeuilles de prêts, qui ont été financés principalement par les liquidités au cours de l'exercice. Par ailleurs, pour faire face aux exigences réglementaires futures en matière de liquidités, la Banque continue de concentrer ses efforts sur la collecte de dépôts de particuliers et de maintenir une base de financement de détail solide. Les dépôts personnels représentaient 81 % du total des dépôts au 31 octobre 2013, un niveau inchangé par rapport à il y a un an. Les dépôts d'entreprises et autres, qui comprennent les dépôts institutionnels, ont légèrement baissé depuis le 31 octobre 2012, pour s'établir à 4,6 milliards \$ au 31 octobre 2013. La Banque continue toutefois de maintenir des sources de financement diversifiées et de gérer activement ses niveaux de liquidités. À ce titre, la Banque a tiré parti des conditions de marché favorables et a mobilisé 200,0 millions \$ en billets de dépôt de premier rang de cinq ans au deuxième trimestre 2013 et un montant additionnel de 275,0 millions \$ en billets de dépôt de premier rang de cinq ans au quatrième trimestre 2013.

Des renseignements additionnels sur les dépôts et sur les autres sources de financement sont présentés à la rubrique « Gestion du risque d'illiquidité et de financement » de la section « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 56 du présent rapport de gestion.

AUTRES PASSIFS

Les autres passifs ont légèrement augmenté, pour s'établir à 3,1 milliards \$ au 31 octobre 2013 par rapport à 2,9 milliards \$ au 31 octobre 2012. L'augmentation d'un exercice à l'autre découle principalement de la hausse des engagements au titre des valeurs négociables vendues à découvert.

La dette liée aux activités de titrisation a diminué d'un montant net de 1,1 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2012 et s'est établie à 5,0 milliards \$ au 31 octobre 2013, en raison principalement de l'échéance de quatre émissions à coupon plus élevé. Depuis le début de l'exercice, la Banque s'est également financée en titrisant de nouveaux prêts hypothécaires résidentiels d'un montant de 1,2 milliard \$, dont une tranche de 738,5 millions \$ a été vendue par la Banque dans le cadre de l'émission de nouvelles obligations hypothécaires du Canada et une tranche de 416,2 millions \$ a été vendue à titre d'actifs de remplacement dans des structures de titrisation existantes. Pour de plus amples renseignements sur la dette liée aux activités de titrisation de la Banque, se reporter aux notes 7 et 14 des états financiers consolidés annuels.

Au 31 octobre 2013, la dette subordonnée était de 445,5 millions \$, soit relativement au même niveau qu'au 31 octobre 2012. La dette subordonnée fait partie intégrante des fonds propres réglementaires de la Banque et offre une protection additionnelle aux déposants.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se sont établis à 1 487,0 millions \$ au 31 octobre 2013, comparativement à 1 541,1 millions \$ au 31 octobre 2012. Cette diminution découle principalement du rachat des actions privilégiées de catégorie A, série 9, pour un montant de 100 millions \$, en partie contrebalancé par les fonds propres générés en interne ainsi que par l'émission de 384 892 nouvelles actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions et de 30 000 nouvelles actions ordinaires en vertu du régime d'options d'achat d'actions. Le cumul des autres éléments du résultat global a baissé de 28,7 millions \$ par rapport à il y a un an, du fait essentiellement des profits différés sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie qui ont été comptabilisés en résultat. La rubrique « Gestion du capital » contient des renseignements supplémentaires sur les

transactions relatives aux fonds propres réalisées en 2013 et sur d'autres questions liées aux fonds propres.

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque, compte non tenu du cumul des autres éléments du résultat global, a augmenté et s'établissait à 44,73 \$ au 31 octobre 2013, comparativement à 42,81 \$ au 31 octobre 2012. Le tableau ci-contre présente les éléments du capital-actions.

TABLEAU 20

CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

Au 9 décembre 2013 (en nombre d'actions/options)

Actions privilégiées	
Série 10	4 400 000
Série 11	4 000 000
Total des actions privilégiées	8 400 000
Actions ordinaires	28 532 569
Options d'achat d'actions	20 000

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut plusieurs arrangements hors bilan. Plus particulièrement, la Banque gère ou administre, pour des clients, des actifs qui ne sont pas comptabilisés au bilan. Par ailleurs, les éléments hors bilan comprennent des dérivés, des entités ad hoc mises en place à des fins de financement ainsi que des engagements de crédit et des garanties.

ACTIFS ADMINISTRÉS ET ACTIFS SOUS GESTION

Les actifs administrés et les actifs sous gestion comprennent principalement les actifs de clients auxquels la Banque fournit

divers services administratifs, de même que des prêts hypothécaires commerciaux gérés pour des tiers. Par l'intermédiaire de sa filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne, la Banque gère également des portefeuilles de placements de particuliers et d'institutions. Le tableau 21 ci-dessous présente un sommaire des actifs administrés et des actifs sous gestion. Au 31 octobre 2013, ces éléments s'élevaient à 37,7 milliards \$, en hausse de 4,7 milliards \$, ou 14 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2012. Les frais, commissions et autres revenus tirés de ces actifs contribuent considérablement à la rentabilité de la Banque.

TABLEAU 21

ACTIFS ADMINISTRÉS ET ACTIFS SOUS GESTION

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

	2013		2012		2011	
Comptes d'investissement enregistrés et non enregistrés	32 222 052	\$	28 206 015	\$	7 616 790	\$
Fonds communs de placement	2 568 101		2 110 528		1 864 577	
Actifs de courtage de clients	2 465 747		2 253 599		2 153 893	
Prêts hypothécaires sous gestion	397 864		346 436		300 134	
Actifs institutionnels	72 475		76 912		115 130	
Autres – particuliers	13 142		14 277		25 382	
Total – actifs administrés et actifs sous gestion	37 739 381	\$	33 007 767	\$	12 075 906	\$

Les actifs liés aux comptes d'investissement enregistrés et non enregistrés ont connu une hausse de 4,0 milliards \$ par rapport à ceux de l'exercice précédent, du fait essentiellement de l'amélioration de la gamme de produits offerte par B2B Banque Services de courtiers et de l'ouverture de nouveaux comptes d'investissement pour ses clients dans son système de gestion intégré des comptes des courtiers. B2B Banque Services de courtiers offre un vaste éventail de produits et de services d'investissement à plus de 300 000 investisseurs, par l'intermédiaire de plus de 27 000 conseillers financiers indépendants et de leurs courtiers à l'échelle du Canada.

Les actifs des fonds communs de placement administrés se sont accrus de 457,6 millions \$, ou 22 %, au cours de l'exercice 2013. L'offre exclusive d'une série privilégiée de fonds communs de placement BLC-Mackenzie, combinée au réseau de distribution efficace de la Banque et aux conditions de marché favorables en 2013, s'est traduite par une forte croissance des volumes au cours des douze derniers mois.

Les actifs de courtage des clients ont augmenté de 212,1 millions \$, ou 9 %, en raison surtout du redressement des marchés boursiers en 2013.

Les prêts hypothécaires sous gestion ont augmenté de 51,4 millions \$, ou 15 %, le volume plus élevé de prêts hypothécaires commerciaux vendus au cours de l'exercice 2013 ayant plus que contrebalancé les échéances et les remboursements anticipés de prêts hypothécaires vendus au cours des exercices précédents.

DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses activités, afin de se protéger contre les risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions et des indices sur lesquels est établi le rendement de dépôts indiciaires, ainsi qu'afin de répondre à la demande de ses clients et de dégager un revenu de ses activités de négociation, la Banque conclut divers contrats et prend divers engagements, tels que ceux qui sont décrits ci-après. Ces contrats et engagements constituent des dérivés. La Banque ne conclut pas de swaps de crédit.

Tous les dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. La valeur des dérivés est mesurée selon des montants notionnels de référence. Ces montants ne sont toutefois pas inscrits au bilan, car ils ne représentent pas les montants réels échangés. De

même, les montants notionnels de référence ne reflètent pas le risque de crédit lié aux dérivés, bien qu'ils servent de base au calcul des montants de flux de trésorerie qui seront échangés. Les montants notionnels de référence des dérivés de la Banque totalisaient 17,3 milliards \$ au 31 octobre 2013, et avaient une juste valeur positive nette de 24,6 millions \$.

Les notes 23 à 25 des états financiers consolidés annuels fournissent de plus amples renseignements sur les divers types de dérivés, ainsi que sur leur comptabilisation.

ACTIVITÉS DE TITRISATION

La Banque a recours à des entités ad hoc pour la titrisation de prêts hypothécaires afin d'obtenir du financement et, dans une certaine mesure, de réduire le risque de crédit.

Dans le cadre d'une opération de titrisation, une entité cède des actifs à une entité ad hoc, généralement constituée sous forme de fiducie canadienne, contre de la trésorerie. L'entité ad hoc finance ces achats par l'émission d'obligations à terme ou de papier commercial. Les ventes de créances s'accompagnent parfois d'un rehaussement de crédit afin que les obligations ou le papier commercial bénéficient de meilleures notes de crédit. Les comptes de réserve, les actifs excédentaires donnés en garantie et les garanties de liquidités constituent les principales formes de rehaussement de crédit. Les programmes de titrisation incluent généralement des contrats de swaps de titrisation afin de protéger les entités ad hoc contre certains risques de taux d'intérêt et de remboursement anticipé.

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels principalement en participant au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) mis en œuvre par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ainsi qu'au moyen de conduits à vendeurs multiples mis en place par de grandes banques canadiennes. Comme la Banque conserve ultimement certains risques de remboursement anticipé, des risques de taux d'intérêt et des risques de crédit (uniquement pour les prêts vendus à des conduits à vendeurs multiples) liés aux prêts hypothécaires transférés, ces derniers ne sont pas

décomptabilisés et le produit de la titrisation est comptabilisé à titre de passif de titrisation. Dans les faits, les activités de titrisation menées par la Banque, bien que celle-ci ait recours à des entités ad hoc qui ne sont pas en tant que telles consolidées, sont néanmoins comptabilisées au bilan.

Au 31 octobre 2013, la valeur comptable des prêts hypothécaires résidentiels titrisés et vendus légalement dans le cadre du Programme des OHC s'élevait à 3,5 milliards \$ (3,6 milliards \$ au 31 octobre 2012), et la valeur comptable des actifs de remplacement atteignait 0,7 milliard \$ (1,5 milliard \$ au 31 octobre 2012). Au 31 octobre 2013, la valeur comptable des prêts hypothécaires résidentiels titrisés vendus légalement à des conduits à vendeurs multiples était de 0,7 milliard \$ (0,9 milliard \$ au 31 octobre 2012). Le passif de titrisation lié à ces transactions s'est établi à 5,0 milliards \$ au 31 octobre 2013 (6,0 milliards \$ au 31 octobre 2012).

La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients qui participent à ce genre d'activité et ne participe à aucune autre activité importante, notamment les facilités de rehaussement de crédit et de liquidité, auprès d'un conduit de titrisation.

Les notes 7 et 14 des états financiers consolidés annuels donnent de plus amples renseignements sur ces transactions.

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT ET GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Banque a recours à divers instruments de crédit hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins financiers de ses clients représentent le montant maximal de crédit additionnel que la Banque peut être tenue de consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes de garantie qui respectent la définition de « garanties ». Les principaux types de garanties sont des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution.

La note 27 des états financiers consolidés annuels fournit de l'information additionnelle à ce sujet.

TABLEAU 22

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT ET GARANTIES

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

	2013	2012	2011
Tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées ⁽¹⁾	3 247 808 \$	3 158 271 \$	2 603 217 \$
Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution	133 463 \$	149 254 \$	146 846 \$
Lettres de crédit documentaire	4 482 \$	2 384 \$	4 358 \$

[1] Compte non tenu des facilités de crédit personnelles totalisant 1,9 milliard \$ (1,9 milliard \$ au 31 octobre 2012 et 1,6 milliard \$ au 31 octobre 2011) et des marges sur cartes de crédit d'un montant de 1,5 milliard \$ (1,3 milliard \$ au 31 octobre 2012 et 1,2 milliard \$ au 31 octobre 2011) puisqu'elles sont révocables au gré de la Banque.

GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la direction est de maintenir un niveau de fonds propres adéquat, correspondant au profil de risque de la Banque, afin de soutenir ses activités tout en procurant un rendement acceptable pour les actionnaires. Pour atteindre cet objectif, la Banque a un cadre de gestion du capital qui comprend une politique de gestion du capital et d'adéquation des fonds propres, un plan de capital et un processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP).

Le PIEAFP est un processus intégré qui permet d'évaluer l'adéquation des fonds propres par rapport au profil de risque de la Banque et d'établir les niveaux de capital minimums qui sont acceptables pour la Banque. L'adéquation des fonds propres est fonction de divers facteurs internes et externes. Le niveau de capital de la Banque met en évidence sa solvabilité et sa capacité à couvrir complètement les risques d'exploitation, tout en offrant aux déposants et aux créanciers les mesures de protection souhaitées. De plus, le niveau de capital requis est aligné avec le plan stratégique de la Banque, de même que sur les niveaux de capitalisation du secteur et les attentes des parties prenantes. Bien que le niveau de capital ne soit qu'un des éléments utilisés par les agences de notation pour attribuer une note de crédit, le niveau de capital de la Banque doit être conforme à la note de crédit visée. Compte tenu de ces facteurs, les objectifs de la Banque en matière d'adéquation des fonds propres évoluent avec le temps.

Parallèlement au processus d'adéquation des fonds propres, la Banque a mis en œuvre un programme intégré de simulations de crise afin d'évaluer l'incidence de divers scénarios économiques sur la rentabilité et les niveaux de fonds propres de la Banque. L'exercice fait appel à des experts de divers secteurs, notamment Économie, Finance, Trésorerie et Gestion des risques. Le processus d'adéquation des fonds propres tient compte des résultats de cet exercice afin d'établir le niveau approprié de fonds propres.

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable de l'examen annuel et de l'approbation de plusieurs documents relatifs au capital, dont la politique de gestion et d'adéquation des fonds propres, le PIEAFP, le programme intégré de simulations de crise, le plan d'affaires financier triennal et le plan de capital. En outre, il examine l'adéquation globale des fonds propres de la Banque trimestriellement. La haute direction surveille les ratios de fonds propres mensuellement par l'entremise du comité de gestion de l'actif, du passif et du capital. Le secteur Gestion des risques supervise le cadre de gestion du capital de la Banque. Entre autres responsabilités, il surveille les limites et l'adéquation des fonds propres ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de gestion et d'adéquation des fonds propres, du PIEAFP et du programme intégré de simulations de crise. La Trésorerie de la Banque, quant à elle, est responsable de l'élaboration du plan de capital et de la gestion courante du capital.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) qui découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque de Bâle élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). En janvier 2013, la Banque a adopté la nouvelle ligne directrice sur les normes de fonds propres (la ligne directrice NFP) du BSIF fondée sur les lignes directrices sur les fonds propres du CBCB publiées initialement en décembre 2010, que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. En vertu de ce cadre normatif, les fonds propres de catégorie 1, qui constituent la forme de fonds propres la plus permanente et la plus subordonnée, doivent être composés principalement d'actions ordinaires. Les fonds propres de catégorie 1 se composent désormais de deux composantes : les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et les autres éléments de fonds propres de catégorie 1, pour assurer que l'exposition au risque est adossée à des fonds propres de grande qualité et pour garantir la transparence. Les fonds propres de catégorie 2 comprennent des fonds propres complémentaires et continueront de contribuer à la solidité globale d'une institution financière sur une base de permanence.

Les institutions sont tenues de respecter des normes de fonds propres minimales axées sur le risque en fonction de leur exposition au risque de crédit, de leurs risques opérationnels et, si elles exercent d'importantes activités de négociation, de leur risque de marché. La ligne directrice NFP établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 3,5 %, 4,5 % et 8,0 % pour 2013. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de certains ajustements réglementaires pour la période comprise entre 2013 et 2019 et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période comprise entre 2013 et 2022 (la base « transitoire »). À compter de 2014, la ligne directrice NFP prévoit également l'augmentation chaque année des ratios minimums de fonds propres, qui atteindront 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, y compris une réserve de conservation des fonds propres.

Dans sa ligne directrice NFP, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que les institutions de dépôts atteignent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents à la somme des ratios minimums de 2019 et de la réserve de conservation (la base « tout compris ») tôt au cours de la période de transition, y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 % à partir du premier trimestre 2013. De plus, certaines banques canadiennes ont été désignées banques d'importance systémique nationales (BISN) par le BSIF. Aux termes de cette désignation, ces banques seront tenues de détenir un supplément de 1 % de fonds propres de catégorie 1

sous forme d'actions ordinaires d'ici le 1^{er} janvier 2016. La Banque Laurentienne ne fait toutefois pas partie des banques désignées ainsi. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Le BSIF exige également que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts maintiennent un ratio actif/fonds propres.

La ligne directrice NFP fournit des indications additionnelles concernant le traitement des instruments de fonds propres non admissibles et précise que certains instruments de fonds propres ne seront plus entièrement admissibles comme fonds propres à compter du 1^{er} janvier 2013. Les instruments de fonds propres de la Banque, autres que sous forme d'actions ordinaires, sont considérés comme non admissibles selon les règles de Bâle III et sont donc assujettis au retrait progressif, au rythme de 10 % par année, à compter de 2013. Ces instruments de fonds propres, autres que sous forme d'actions ordinaires, comprennent les actions privilégiées, séries 10 et 11, et les billets à moyen terme subordonnés, séries 2010-1 et 2012-1. La Banque a racheté à leur valeur nominale, le 15 mars 2013, les actions privilégiées, série 9, qui n'étaient pas des instruments admissibles selon les règles de Bâle III.

Risque de crédit et risque opérationnel

La Banque a recours à la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel. En 2012, la Banque a initié le processus d'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée pour déterminer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit. À l'heure actuelle, les exigences en matière de fonds propres de la Banque en fonction de son exposition au risque de crédit selon la méthode standard ne sont pas établies sur la même base que celles de ses homologues du secteur, étant donné que les institutions financières canadiennes de plus grande taille utilisent surtout l'approche fondée sur les notations internes avancée qui est plus favorable. L'adoption par la Banque de l'approche fondée sur les notations internes avancée devrait renforcer sa gestion du risque de crédit, optimiser les fonds propres réglementaires et uniformiser les règles du jeu en matière d'évaluation du crédit. La mise en œuvre devait avoir lieu au cours de la période allant de 2015 à 2018 et comprendre deux phases. Toutefois, en raison de l'incertitude grandissante et des débats suscités partout dans le monde à l'égard d'une approche plus sensible aux risques, plus simple et plus comparable, la direction a décidé de ralentir la mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée et de terminer le projet en 2018 en une seule phase.

Les tableaux 23 et 24 présentent les fonds propres réglementaires et l'actif pondéré en fonction des risques qui servent au calcul des ratios des fonds propres réglementaires. La Banque s'est conformée aux exigences en matière de fonds propres du BSIF tout au long de l'exercice.

TABLEAU 23

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	2013 ⁽¹⁾		2012 ⁽²⁾	
Fonds propres réglementaires				
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (A)	1 017 659	\$	s. o.	
Fonds propres de catégorie 1 (B)	1 222 863	\$	1 460 253	\$
Total des fonds propres (C)	1 694 167	\$	1 974 060	\$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (D) ⁽³⁾	13 379 834	\$	13 436 433	\$
Ratio des fonds propres réglementaires				
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (A/D)	7,6	%	s. o.	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 (B/D)	9,1	%	10,9	%
Ratio total des fonds propres (C/D)	12,7	%	14,7	%

(1) Les montants sont présentés selon Bâle III comme déposés auprès du BSIF, selon la base « tout compris ».

(2) Les montants sont présentés selon Bâle II comme déposés auprès du BSIF.

(3) Calculé au moyen de la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel.

TABLEAU 24

ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

	2013		2012 ⁽¹⁾	
	TOTAL	ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES ⁽²⁾	TOTAL	ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES ⁽²⁾
Catégorie d'exposition (après atténuation du risque)				
Entreprises	5 080 098 \$	5 019 998 \$	4 717 408 \$	4 578 674 \$
Souverains	3 771 179	26 059	5 424 365	45 459
Banques	403 475	87 346	775 092	155 373
Hypothèques résidentielles sur la clientèle de détail	14 735 773	2 251 422	14 188 748	2 043 292
Autres expositions sur la clientèle de détail	3 381 816	2 090 482	4 163 205	2 604 269
Petites entreprises assimilées aux autres expositions	1 352 177	942 617	1 294 844	915 930
Actions	313 149	313 149	348 663	348 663
Titrisation	39 355	27 820	64 823	19 640
Autres actifs	1 088 667	565 677	853 154	671 517
	30 165 689	11 324 570	31 830 302	11 382 817
Dérivés	118 805	45 097	249 994	57 646
Engagements de crédit	666 765	623 454	643 529	602 720
Risques opérationnels		1 386 713		1 393 250
	30 951 259 \$	13 379 834 \$	32 723 825 \$	13 436 433 \$
Éléments inscrits au bilan				
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques, valeurs mobilières et valeurs acquises en vertu de conventions de revente		707 435 \$		725 449 \$
Prêts personnels		2 497 457		2 996 307
Prêts hypothécaires résidentiels		2 753 384		2 536 591
Prêts hypothécaires commerciaux, prêts commerciaux et engagements de clients en contrepartie d'acceptations		4 968 253		4 569 207
Autres actifs		398 041		555 263
		11 324 570 \$		11 382 817 \$

(1) Les montants sont présentés selon Bâle II comme déposés auprès du BSIF.

(2) Pour déterminer le coefficient de pondération des risques approprié, les évaluations de crédit réalisées par des agences de notation externes reconnues par le BSIF, comme Standard & Poor's, Moody's, Fitch et DBRS, sont utilisées. Selon la méthode standard, la Banque attribue le coefficient de pondération des risques correspondant au coefficient établi selon le processus de concordance du BSIF. Pour la majorité des expositions de la Banque à des contreparties souveraines ou à des banques, qui ont essentiellement leur siège social au Canada, ces coefficients de pondération des risques sont basés sur la note AAA attribuée au Canada. De plus, la Banque se fonde sur les notations externes pour certaines expositions notées, surtout dans la catégorie d'entreprise. En ce qui concerne les expositions non notées, principalement dans les catégories des expositions sur les clientèles de détail et d'entreprise, la Banque applique généralement les pondérations en fonction du risque prescrites en prenant en compte certains facteurs propres à l'exposition, y compris le type de contrepartie, le type d'exposition et les techniques d'atténuation du risque de crédit utilisées.

Incidence de l'adoption des modifications à la comptabilisation des avantages du personnel sur les fonds propres réglementaires

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a adopté la version modifiée de l'IAS 19, *Avantages du personnel*. Les modifications éliminent l'option de différer la comptabilisation des profits et des pertes découlant des régimes à prestations définies, connue comme la « méthode du corridor », que la Banque a utilisée par le passé, et exigent que les réévaluations soient comptabilisées dans les capitaux propres. L'adoption de cette norme réduira les capitaux propres d'environ 53,6 millions \$ au 1^{er} novembre 2013, et sur une base pro forma, aurait réduit le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au 31 octobre 2013 d'environ 0,2 %, pour s'établir à 7,4 %. Dans le but de se préparer en vue de ces modifications,

la Banque a pris des mesures proactives pour réduire la volatilité associée à ces réévaluations et aux changements des hypothèses futures fondées sur le marché afin de maintenir une solide position en matière de fonds propres à l'avenir.

MODIFICATIONS IMPORTANTES DU CAPITAL EN 2013 **Émission d'actions ordinaires aux termes du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions**

En décembre 2012, la Banque a mis en place son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions. Le régime offre aux porteurs d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de catégorie A canadiens admissibles de la Banque la possibilité de réinvestir automatiquement leurs dividendes en espèces trimestriels réguliers dans d'autres actions ordinaires de la

Banque. Au cours de l'exercice, la Banque a émis 384 892 nouvelles actions ordinaires aux termes du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, pour un produit net de 17,0 millions \$. De plus, 30 000 nouvelles actions ordinaires ont été émises aux termes du régime d'options d'achat d'actions, pour un produit net de 1,0 million \$.

Rachat d'actions privilégiées

Le 15 mars 2013, la Banque a racheté la totalité de ses actions privilégiées de catégorie A, série 9, pour une contrepartie de 100,0 millions \$.

DIVIDENDES

Le conseil d'administration doit approuver les versements de dividendes sur les actions privilégiées et ordinaires chaque trimestre. La déclaration et le versement de dividendes sont assujettis à certaines restrictions légales, comme il est décrit à la note 16 des états financiers consolidés annuels. Le niveau de dividendes déclarés sur les actions ordinaires reflète les vues de la direction et du conseil d'administration sur les perspectives financières de la Banque et prend en considération les attentes du marché et les attentes réglementaires, de même que les objectifs de croissance de la Banque, comme ils sont définis dans son plan stratégique. Le tableau suivant présente un sommaire des dividendes déclarés au cours des trois derniers exercices.

TABLEAU 25

DIVIDENDES SUR ACTIONS ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

Pour les exercices clos les 31 octobre [en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les ratios du dividende versé]

	2013	2012	2011
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	12 411 \$	11 775 \$	11 775 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire	1,98 \$	1,84 \$	1,62 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	56 037 \$	47 212 \$	38 757 \$
Ratio du dividende versé ⁽¹⁾	49,6 %	37,0 %	34,8 %
Ratio du dividende versé ajusté ⁽¹⁾	38,8 %	36,9 %	32,9 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

PROFIL DE RISQUE ET CADRE DE GESTION DES RISQUES

Les parties ombragées des rubriques du rapport de gestion qui suivent correspondent à une analyse des politiques et procédures de gestion du risque de crédit, du risque de marché, du risque d'illiquidité et du risque de financement, comme l'exige l'IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir, qui autorise l'inclusion de ces informations spécifiques dans le rapport de gestion. Par conséquent, ces parties ombragées font intégralement partie des états financiers consolidés annuels pour les exercices clos les 31 octobre 2013 et 2012.

RISQUES SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES RÉSULTATS FUTURS

Outre les principaux risques commerciaux décrits à la rubrique « Processus de gestion des risques » qui suit, la Banque est exposée à d'autres risques qui, selon elle, sont émergents. Cette rubrique présente les risques émergents qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats de la Banque et qui pourraient faire en sorte que ceux-ci diffèrent substantiellement des énoncés prospectifs définis au début de ce document. Bien que des processus et des contrôles exhaustifs soient mis en place pour atténuer ces risques, ces derniers pourraient, de par leur nature, influencer grandement sur la performance de la Banque.

Risques émergents

Conjoncture économique au Canada

La Banque exerce ses activités principalement au Québec et en Ontario mais également, dans une moindre mesure, dans le reste du Canada. Ses revenus sont donc particulièrement sensibles à la conjoncture économique et commerciale au Canada. Les principaux facteurs à surveiller comprennent les taux d'intérêt, l'inflation, les fluctuations des marchés des capitaux, la vigueur de l'économie et les volumes d'affaires de la Banque dans certaines régions clés. Le niveau très bas de pertes sur prêts reflète les

conditions de crédit favorables au Canada. Toutefois, une récession économique pourrait entraîner la hausse rapide des pertes sur prêts. Une détérioration prolongée de l'économie canadienne pourrait donc avoir une incidence défavorable sur les activités de la Banque. Selon les récentes tendances économiques constatées au Canada, une hausse rapide du chômage combinée à l'endettement actuel des ménages canadiens et à une correction du marché immobilier pourraient se répercuter sur les activités de la Banque.

Depuis 2009, l'endettement des ménages n'a cessé d'augmenter. Cette tendance à la hausse peut avoir des conséquences négatives si les taux d'intérêt augmentent considérablement ou si l'aggravation soudaine du chômage a une incidence sur le revenu personnel disponible. La Banque pourrait donc être touchée par une hausse des probabilités de défaut dans certains portefeuilles de prêts. La Banque est également exposée à une certaine concentration de prêts garantis par des biens immobiliers (comme les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels, de marges de crédit garanties, de prêts immobiliers et certaines parties du portefeuille de prêts commerciaux). Une correction possible du marché immobilier canadien pourrait donc avoir une incidence négative sur les portefeuilles de prêts.

En outre, des modifications imprévues aux habitudes des consommateurs en matière de dépenses et d'épargne pourraient

avoir des conséquences directes sur la conjoncture économique. Les relations d'affaires avec les clients pourraient par conséquent se dégrader, ce qui nécessiterait le développement rapide de nouveaux produits et services.

Évolution des lois et de la réglementation

L'évolution des lois et de la réglementation pourrait avoir une incidence sur la Banque en influant sur son offre de produits et de services et sur la compétitivité du secteur des services financiers. Certaines modifications importantes à la réglementation nationale et internationale apportées récemment pour renforcer les exigences en matière de fonds propres et de liquidités pourraient se répercuter sur les activités de la Banque. Les nouvelles règles applicables aux institutions financières ont considérablement augmenté et évoluent à un rythme effréné. Les règles qui sont déjà en place sont également visées et sont assujetties à des changements soudains, et la Banque doit s'y conformer. Cette situation exige une mobilisation considérable de ressources techniques, humaines et financières dans un délai très court. Par conséquent, les banques peuvent avoir à supporter les conséquences d'une mise en place rapide des modifications à la réglementation et le fardeau des coûts connexes.

CADRE DE GESTION DES RISQUES

La gestion des risques constitue pour la Banque une activité essentielle pour atteindre ses objectifs financiers et faire en sorte que son profil de risque soit conforme à l'appétit pour le risque qu'elle a défini. Dans ce contexte et pour permettre à la haute direction de s'assurer de l'existence de saines pratiques qui favorisent la gestion efficace et prudente de ses activités et de ses principaux risques, la Banque a élaboré un profil de risque et un cadre de gestion des risques (le « cadre »).

Ce cadre définit la structure de gouvernance des risques, les processus de gestion des risques et les principaux risques auxquels la Banque est exposée. Ce cadre présente également la structure de contrôle interne et de gouvernance d'entreprise qui favorise une saine gestion intégrée des risques. Il se compose de mécanismes qui permettent à la Banque de repérer les risques auxquels elle fait face, d'élaborer et d'appliquer des contrôles internes adéquats et efficaces pour garantir une gestion saine et prudente de ces risques, et de mettre en œuvre des systèmes fiables et complets pour surveiller l'efficacité de ces contrôles.

Le cadre a comme principal objectif la création et le maintien d'une culture de gestion des risques dans tous les secteurs d'activité et dans toutes les filiales de la Banque. Il vise également à :

- définir l'appétit pour le risque et le seuil de tolérance aux risques de la Banque;
- mettre en place des processus qui permettent de déceler, de comprendre et d'évaluer de façon continue les principaux risques;
- veiller à ce que la tolérance au risque de la Banque soit en accord avec sa stratégie et ses objectifs;
- établir des limites de risque et des politiques de gestion des risques saines et prudentes;
- élaborer et à appliquer des contrôles internes efficaces;
- définir les rôles et les responsabilités des comités en matière de gestion des risques.

APPÉTIT POUR LE RISQUE

La prise de risques fait partie intégrante des activités de la Banque. Les stratégies d'affaires tiennent compte des décisions concernant l'équilibre rendement/risques visé par la Banque et les moyens qu'elle compte prendre pour gérer et atténuer ces risques. La Banque a établi son appétit pour le risque, lequel est défini dans le cadre, et elle tente continuellement de maintenir un équilibre entre sa tolérance au risque et sa capacité à prendre des risques. Le comité de gestion des risques du conseil est responsable de l'examen annuel et de l'approbation de l'appétit pour le risque de la Banque.

L'appétit pour le risque est défini comme le niveau de risque que l'entreprise est prête à accepter pour atteindre ses objectifs, particulièrement lorsqu'un avantage y est associé :

- Il s'agit d'un vaste concept dans lequel sont décrits les types d'activités à élaborer et de risques auxquels la Banque est disposée à être exposée.
- L'appétit pour le risque se définit notamment en termes de cibles de rendement, de notes de crédit et de ratios des fonds propres.

La tolérance au risque s'entend des variations implicites et acceptables par rapport aux cibles de profil de risque de la Banque, mais elle peut aussi refléter le niveau de risque lorsqu'il n'y a pas d'avantage direct associé ou que le risque ne cadre pas avec les avantages qui y sont associés.

La capacité à prendre des risques est fonction de la disponibilité des ressources pour évaluer et atténuer les risques, et de la capacité d'absorption des pertes importantes.

La prise de position de la Banque quant au profil de risque pourrait se résumer comme une combinaison des éléments suivants :

- objectifs stratégiques : objectifs financiers, ratios cibles en matière de fonds propres, cibles de croissance et types d'activités; et
- un ensemble de limites internes décrites dans les politiques de la Banque qui définissent notre tolérance au risque (y compris les contraintes réglementaires).

PROGRAMME DE SIMULATIONS DE CRISE INTÉGRÉ

Les simulations de crise constituent une technique de gestion des risques utilisée pour évaluer les effets potentiels sur une institution de scénarios précis correspondant à des événements exceptionnels, mais plausibles. La haute direction a recours à cet outil pour prendre des décisions stratégiques, gérer les risques, évaluer l'adéquation des fonds propres et élaborer des plans de contingence. Les simulations de crise comprennent des analyses de scénarios et de sensibilité.

En 2013, la Banque a mis en œuvre un programme de simulations de crise intégré dans le but d'évaluer un éventail de scénarios plus ou moins sévères découlant de la détérioration de la conjoncture économique. L'incidence sur les risques d'illiquidité, de marché et de crédit est déterminée et regroupée pour permettre de saisir l'effet de ces scénarios sur la rentabilité de la Banque et sa position en matière de fonds propres.

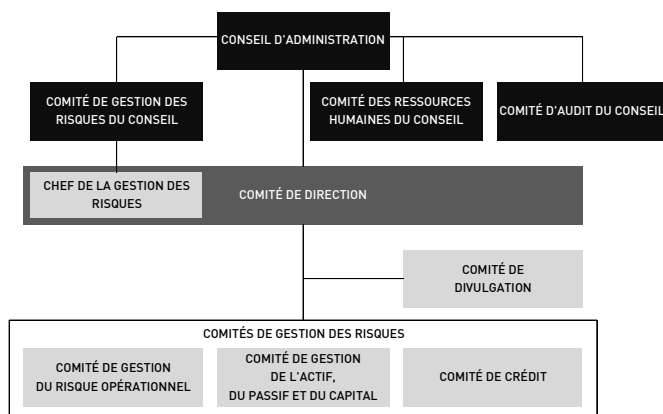
L'exercice fait appel à des experts de divers secteurs, notamment Économie, Finance, Trésorerie et Gestion des risques. Les membres de la haute direction participent à l'élaboration des

scénarios, tandis que les membres du comité de gestion des risques du conseil d'administration se chargent de la surveillance. Les résultats sont présentés aux membres de la haute direction et du comité de gestion des risques du conseil dans le cadre d'un exercice de planification stratégique et sont intégrés dans le processus d'adéquation des fonds propres.

Outre le programme intégré de simulations de crise, la Banque réalise des analyses de scénarios propres à certains types de risque et de sensibilité à ces risques afin d'évaluer le niveau de risque de différentes activités. Ces résultats font l'objet d'une surveillance au moyen des politiques de gestion des risques.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE

La responsabilité ultime de la gestion des risques incombe au conseil d'administration. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration approuve et révisé annuellement les politiques relatives au profil de risque et à la gestion des risques. Il délègue ensuite à la haute direction la responsabilité d'en élaborer les paramètres, de les communiquer et de les mettre en œuvre. La haute direction prend une part active dans le recensement, l'évaluation et la gestion des risques. Les directeurs des secteurs d'activité ont la responsabilité d'appliquer les politiques et, en collaboration avec le secteur Gestion des risques, de tenir la haute direction au courant de tout changement au niveau des risques.



Rôle et responsabilités des comités du conseil d'administration

Le **conseil d'administration** s'assure que la Banque maintient un processus adéquat de gestion stratégique qui tient compte des risques. De plus, sur la foi des attestations et des rapports consolidés fournis par la haute direction, il évalue une fois par an si la Banque exerce ses activités dans un environnement propice au contrôle interne.

Le **comité de gestion des risques du conseil d'administration** veille à ce que le cadre de gestion des risques soit appliqué correctement et examine périodiquement son efficacité. Le comité doit également s'assurer que le cadre prévoit un processus adéquat de gestion des risques aux fins de l'identification, de l'évaluation, de la quantification et de la gestion des risques, et de la mise en œuvre de politiques adéquates de gestion des risques.

Le **comité d'audit du conseil d'administration** s'assure que l'environnement de contrôle de la Banque favorise la gestion adéquate de ses activités et de ses principaux risques.

Rôle et responsabilités des comités internes de gestion des risques

Le **comité de direction**, présidé par le président et chef de la direction, agit à titre de principal comité de gestion des risques de la Banque. Il veille à ce que le cadre soit mis en application de manière efficiente. La haute direction prend une part active dans l'identification, l'évaluation et la gestion des risques, et est responsable de la mise en œuvre du cadre nécessaire à la gestion du risque d'affaires, du risque lié à la réglementation, du risque stratégique, du risque lié à la réputation et du risque d'assurance. En outre, le comité de gestion des risques, secondé par le comité de direction, évalue et examine les politiques de gestion des risques relatives aux risques de marché, d'illiquidité et de financement, au risque structurel de taux d'intérêt et aux risques de crédit, de réputation et opérationnel. Le comité de direction est également responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de gestion et d'adéquation du capital, du code de conduite et de la politique en matière de conformité.

Le **comité de gestion du risque opérationnel** révisé les politiques de gestion du risque opérationnel, les soumet à l'approbation du comité de direction et examine les rapports sur les pertes opérationnelles subies. De plus, il examine et approuve les outils de recensement et d'évaluation de la fréquence et de l'incidence des risques opérationnels, révisé les rapports destinés au comité de direction sur les plans d'action des secteurs d'activité permettant d'atténuer et de mieux gérer le risque opérationnel, et examine les indicateurs de risque opérationnel. Enfin, le comité de gestion du risque opérationnel est responsable de la supervision des plans de continuité des affaires et de la prévention de la fraude.

Le **comité de crédit** a pour responsabilité première de s'assurer que des politiques et procédures de crédit adéquates et des systèmes d'information liés à la gestion des risques de crédit courants et potentiels de la Banque ont été mis en œuvre, et d'approuver des prêts dans les limites établies. Il est également responsable d'examiner les arriérés de tous les types de prêt, d'autoriser les pertes sur prêts selon les limites établies et de s'assurer de l'adéquation des provisions pour pertes sur prêts.

Le **comité de gestion de l'actif, du passif et du capital¹** est responsable de s'assurer de la conformité aux limites relatives à la gestion du risque structurel de taux d'intérêt. Il recommande des stratégies de couverture afin de maintenir le niveau de risque à l'intérieur des limites approuvées par le conseil d'administration. Il supervise également la gestion des liquidités des filiales et de la Banque, et est responsable de la gestion des besoins de financement de la Banque et l'examen du plan d'urgence en matière de liquidités. Le comité doit également veiller à la supervision de la position de la Banque en matière de fonds propres et de sa structure du capital.

Le **comité de divulgation** a pour mandat d'examiner et d'approuver l'information financière de la Banque communiquée au public ou aux organismes de réglementation. Le comité de divulgation élabore également des stratégies de communication connexes.

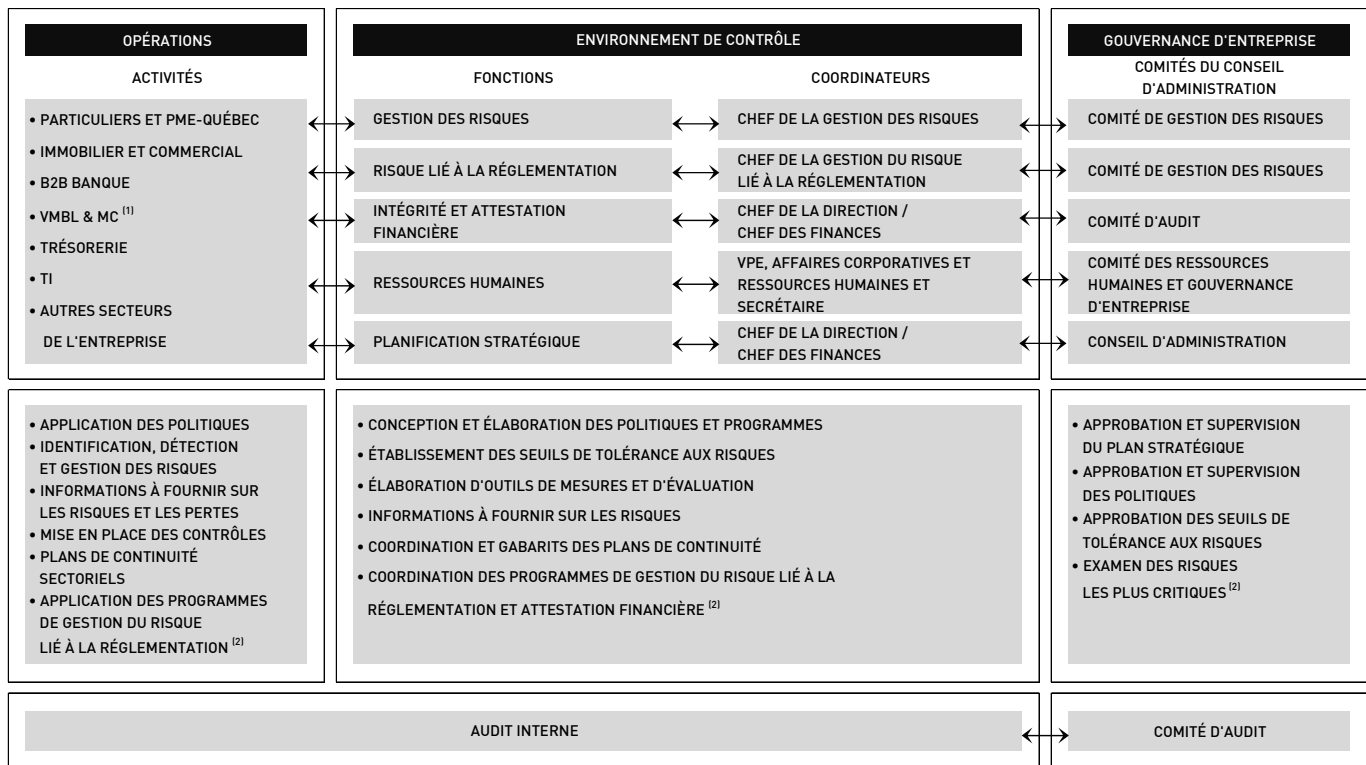
¹ Ce comité renvoie à l'acronyme anglais ALCO : Asset, Liability and Capital Management Committee.

FONCTIONS DE GOUVERNANCE SOUTENANT LA GESTION DES RISQUES

Le tableau qui suit présente la structure de contrôle et de gouvernance de la Banque (la « structure »), dans laquelle on retrouve plusieurs fonctions de gouvernance conçues pour améliorer la gestion des risques. La structure comporte trois volets distincts : les opérations, l'environnement de contrôle et la gouvernance d'entreprise. Les opérations sont au cœur de la gestion des risques puisque les directeurs des secteurs d'activité sont aux premières lignes pour recenser les risques et les gérer activement en appliquant des politiques en matière de risques et en mettant en œuvre des contrôles et des mesures d'atténuation des risques. L'environnement de contrôle s'articule autour de cinq fonctions : gestion des risques, gestion du risque lié à la

réglementation, intégrité financière, ressources humaines et planification stratégique. La responsabilité de chaque fonction est déléguée aux membres de la haute direction. Les comités du conseil d'administration surveillent l'environnement de contrôle. En ce qui a trait à la gouvernance d'entreprise, il incombe au conseil d'administration de s'assurer, dans la mesure du possible, que les objectifs et les stratégies de la Banque sont compatibles avec son degré de tolérance au risque global.

La fonction Audit interne joue également un rôle clé, puisqu'elle est responsable de la mise en place et du maintien d'un système fiable et complet de surveillance de l'efficacité des contrôles effectués au sein des différentes fonctions du cadre. Par ailleurs, les exigences réglementaires et légales font partie intégrante du cadre de la Banque.

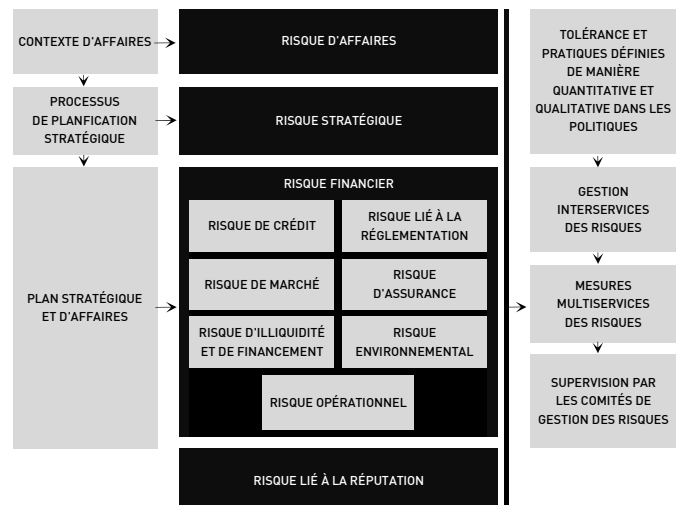


(1) Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux.

(2) Cette liste de fonctions n'est pas exhaustive.

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Le processus de gestion des risques de la Banque, présenté ci-contre, est interrelié au processus de planification stratégique à partir duquel le plan stratégique et d'affaires de la Banque est défini. Les politiques approuvées par le conseil d'administration décrivent les tolérances, les mesures et les responsabilités rattachées à chacun des principaux risques. Ces politiques sont mises en œuvre par les secteurs d'activité et leur application est supervisée par les comités de gestion des risques appropriés.



La gestion des risques est effectuée à l'échelle des unités d'affaires par les directeurs des secteurs d'activité qui gèrent activement les risques liés à leurs activités, ainsi que par les professionnels de la gestion des risques et du contrôle interne.

GESTION DU RISQUE D'AFFAIRES ET DU RISQUE STRATÉGIQUE

Le risque d'affaires correspond à l'incidence défavorable éventuelle de changements dans l'environnement économique, concurrentiel, réglementaire, fiscal ou comptable sur les résultats de la Banque.

Le risque stratégique découle de plans d'affaires, de stratégies, de processus de prise de décisions, d'attribution et d'utilisation des ressources inadéquats de la Banque.

La haute direction est responsable de la gestion du risque d'affaires et du risque stratégique de la Banque. Chaque année, la Banque met en œuvre un processus de planification stratégique dans le but d'analyser les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités et de déterminer la rentabilité et le profil de risque de ses divers secteurs d'activité. La stratégie globale de la Banque est établie par la haute direction et soumise à l'approbation du conseil d'administration.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une perte financière puisse survenir si une contrepartie (y compris un débiteur, l'émetteur d'un titre ou le garant d'un titre) ne respecte pas entièrement ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque relativement à un instrument financier au bilan ou hors bilan.

La gestion du risque de crédit est une fonction indépendante des opérations, ce qui préserve l'indépendance et l'intégrité de l'évaluation des risques. Le comité de crédit a pour mandat de superviser, sur une base opérationnelle, l'ensemble de la gestion du risque de crédit. Le rapport sur la gestion intégrée des risques, présenté chaque trimestre au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration, fournit un sommaire de l'information clé relative aux risques de crédit. Les politiques adoptées par la Banque en matière de gestion du risque de crédit assurent une appréciation adéquate des risques. Ces politiques couvrent l'autorisation de crédit par niveau d'autorité, l'attribution de notes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions cumulatives individuelles et collectives et la tarification en fonction du risque. Les politiques sont revues et approuvées périodiquement par le comité de gestion des risques du conseil.

Par l'intermédiaire de son département de gestion du risque de crédit, la Banque fait le suivi de ses portefeuilles de crédit, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, grâce à : i) des politiques et des mécanismes de révision des divers types de dossier; ii) des systèmes de cotation des risques et iii) l'analyse de la tarification.

Risque de crédit lié aux prêts

La Banque utilise des systèmes experts à l'appui du processus décisionnel pour la souscription de la plupart des prêts à la consommation, des prêts hypothécaires résidentiels et des cartes de crédit, ainsi que des petits prêts commerciaux. En ce qui concerne les autres prêts commerciaux, les demandes sont analysées au cas par cas par des équipes spécialisées. Chaque

mois, le comité de crédit de la Banque examine les prêts douteux et procède à des analyses sommaires des prêts en défaut depuis au moins 90 jours. Les processus de recouvrement sont centralisés et s'appuient sur une expertise spécialisée.

La Banque utilise divers outils pour gérer ses risques. Parmi ceux-ci, un système de notation des risques comprenant 19 notes est utilisé pour évaluer tous les types de crédit commercial. À partir d'une certaine note, les dossiers sont considérés comme étant sous surveillance et leur gestion suit des procédures spécifiques. Sur le plan de la qualité du portefeuille, un prêt est généralement considéré comme douteux lorsque les paiements d'intérêts accusent trois mois de retard ou plus ou si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recouvrer la totalité du capital à l'échéance.

Les provisions cumulatives individuelles pour pertes sont établies afin d'ajuster la valeur comptable des prêts douteux importants à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus estimatifs. Dans le cas des prêts douteux commerciaux et immobiliers, les provisions sont révisées sur une base individuelle dans le cadre d'un processus continu.

Outre les provisions cumulatives individuelles, la Banque maintient des provisions cumulatives collectives pour couvrir la perte de valeur de l'ensemble des prêts jugés négligeables lorsque pris individuellement, ainsi que des prêts ayant fait individuellement l'objet d'un test de dépréciation et qui s'avèrent ne pas être dépréciés. Les provisions cumulatives collectives couvrent la perte de valeur découlant d'événements générateurs de pertes survenus mais non répertoriés pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation mais dont l'incidence n'est pas encore évidente. Pour établir les provisions cumulatives collectives, la Banque utilise des modèles fondés sur la notation interne des risques des facilités de crédit et sur la probabilité de défaut connexe, ainsi que sur la perte en cas de défaut associée à chaque type de facilité.

Des renseignements supplémentaires sur les prêts douteux et les provisions cumulatives sont fournis aux tableaux 27 et 28.

La diversification est l'un des principes fondamentaux de la gestion des risques. À cette fin, la politique de crédit établit des lignes directrices pour limiter les concentrations de crédit par contrepartie et par secteur d'activité, et repère certains secteurs jugés trop à risque et donc à éviter. Il y a concentration du risque de crédit si un certain nombre de contreparties exerçant des activités similaires sont situées dans la même région géographique ou possèdent des caractéristiques économiques comparables. Leur capacité de respecter leurs obligations contractuelles pourrait être compromise par l'évolution de la conjoncture économique, de la situation politique ou autre.

La composition des portefeuilles de prêts est présentée dans les pages ci-après.

Risque de crédit lié aux dérivés

La plus grande partie de la concentration de crédit de la Banque dans des dérivés concerne des institutions financières, principalement des banques canadiennes. Le risque de crédit découlant d'une transaction sur les dérivés résulte de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles lorsqu'une ou plusieurs transactions ont un coût de remplacement positif pour la Banque. Le coût de remplacement correspond à ce qu'il en coûterait pour remplacer les transactions

aux taux du marché en vigueur en cas de manquement. Le montant d'équivalent-crédit découlant d'une transaction sur les dérivés correspond à la somme du coût de remplacement et d'un montant estimatif reflétant la variation éventuelle de la valeur du marché de la transaction jusqu'à l'échéance.

Le risque de crédit lié aux dérivés est généralement géré d'après les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limite et de surveillance que celles qui sont appliquées aux autres transactions de crédit. De plus, la Banque négocie des accords généraux de compensation de dérivés avec les contreparties importantes avec lesquelles elle effectue des transactions sous contrat. Ces accords réduisent le risque de crédit en cas de

défaillance en permettant la compensation simultanée de toutes les transactions avec une contrepartie donnée. Ces contrats permettent également à la Banque de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur marchande courante de ses positions lorsque la valeur franchit un certain seuil.

Exposition au risque de crédit

Le montant qui représente le mieux l'exposition maximale au risque de crédit de la Banque aux 31 octobre 2013 et 2012, sans tenir compte d'aucune garantie ni d'aucun rehaussement de crédit, correspond à la somme des actifs financiers au bilan consolidé de la Banque auxquels s'ajoutent les engagements liés au crédit énumérés ci-dessous.

TABLEAU 26

EXPOSITIONS MAXIMALES AU RISQUE DE CRÉDIT

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2013	2012
Actifs financiers, comme présentés au bilan consolidé ⁽¹⁾	33 108 \$	34 251 \$
Engagements liés au crédit		
Facilités de crédit aux particuliers	1 908	1 852
Marges sur cartes de crédit	1 544	1 319
Montants non utilisés des facilités de crédit approuvées	3 248	3 158
	39 808 \$	40 580 \$

(1) Excluent les titres de capitaux propres.

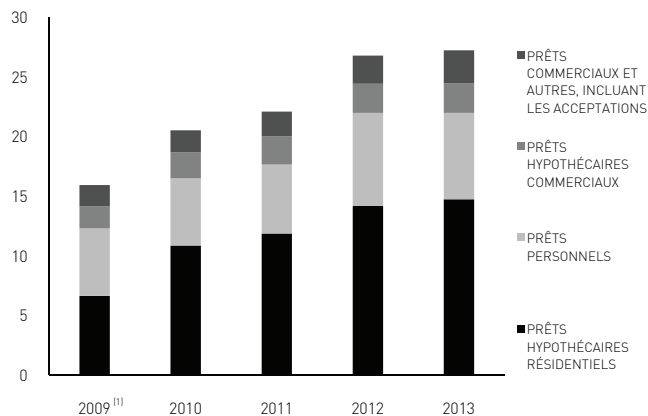
Composition du portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts de la Banque est constitué de prêts personnels, de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, y compris des acceptations bancaires. La composition du portefeuille de prêts au 31 octobre 2013 est demeurée relativement inchangée par rapport à il y a un an. Les prêts hypothécaires résidentiels incluent principalement des prêts hypothécaires de détail garantis par des immeubles résidentiels de un à quatre logements.

Les positions dans des prêts aux particuliers et aux microentreprises représentent plus de 85 % du portefeuille de prêts de la Banque, ce qui reflète sa forte présence auprès des particuliers par l'intermédiaire de ses secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec et B2B Banque. De plus, les prêts commerciaux et les prêts hypothécaires commerciaux sont accordés essentiellement à de petites et moyennes entreprises.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

(en milliards de dollars canadiens)



(1) Conformément aux PCGR du Canada antérieurs.

Prêts personnels

Au 31 octobre 2013, le portefeuille de prêts personnels totalisait 7,2 milliards \$, une baisse de 0,6 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2012. Cette baisse tient compte principalement de la perte de clientèle dans les portefeuilles acquis, du ralentissement de la demande de prêts à la consommation, en raison du processus continu de désendettement des Canadiens et, dans une moindre mesure, de la rationalisation en cours du portefeuille de financement aux points de vente.

Une partie des prêts à l'investissement acquis de la Fiducie AGF présente un profil de risque de crédit plus élevé qui pourrait donner lieu à des provisions pour pertes relativement plus élevées dans l'avenir. Néanmoins, le portefeuille de prêts acquis devrait avoir une incidence positive globale sur le profil de rendement futur du portefeuille de prêts personnels de la Banque puisqu'il produit des marges relativement plus élevées que le portefeuille de prêts initialement déboursés par B2B Banque.

Prêts hypothécaires résidentiels

Comme l'indique le tableau 27 à la page 51, le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 0,6 milliard \$, ou 4 %, au cours de l'exercice 2013. La croissance moins soutenue par rapport à l'exercice précédent est imputable en partie au resserrement des règles régissant les prêts hypothécaires du gouvernement fédéral au deuxième semestre 2012 et au ralentissement de la croissance du prix des maisons et de l'activité. Comme c'est le cas pour les prêts à l'investissement acquis, les prêts hypothécaires acquis ont un ratio risque-rendement plus élevé mais devraient toutefois avoir une incidence positive globale sur le profil de rendement futur de ce portefeuille.

Prêts hypothécaires commerciaux

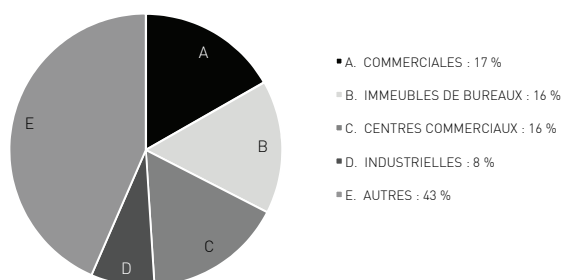
Au 31 octobre 2013, les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 45,2 millions \$, ou 2 %, par rapport à ceux de l'exercice 2012, pour s'établir à 2,5 milliards \$, en dépit de ventes de prêts totalisant 94,7 millions \$ en 2013. En 2013, en raison de la vente de prêts, la proportion de prêts à terme fixe de ce portefeuille a diminué, pour s'établir à 40 %, alors qu'elle était de 48 % à la fin de l'exercice 2012. Cette composition de prêts permet de réaliser l'équilibre entre la stabilité des volumes du portefeuille et l'optimisation des marges d'intérêt.

En 2013, la Banque a continué d'accroître sa présence sur le marché immobilier en tirant parti des occasions de croissance offertes par le marché immobilier intermédiaire canadien. Cette présence grandissante a joué un rôle clé dans l'amélioration de la rentabilité de la Banque, les activités commerciales générant des marges plus élevées. À plus long terme, la Banque continuera de tirer parti de sa clientèle solide et de se concentrer sur le service à sa clientèle de longue date et, le cas échéant, de composer avec l'augmentation de la taille des projets de développement immobilier.

Ce portefeuille contribue également à l'amélioration de la diversification géographique au Canada et, par le fait même, au rehaussement du profil global de la Banque. Au 31 octobre 2013, le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux était réparti comme suit : 71 % du portefeuille total de prêts hypothécaires commerciaux en Ontario et dans l'Ouest canadien et 29 % au Québec (72 % en Ontario et dans l'Ouest canadien et 28 % au Québec au 31 octobre 2012). La valeur comptable moyenne des prêts s'établissait à 1,8 million \$ au 31 octobre 2013 (1,9 million \$ au 31 octobre 2012).

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ

(en pourcentage)



Prêts commerciaux

Au 31 octobre 2013, le portefeuille de prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, a totalisé 2,8 milliards \$, en hausse de 0,4 milliard \$ par rapport à 2,4 milliards \$ au 31 octobre 2012. Cette hausse est principalement attribuable aux petites et moyennes entreprises au Québec et, dans une moindre mesure, aux prêts octroyés sur le marché intermédiaire

canadien. Récemment, la Banque a mis davantage l'accent sur le développement d'activités commerciales à marge élevée pour accroître sa rentabilité. En 2013, les investissements ciblés dans le secteur d'activité PME-Québec ont contribué à accroître les prêts de 283,0 millions \$, ou 21 % (198,7 millions \$, ou 17 %, en 2012).

Le portefeuille couvre un large éventail de secteurs, et aucun secteur ne représente plus de 3 % (3 % en 2012) du total des prêts et des engagements de clients en contrepartie d'acceptations, signe d'une saine gestion des risques liés à ce portefeuille.

Le tableau 27 présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Prêts douteux

Les prêts douteux bruts ont diminué de 28,6 millions \$ depuis le début de l'exercice, pour s'établir à 99,4 millions \$ au 31 octobre 2013. Cette diminution des prêts douteux reflète l'amélioration des portefeuilles de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, étant donné que les emprunteurs ont continué d'être avantagés par les conditions de crédit favorables ainsi que par les conditions de marché actuelles au Canada. Cette diminution a été contrebalancée en partie par une augmentation des prêts douteux dans les portefeuilles de prêts de détail attribuable aux portefeuilles de prêts acquis et au volume plus élevé de prêts hypothécaires résidentiels. Parallèlement, la Banque a continué de réduire son exposition au marché du financement aux points de vente à risque plus élevé.

Depuis le 31 octobre 2012, les provisions cumulatives individuelles ont diminué de 13,6 millions \$, pour s'établir à 34,3 millions \$ au 31 octobre 2013. Au cours de la même période, les provisions cumulatives collectives ont augmenté de 11,6 millions \$ en raison surtout des portefeuilles de prêts de détail acquis. Les provisions cumulatives collectives reflètent l'estimation par la direction des pertes subies en raison de la détérioration de la qualité du crédit de prêts considérés comme étant négligeables, lorsque pris individuellement, et des prêts ayant fait individuellement l'objet d'un test de dépréciation et qui s'avèrent ne pas être dépréciés.

La note 6 des états financiers consolidés annuels présente de plus amples renseignements à ce sujet.

TABLEAU 27

RÉPARTITION DES PRÊTS PAR PORTEFEUILLE DE CRÉDIT ET PAR INDUSTRIE

Aux 31 octobre ou pour les exercices clos à cette date (en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

2013

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX	MONTANT NET DES PRÊTS DOUTEUX ⁽¹⁾	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR AUTRES PRÊTS	PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS ⁽²⁾
Personnels	7 245 474	\$ 13 971	\$ —	\$ 7 008	\$ 6 963	\$ 32 953	\$ 31 668
Hypothécaires résidentiels	14 735 211	32 651	—	3 122	29 529	5 884	8 713
Hypothécaires commerciaux	2 488 826	14 082	9 731	254	4 097	15 764	(3 640)
	24 469 511	60 704	9 731	10 384	40 589	54 601	36 741
Commerciaux et autres (incluant les acceptations)							
Fabrication	189 572	11 371	10 514	183	674	1 617	(2 007)
Transformation et ressources naturelles	109 570	13 791	10 608	37	3 146	324	(290)
Agriculture	279 476	5 588	494	343	4 751	3 026	19
Services publics	134 731	—	—	8	(8)	67	2
Commerce de gros et détail	485 881	1 381	1 127	265	(11)	2 340	487
Construction	195 911	1 925	140	207	1 578	1 828	536
Services financiers	176 695	991	215	173	603	1 525	52
Immobilier, location et location à bail	668 859	428	—	195	233	1 715	234
Autres services et administration publique	364 984	1 161	490	2	669	21	301
Transport et communications	107 327	401	269	63	69	556	(181)
Autres	46 180	1 650	678	189	783	1 655	106
	2 759 186	38 687	24 535	1 665	12 487	14 674	(741)
Total	27 228 697	\$ 99 391	\$ 34 266	\$ 12 049	\$ 53 076	\$ 69 275	\$ 36 000
En % du portefeuille de prêts et d'acceptations		0,37 %			0,19 %		

2012

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX	MONTANT NET DES PRÊTS DOUTEUX ⁽¹⁾	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR AUTRES PRÊTS	PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS ⁽²⁾
Personnels	7 806 067	\$ 16 863	\$ —	\$ 10 081	\$ 6 782	\$ 24 724	\$ 25 328
Hypothécaires résidentiels	14 169 095	21 971	—	390	21 581	2 254	3 454
Hypothécaires commerciaux	2 443 634	36 672	14 070	—	22 602	16 406	1 527
	24 418 796	75 506	14 070	10 471	50 965	43 384	30 309
Commerciaux et autres (incluant les acceptations)							
Fabrication	186 935	19 167	18 377	223	567	1 523	3 046
Transformation et ressources	111 130	15 672	10 988	45	4 639	305	1 954
Agriculture	259 402	10 084	494	417	9 173	2 849	(178)
Services publics	54 316	—	—	9	(9)	63	—
Commerce de gros et détail	423 456	1 508	1 507	322	(321)	2 203	6
Construction	174 578	1 378	315	252	811	1 721	266
Services financiers	140 934	903	237	210	456	1 436	34
Immobilier, location et location à bail	533 953	248	153	236	(141)	1 615	(2 981)
Autres services et administration publique	326 387	1 687	475	3	1 209	20	327
Transport et communications	109 184	722	614	77	31	524	(347)
Autres	41 808	1 148	619	227	302	1 558	564
	2 362 083	52 517	33 779	2 021	16 717	13 817	2 691
Total	26 780 879	\$ 128 023	\$ 47 849	\$ 12 492	\$ 67 682	\$ 57 201	\$ 33 000
En % du portefeuille de prêts et d'acceptations		0,48 %			0,25 %		

(1) Le montant net des prêts douteux correspond au montant brut des prêts douteux moins les provisions cumulatives individuelles et les provisions cumulatives collectives pour prêts douteux.

(2) Imputées à l'état du résultat consolidé.

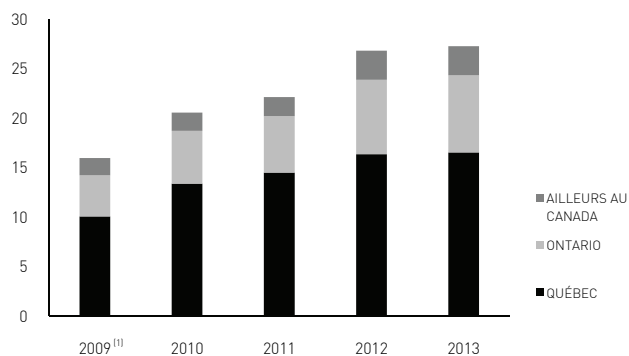
Répartition géographique des prêts

La Banque exerce ses activités partout au Canada. Au Québec, la majorité des produits de crédit de la Banque sont offerts principalement par l'intermédiaire de son réseau de succursales et de ses centres d'affaires commerciaux. La Banque étend ses activités immobilières et commerciales partout au Canada par l'entremise de plusieurs centres d'affaires commerciaux en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Elle offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers et de courtiers à l'échelle du Canada par l'entremise de B2B Banque. Au 31 octobre 2013, les prêts consentis au Québec constituaient 60 % du total des prêts, et les prêts consentis à des emprunteurs ailleurs au Canada, 40 % (respectivement 61 % et 39 % au 31 octobre 2012).

Cette légère variation des pourcentages tient compte principalement de l'incidence des acquisitions, qui contribue davantage à la diversification géographique de la Banque.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS

(en milliards de dollars canadiens)



(1) Conformément aux PCGR du Canada antérieurs.

TABLEAU 28

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS PAR PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

	2013		2012	
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX
Québec				
Personnels	2 728 801 \$	3 982 \$	3 217 193 \$	4 810 \$
Hypothécaires résidentiels	10 754 460	22 414	10 463 663	17 372
Hypothécaires commerciaux	722 090	1 630	682 144	11 886
Commerciaux et autres (incluant les acceptations)	2 296 708	29 272	1 948 530	43 300
	16 502 059	57 298	16 311 530	77 368
Ailleurs au Canada				
Personnels	4 516 673	9 989	4 588 874	12 053
Hypothécaires résidentiels	3 980 751	10 237	3 705 432	4 599
Hypothécaires commerciaux	1 766 736	12 452	1 761 490	24 786
Commerciaux et autres (incluant les acceptations)	462 478	9 415	413 553	9 217
	10 726 638	42 093	10 469 349	50 655
Total	27 228 697 \$	99 391 \$	26 780 879 \$	128 023 \$

Assurances et garanties détenues à l'égard des portefeuilles de prêts

Une part importante du portefeuille de prêts de la Banque est assurée auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou garantie par les actifs des emprunteurs.

La SCHL offre un programme d'assurance prêt hypothécaire dont l'objectif ultime est de faciliter l'accès pour les Canadiens à du financement hypothécaire à coût abordable. À titre de prêteur agréé en vertu de ce programme, la Banque bénéficie de la couverture d'assurance, réduisant ainsi son risque global de crédit. La Banque assure également des groupes de prêts hypothécaires par l'intermédiaire d'un programme d'assurance de la SCHL. De plus, en maintenant une forte proportion de prêts hypothécaires résidentiels assurés, la Banque conserve sa capacité de mener des activités de titrisation pour financer ses activités à un coût optimal et gérer ses liquidités. À la fin de l'exercice 2013, près de 60 % des prêts hypothécaires résidentiels garantis par des immeubles résidentiels de un à quatre logements étaient assurés essentiellement par la SCHL, un taux relativement inchangé par rapport à 2012. La Banque détient également des garanties sur les propriétés

immobilières pour les autres prêts hypothécaires traditionnels, y compris les marges de crédit hypothécaire, dont la valeur n'excède jamais 80 % de la valeur des propriétés initialement estimée, conformément aux exigences légales.

Au 31 octobre 2013, le ratio prêts-valeur moyen des prêts hypothécaires résidentiels assurés et non assurés est estimé à respectivement 65 % et 52 %.

Conformément aux politiques de gestion du risque de crédit de la Banque, les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de marges de crédit hypothécaire sont régulièrement passés en revue pour assurer que le niveau de risque associé à ces portefeuilles demeure conforme à l'appétit pour le risque de la Banque et à ses objectifs stratégiques. Dans le cadre de cette surveillance, les portefeuilles sont soumis à des tests pour refléter l'incidence d'une récession économique potentielle qui entraînerait un recul de la valeur des propriétés. En raison du volume élevé de prêts assurés et du niveau relativement bas du ratio prêts-valeur moyen des prêts hypothécaires non assurés, reflétant l'excellente qualité des garanties, la Banque prévoit, selon ce scénario, qu'il serait possible de continuer de gérer efficacement les pertes sur prêts.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont garantis par des actifs spécifiques, dont des projets de construction, des propriétés commerciales, des centres commerciaux, des immeubles de bureaux, des usines, des entrepôts et des condominiums industriels. De manière générale, la valeur de ces prêts n'excède pas 60 % à 75 % de la valeur des propriétés initialement estimée, selon la nature du prêt.

Les autres prêts commerciaux sont en général garantis par divers actifs, comme les stocks et les créances, ainsi que, dans certains cas, par des privilèges additionnels sur les biens immobiliers et les autres immobilisations corporelles.

Le portefeuille de prêts à l'investissement de la Banque se compose principalement de prêts sur fonds communs de placement. La souscription des prêts est soumise à un processus rigoureux qui permet de gérer le risque de crédit associé aux clients de manière efficiente. Les autorisations sont très largement fondées sur la capacité des clients à rembourser des prêts, de même que sur la solidité de leur situation financière, qui repose principalement sur leur note de crédit. Enfin, les prêts sont garantis par une liste exhaustive de fonds communs de placement et de fonds distincts admissibles. Plus le ratio prêt-valeur augmente, plus les critères imposés sont stricts. Pour les prêts dont les déboursements sont importants, des renseignements additionnels sur les revenus personnels et les actifs nets sont habituellement exigés. En ce qui a trait au portefeuille de prêts à l'investissement acquis en 2012, la souscription de prêts reposait davantage sur les garanties disponibles.

Le processus de souscription de marges de crédit hypothécaire et de prêts au financement aux points de vente permet d'évaluer le risque de crédit associé aux clients. De plus, ces prêts sont garantis par des actifs immobiliers et d'autres actifs. Enfin, 8 % du portefeuille de prêts personnels de la Banque est composé de prêts étudiants et de prêts accordés dans le cadre du programme Immigrants investisseurs, qui sont garantis par le gouvernement fédéral ou le gouvernement d'une province.

Autres garanties détenues

Lorsqu'elle exerce des activités de négociation, telles que la convention de revente et des transactions sur dérivés, la Banque exige que la contrepartie fournisse une garantie qui la protège contre les pertes en cas de défaut de la contrepartie. Les transactions portant sur des garanties sont effectuées selon des modalités qui sont courantes et habituelles dans les activités de négociation standard. Voici des exemples de modalités concernant des actifs offerts en garantie que la Banque peut vendre, donner en garantie ou affecter de nouveau en garantie.

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.
- Les actifs donnés en garantie sont remis à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de vendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente en vertu de laquelle le bien est donné en garantie.
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit remettre un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Au 31 octobre 2013, la valeur marchande approximative des biens affectés en garantie auprès de la Banque à l'égard des valeurs acquises en vertu de conventions de revente était

de 1 218,3 millions \$ (631,2 millions \$ au 31 octobre 2012). Toutes les garanties reçues ont été affectées de nouveau en garantie dans le cadre d'engagements liés aux valeurs vendues à découvert.

GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (« GAP ») de la Banque.

Le **risque de taux d'intérêt** découle de l'incidence négative potentielle des fluctuations des taux d'intérêt. La section portant sur les activités de GAP décrit la gestion globale du risque de taux d'intérêt. Le risque structurel de marché est principalement lié aux différences de dates d'échéance ou de dates de réévaluation des éléments au bilan et hors bilan, ainsi qu'aux options incorporées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé de prêts et les clauses de rachat de dépôts.

Le **risque de change** est le risque de perte que la Banque pourrait subir en raison de fluctuations défavorables des taux de change. Il découle essentiellement des positions de change détenues par la Banque pour soutenir l'offre de produits et services en devises autres que le dollar canadien, des activités de négociation et, dans une moindre mesure, du non-appariement en devises des actifs et des passifs au bilan ou hors bilan, ainsi que de la non-concordance des entrées et sorties de trésorerie en devises.

Le **risque lié aux actions** correspond au risque de perte financière que la Banque pourrait subir à la suite de fluctuations défavorables du cours des actions ou de l'instabilité du marché boursier en général.

Politiques et normes

L'objectif premier d'une gestion efficace des risques de marché est de mesurer adéquatement les principaux risques de marché et de veiller à ce que ces risques ne dépassent pas le seuil de tolérance au risque de la Banque. La Banque s'est donc dotée de politiques et de limites pour surveiller et encadrer l'exposition aux risques de marché découlant de ses activités de négociation, de placement et de GAP. Ces politiques et limites établissent les pratiques de gestion de la Banque relativement à divers risques associés à ses activités de trésorerie. Elles sont approuvées par le comité de direction et par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, au moins annuellement, afin de s'assurer de leur conformité aux principes, objectifs et stratégies de gestion.

Des rapports détaillés sur le niveau de risque et sur la surveillance des limites sont produits quotidiennement et présentés comme suit :

- quotidiennement aux gestionnaires de portefeuilles et de risques;
- trimestriellement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Méthodes d'évaluation et de gestion des risques de marché (taux d'intérêt, change et actions)

L'évaluation des risques de marché auxquels la Banque est exposée repose sur la combinaison de diverses mesures telles que :

- des limites dites nominales;
- la valeur à risque (VaR);
- des simulations de crise et d'autres mesures de sensibilité.

Limites dites nominales

La Banque fixe des limites qui sont conformes à son plan d'affaires et à son profil de risque de marché. En établissant ces limites, la Banque tient compte de la volatilité et de la liquidité du marché, de l'expérience organisationnelle et des stratégies d'affaires. Des limites sont établies au niveau des portefeuilles, des secteurs d'activité, des facteurs de risque et de la Banque dans son ensemble, et sont surveillées quotidiennement. Les limites de risque de marché sont fondées sur les principaux facteurs de risque liés aux activités et peuvent comprendre des montants nominaux de référence, des mesures de sensibilité, la VaR et d'autres simulations de crise. La Banque utilise une combinaison de ces méthodes selon la complexité et la nature de ses activités.

Valeur à risque

La VaR correspond à la perte potentielle que la Banque peut subir sur une période d'une journée, avec un niveau de confiance de 99 %. Par conséquent, les chances que les pertes réelles subies un jour donné soient plus élevées que la VaR sont théoriquement de 1 %. Pour calculer la VaR, des simulations historiques, prenant implicitement en compte les corrélations entre les différents facteurs de risque, sont effectuées. La VaR est basée sur un historique de données de 300 jours. Les VaR sont calculées sur une base quotidienne pour l'ensemble des activités des marchés financiers. La Banque utilise des tests de validité rétroactifs pour comparer les profits et les pertes théoriques aux résultats de la VaR de négociation. Cela permet de valider les hypothèses statistiques du modèle de VaR. Ces tests sont effectués pour chaque unité fonctionnelle spécifique et chaque facteur de risque, ainsi que pour le portefeuille de négociation dans son ensemble. La variation théorique des profits et pertes est générée en utilisant les fluctuations de prix quotidiennes et en formulant l'hypothèse que la composition du portefeuille de négociation est stable.

Simulations de crise et d'autres mesures de sensibilité

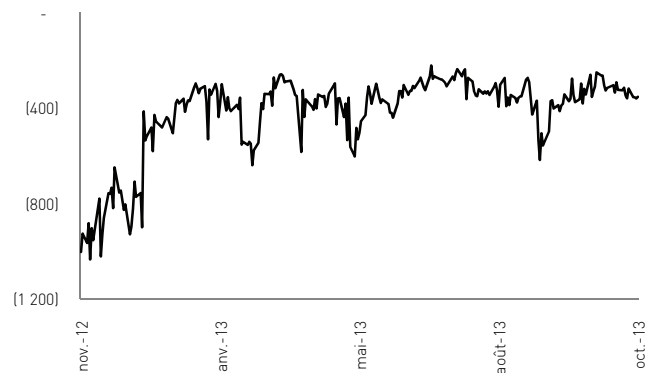
Parallèlement aux calculs de la VaR, l'incidence des simulations de crise sur les profits et les pertes est estimée pour les portefeuilles de négociation et de placement, et les résultats qui en découlent sont utilisés pour évaluer l'incidence de situations de marché anormales, mais plausibles. Les simulations de crise représentent une mesure de risque complémentaire à la VaR et visent à fournir une estimation des pires pertes que la Banque pourrait subir en présence de scénarios multiples. Le programme de simulations de crise intégré de la Banque combine des scénarios historiques, théoriques et statistiques afin de simuler l'incidence de changements importants des facteurs de risque sur la valeur de marché des portefeuilles. La Banque produit également, sur une base quotidienne, des mesures de sensibilité, incluant des mesures de volatilité et des mouvements parallèles de courbes de rendement, sur des unités fonctionnelles spécifiques et sur les activités des marchés des capitaux dans leur ensemble.

Activités de négociation

Les activités de négociation se font en fonction des besoins de la Banque et de ses clients. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités pour lesquelles la Banque agit à titre de principal ou d'agent pour le compte de ses clients. Ces activités sont menées principalement par le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux et, dans une moindre mesure, par la Trésorerie corporative de la Banque. Le graphique ci-après présente la VaR totale quotidienne du portefeuille de négociation pour l'exercice 2013.

VaR QUOTIDIENNE DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION SUR LES 12 DERNIERS MOIS

(en milliers de dollars canadiens)



Activités de gestion de l'actif et du passif

Les activités de GAP visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations défavorables des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique du capital de la Banque. Ce risque est attribuable principalement aux différences entre les dates d'échéance ou les dates de réévaluation des éléments au bilan et des éléments hors bilan, ainsi qu'aux options incorporées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé des prêts, le rachat des dépôts et les engagements hypothécaires.

La gestion du risque structurel nécessite un suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts :

- les opérations bancaires de la clientèle de la Banque, qui dépendent des choix des clients, de la disponibilité des produits et des stratégies de tarification selon les termes;
- les activités de placement, qui comprennent les titres négociables et le financement institutionnel;
- les activités de négociation de titres, lesquels sont évalués quotidiennement à leur juste valeur de marché selon l'évolution des taux;
- un portefeuille de couverture qui permet à la Banque de contenir le risque global lié aux taux d'intérêt à l'intérieur de strictes limites internes.

La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour atteindre ces objectifs, divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, dont, principalement, des swaps de taux d'intérêt, sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan de la Banque et

pour couvrir le risque inhérent aux options incorporées dans les produits de prêts et de dépôts.

Le risque structurel est géré globalement par la Trésorerie corporative de la Banque et surveillé par le comité de gestion de l'actif, du passif et du capital et par le comité de direction, conformément à la politique de gestion du risque structurel approuvée par le comité de gestion des risques du conseil d'administration. Cette politique définit les limites relatives à l'appréciation du risque lié à la valeur économique des capitaux propres et au revenu net d'intérêt. Ces limites de risque sont calculées en simulant l'incidence d'une variation parallèle, soudaine et soutenue de 100 points de base des taux pour toutes les échéances. Le risque lié au revenu net d'intérêt représente l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt au cours des 12 mois suivants. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres mesure l'incidence défavorable nette sur la valeur actualisée de l'actif et du passif figurant au bilan et hors bilan.

Les positions des portefeuilles sont revues périodiquement par le comité de gestion de l'actif, du passif et du capital qui a la responsabilité de surveiller le positionnement de la Banque en ce qui concerne les fluctuations anticipées de taux d'intérêt et de recommander la couverture de tout risque de taux d'intérêt non désiré. De plus, des rapports de suivi des risques sont présentés périodiquement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil.

Dans le cadre d'une saine gestion du risque structurel, un relevé des écarts de retarification hebdomadaire est produit. Ce relevé sert ensuite de base à des analyses de simulation de l'incidence des fluctuations de taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux

actionnaires ordinaires. L'un des exercices de simulation consiste à soumettre le bilan de la Banque à des hausses et à des baisses parallèles, soudaines et soutenues de 1 % et de 2 % des taux d'intérêt. Au 31 octobre 2013, par exemple, pour tous les portefeuilles, une augmentation de 1 % du taux d'intérêt aurait entraîné une augmentation d'environ 10,0 millions \$ du revenu net d'intérêt avant impôts pour les 12 mois suivants, et aurait eu des retombées négatives de 22,7 millions \$ sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. En raison de la faiblesse persistante des taux d'intérêt à la fin de l'exercice, certains résultats de l'analyse de sensibilité aux taux d'intérêt ne sont pas symétriques quant à l'incidence sur le revenu net d'intérêt au cours des 12 prochains mois. Le tableau 29 ci-après présente d'autres fluctuations de taux d'intérêt. Ces résultats reflètent les efforts de la haute direction pour tirer parti des fluctuations prévues des taux d'intérêt à court et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations bien en deçà des limites approuvées. La position de la Banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt, au 31 octobre 2013, est présentée à la note 24 des états financiers consolidés annuels.

Les estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses et de facteurs, qui correspondent aux lignes directrices approuvées par le comité de direction, soit :

- les seuils de passif-dépôts;
- en ce qui a trait aux simulations du revenu net d'intérêt, le renouvellement des prêts et des dépôts échus selon les modalités actuelles du marché;
- les actifs et les passifs au bilan et hors bilan sont généralement considérés comme venant à échéance à la date la plus rapprochée de l'échéance ou de la réévaluation contractuelle.

TABLEAU 29

ANALYSE DE SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

	2013		2012	
	INCIDENCE SUR LE REVENU NET D'INTÉRÊT ⁽¹⁾	INCIDENCE SUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES ⁽²⁾	INCIDENCE SUR LE REVENU NET D'INTÉRÊT ⁽¹⁾	INCIDENCE SUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES ⁽²⁾
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation de 100 points de base	9 984	\$ (22 746)	\$ 16 701	\$ (19 710)
Diminution de 100 points de base	(15 768)	23 302	(14 948)	20 833
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation de 200 points de base	20 044	(44 426)	33 506	(38 016)
Diminution de 200 points de base	(66 592)	\$ 35 920	\$ (74 716)	\$ 28 686

(1) Au cours des 12 prochains mois.

(2) Après impôts sur le résultat.

Risque de change

Le risque de change est surveillé à l'aide de limites nominales et d'autres analyses de sensibilité pour les activités de négociation. Les actifs et les passifs libellés en dollars américains totalisaient respectivement 219,3 millions \$ (216,9 millions \$ au 31 octobre 2012) et 223,1 millions \$ (207,1 millions \$ au 31 octobre 2012).

En outre, le risque relatif aux dérivés en dollars américains est limité étant donné que ces contrats sont acquis et vendus principalement afin de répondre aux besoins précis de clients. Au 31 octobre 2013, l'effet d'une variation soudaine de 5 % des taux de change n'aurait pas d'incidence importante sur le résultat net et les capitaux propres.

Les actifs et les dépôts libellés dans d'autres devises, essentiellement en euros, totalisaient respectivement 13,8 millions \$ (12,1 millions \$ au 31 octobre 2012) et 10,4 millions \$ (13,2 millions \$ au 31 octobre 2012). Les devises autres que le dollar américain ne sont généralement achetées ou vendues que pour satisfaire aux besoins précis de clients. Conséquemment, le risque de change auquel la Banque est exposée à l'égard de ces devises est limité.

Risque lié aux actions

Les positions de la Banque en titres de participation consistent principalement en des titres négociés sur un marché boursier au Canada et, par conséquent, la sensibilité de ces portefeuilles est essentiellement corrélée aux rendements du marché boursier canadien. Une partie des titres de participation de la Banque sert à couvrir des dépôts indexés. Le solde résiduel représente moins de 5 % (moins de 3 % au 31 octobre 2012) du portefeuille de titres global. Une fluctuation de 10 % du marché boursier canadien pourrait avoir une incidence de 5,1 millions \$ sur les capitaux propres de la Banque.

GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Les obligations financières comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, de même que les engagements au titre des emprunts, les placements et les garanties.

Le risque d'illiquidité global de la Banque est géré par la Trésorerie corporative et surveillé par le comité de gestion de l'actif, du passif et du capital, et, ultimement, par le comité de direction, conformément aux politiques régissant les liquidités, le financement et la gestion du nantissement. Le but principal de ces politiques est de faire en sorte que la Banque dispose de liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

La Banque définit sa tolérance au risque à l'égard de la liquidité et du financement comme étant le niveau de liquidité minimal requis qui assurerait la survie de la Banque pendant au moins 90 jours dans l'éventualité d'une crise de liquidité.

La Banque effectue un suivi quotidien de ses liquidités et s'assure que les indicateurs de liquidité respectent les limites établies. Dans le cadre de la gestion du risque d'illiquidité, une attention particulière est accordée aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'à la disponibilité et à la demande de fonds au moment de la planification du financement. La Banque maintient une réserve d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles pour parer aux éventualités et qui constituent une réserve de liquidités. Elle définit ses besoins de liquidités au moyen de scénarios évaluant les actifs liquides nécessaires pour couvrir des taux prédéterminés de retrait de financement de gros et de dépôts de particuliers au cours de périodes précises. La Banque s'efforce de maintenir un volume stable de dépôts de base en provenance de sa clientèle de particuliers, commerciale et de courtiers, de même que des sources de financement de gros bien diversifiées. Les limites relatives aux sources de financement font l'objet d'une surveillance à l'échelon de la haute direction et du conseil d'administration. Les stratégies de financement comprennent

aussi la titrisation de prêts et l'émission de titres de participation ou de titres d'emprunt sur les marchés des capitaux. Un plan d'urgence en matière de liquidités est préparé et examiné régulièrement. Il s'agit d'un plan d'action détaillé qui permettrait à la Banque de s'acquitter de ses obligations dans l'éventualité d'une crise de liquidité interne ou externe.

Évolution de la réglementation en matière de liquidités

En décembre 2010, le CBCB a publié le document intitulé *Bâle III : dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité*, qui décrit deux nouvelles exigences en matière de liquidité qui s'ajoutent aux mesures supplémentaires relatives à la présentation. Ce document stipule que le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio de liquidité à long terme net (NSFR) deviendront les normes réglementaires minimales à compter respectivement de janvier 2015 et janvier 2018. D'autres mises à jour sur les outils de suivi du LCR et du risque de liquidité ont été publiées en janvier 2013. En avril 2013, le CBCB a publié de nouvelles lignes directrices sur la gestion des liquidités intrajournalières.

En novembre 2013, le BSIF a publié un projet de ligne directrice exhaustive de portée nationale qui tient compte des normes de liquidité et des outils de suivi du CBCB susmentionnés et a officialisé l'utilisation de l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Cette ligne directrice permettra d'assurer la bonne application de la ligne directrice sur les normes de liquidité de Bâle par les institutions conformément aux exigences du BSIF. La ligne directrice sera parachevée en 2014 et les chapitres sur le LCR, les NCCF et les outils de suivi des liquidités entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2015. La date de mise en œuvre des outils de gestion des liquidités intrajournalières et du NSFR et des éclaircissements en la matière n'a pas encore été déterminée, mais ne sera pas avant le 1^{er} janvier 2015. Il est actuellement encore trop tôt pour évaluer l'incidence définitive de ces propositions sur les exigences relatives aux liquidités, étant donné que certains aspects de ces propositions ne sont toujours pas finalisés tant à l'échelle internationale (CBCB) qu'à l'échelle nationale (BSIF) et que les propositions sont susceptibles d'être encore modifiées avant l'entrée en vigueur des règlements définitifs. Quoi qu'il en soit, la Banque analyse actuellement les écarts entre les exigences actuelles en matière de liquidités et les nouvelles exigences en matière de données et de production de rapports sur les liquidités.

Informations détaillées sur les liquidités

Les liquidités de la Banque se composent de la trésorerie, des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 octobre 2013, ces actifs totalisaient 5,9 milliards \$, une baisse de 1,4 milliard \$ comparativement au niveau relativement élevé au 31 octobre 2012, qui découle principalement d'une diminution des actifs de remplacement à rendement moins élevé qui ont été affectés au remboursement, au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, d'une portion de la dette liée aux activités de titrisation venue à échéance d'un montant de 1,6 milliard \$. En outre, la Banque a réduit le niveau global des liquidités au cours des douze derniers mois pour financer la croissance du volume des prêts. En 2012, les liquidités relativement plus importantes étaient attribuables à l'acquisition de la Fiducie AGF, ainsi qu'à l'émission, par la Banque,

d'instruments de fonds propres avant la mise en œuvre initiale de Bâle III le 1^{er} janvier 2013. Près de 78 % des liquidités de la Banque sont constituées de valeurs négociables émises ou garanties par le gouvernement, par des provinces ou par des municipalités du Canada. Ces liquidités procurent à la Banque la souplesse nécessaire pour gérer les engagements et les échéances de son portefeuille de prêts et de dépôts, et pour répondre à d'autres besoins opérationnels courants. La gestion des liquidités, sur le plan de l'optimisation et de la composition, contribue considérablement aux résultats de la Banque. En outre, les portefeuilles détenus à des fins de transaction offrent des possibilités de négociation de titres à revenu fixe et d'actions.

Financement

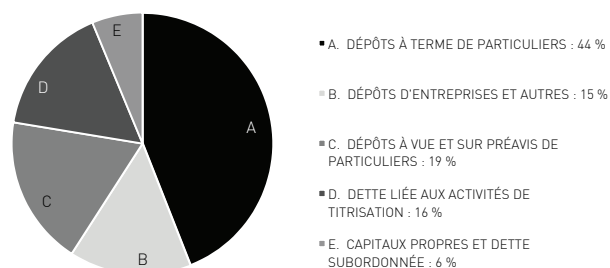
La Banque compte principalement sur les dépôts de particuliers (par l'entremise des succursales et des courtiers de dépôts indépendants) pour le financement de ses opérations. Les dépôts de particuliers continuent d'être une source de financement particulièrement stable pour la Banque. Cette stratégie de financement est également conforme aux exigences réglementaires à venir, qui reconnaissent que ces dépôts sont la source de financement la plus stable. Cela devrait contribuer à atténuer l'incidence des règles de Bâle III en matière de liquidités, qui devront être adoptées à compter de 2015, comme il est mentionné à la rubrique « Gestion du risque d'illiquidité et de financement » ci-dessus. Au 31 octobre 2013, les dépôts personnels représentaient 81 % du portefeuille total de dépôts de la Banque.

La Banque utilise aussi la titrisation des prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) et, dans une moindre mesure, des conduits à vendeurs multiples. Cette source de liquidités procure la souplesse accrue requise pour faire face aux augmentations spécifiques de besoins en financement. Le Compte d'investissement à intérêt élevé de B2B Banque a

continué à fournir une importante source de financement de détail tout au long de l'exercice. Dans ce contexte de faiblesse persistante des taux d'intérêt, ce produit continue de s'avérer particulièrement intéressant pour les clients de la Banque et, par conséquent, a constitué une source de financement de détail importante pour la Banque.

SOURCES DE FINANCEMENT

(en pourcentage)



Dépôts personnels

Le total des dépôts personnels a légèrement diminué pour s'établir à 19,3 milliards \$ au 31 octobre 2013, en comparaison de 19,4 milliards \$ au 31 octobre 2012. La Banque continue de se concentrer sur le maintien de sa position privilégiée sur le marché de détail et sur le marché des dépôts par l'entremise de conseillers financiers indépendants dans les secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec et B2B Banque, pour faire face aux exigences réglementaires futures en matière de liquidités. Une proportion importante de ces dépôts est assurée par la Société d'assurance-dépôts du Canada, jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par client, par institution financière de dépôt réglementée.

TABLEAU 30

DÉPÔTS

Aux 31 octobre [en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage]

	2013		2012	
Personnels				
À vue et sur préavis				
Réseau de succursales	2 414 724	\$ 10,1 %	2 459 039	\$ 10,2 %
Intermédiaires financiers	3 289 443	13,7	3 103 670	12,9
	5 704 167	23,8	5 562 709	23,1
À terme				
Réseau de succursales	5 549 530	23,2	5 511 933	22,9
Intermédiaires financiers	8 028 345	33,6	8 294 668	34,5
	13 577 875	56,8	13 806 601	57,4
Sous-total – personnels	19 282 042	80,6	19 369 310	80,5
Entreprises, banques et autres				
À vue et sur préavis	2 477 804	10,3	2 465 118	10,3
À terme	2 167 504	9,1	2 207 015	9,2
Sous-total – entreprises, banques et autres	4 645 308	19,4	4 672 133	19,5
Total – dépôts	23 927 350	\$ 100,0 %	24 041 443	\$ 100,0 %

Dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts

Les dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts ont légèrement diminué depuis le 31 octobre 2012, pour s'établir à 4,6 milliards \$ au 31 octobre 2013, suite à l'échéance et du non-renouvellement de certains billets, lesquels ont plus que contrebalancé l'émission de deux billets de dépôt de premier rang au cours de l'exercice. Ces émissions contribueront à préserver la diversification des sources de financement de la Banque et à la gestion active du niveau de ses liquidités.

Notes de crédit

Les dépôts de particuliers, levés par le réseau de succursales et d'intermédiaires financiers, constituent la principale source de financement de la Banque. Dans certaines circonstances toutefois, notamment en période de forte croissance, la Banque doit se tourner vers les marchés de gros afin d'obtenir du financement grâce à la titrisation et au financement non garanti. La capacité de la Banque d'obtenir ce type de financement, ainsi que les conditions connexes, est liée aux notes de crédit attribuées par les agences de notation, comme DBRS Limited et Standard & Poor's (S&P). Les révisions des notes de crédit de la Banque pourraient donc avoir une incidence sur le financement des activités et sur les exigences en matière de garanties.

La Banque assure une surveillance hebdomadaire de l'incidence d'un déclassement hypothétique de sa note de crédit sur les exigences en matière de garantie. Au 31 octobre 2013, les garanties additionnelles qui seraient requises dans l'éventualité d'une baisse d'un cran à trois crans de la note de crédit seraient négligeables.

Le 13 décembre 2012, S&P a baissé la note de crédit de contrepartie à court et à long terme de la Banque de BBB+/A-2 à BBB/A-2, la note de crédit de la dette subordonnée de BBB à BBB- et la note de crédit des actions privilégiées de BBB- à BB+. Cette mesure a été prise à la suite de l'examen par S&P des risques du secteur bancaire et économiques au Canada. De plus, S&P a modifié sa perspective de notation pour l'établir à stable, signe que S&P s'attend à ce que la Banque Laurentienne du Canada continue de générer des résultats durables et uniformes, soutenus par la solide qualité de son actif, par une capitalisation adéquate et par une base de financement reposant essentiellement sur les dépôts de particuliers. Le 9 décembre 2013, DBRS Limited a publié ses critères de notation mis à jour à l'égard des titres subordonnés, des instruments hybrides, des actions privilégiées et des fonds propres conditionnels. DBRS Limited a par conséquent rehaussé la note des actions privilégiées de la Banque, pour la faire passer de Pfd-3 (bas) à Pfd-3. Au cours de l'exercice 2013, toutes les autres notes de crédit de la Banque ont été confirmées et sont demeurées inchangées.

Le tableau suivant présente les notes de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation.

TABLEAU 31

NOTES DE CRÉDIT ⁽¹⁾

Au 9 décembre 2013

	DBRS	STANDARD & POOR'S
Dépôts et dettes de premier rang	BBB (haut)	BBB
Instruments à court terme	R-1 (bas)	A-2
Dette subordonnée	BBB	BBB-
Actions privilégiées	Pfd-3	BB+

(1) Une perspective de notation attribuée par S&P est une évaluation de l'évolution potentielle d'une note de crédit à long terme sur un horizon à moyen terme (en général de six mois à deux ans). Tout changement dans les conditions économiques ou financières est pris en considération dans la détermination d'une perspective de notation. Une perspective ne constitue pas nécessairement un signe avant-coureur d'un changement de note de crédit ou d'une intervention future. Les perspectives de notation déterminées par S&P et leur signification sont les suivantes :

- « Positive » signifie que la note pourrait être haussée;
- « Négative » signifie que la note pourrait être abaissée;
- « Stable » signifie qu'il est peu probable que la note change;
- « En développement » signifie qu'une note pourrait être haussée ou abaissée.

Chaque catégorie de note de DBRS est accompagnée de l'une des trois tendances - « positive », « stable », « négative » - et de la mention « sous examen ». La tendance qui accompagne la note de crédit donne aux investisseurs des indications relativement à l'avis de DBRS sur les perspectives de la notation en question. Cependant, les investisseurs ne doivent pas présumer qu'une tendance positive ou négative est nécessairement indicative de l'imminence de la modification d'une note.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes contractuelles de diverses natures. Ses principales obligations résultent de l'émission de titres d'emprunt, y compris des dépôts de particuliers, d'entreprises et d'autres institutions. Ce financement, combiné aux émissions de capital-actions, sert principalement à financer les opérations de prêts et d'investissement.

En outre, la Banque doit s'assurer qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour répondre à ses besoins liés aux dépenses d'exploitation courantes. Par ailleurs, elle doit investir des sommes importantes chaque année dans certains projets d'investissement en infrastructure, notamment l'entretien de son réseau de succursales, la maintenance de ses plateformes informatiques ainsi que des projets liés aux nouveaux produits et services, aux outils de vente et de gestion ou à la conformité aux exigences en matière de réglementation.

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles résiduelles des principaux passifs financiers et des autres obligations contractuelles de la Banque aux 31 octobre 2013 et 2012. La note 27 des états financiers consolidés annuels contient de plus amples renseignements à ce sujet.

TABLEAU 32

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

						2013
	À VUE ET SUR PRÉAVIS	À TERME			PLUS DE 5 ANS	TOTAL
		MOINS DE 1 AN	DE 1 À 3 ANS	DE 3 À 5 ANS		
Passifs financiers						
Dépôts	8 181 971	\$ 6 602 041	\$ 7 289 729	\$ 1 787 386	\$ 66 223	\$ 23 927 350
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	—	1 464 269	—	—	—	1 464 269
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	—	339 602	—	—	—	339 602
Dettes liées aux activités de titrisation	—	1 174 985	1 954 444	1 607 181	238 104	4 974 714
Dettes subordonnées	—	—	250 000	200 000	—	450 000
Dérivés ⁽¹⁾	—	6 294	8 785	2 673	(240)	17 512
Sous-total – passifs financiers	8 181 971	9 587 191	9 502 958	3 597 240	304 087	31 173 447
Autres obligations contractuelles						
Engagements en vertu de baux, de contrats de services informatiques et autres	—	89 486	213 852	141 721	104 029	549 088
Total	8 181 971	\$ 9 676 677	\$ 9 716 810	\$ 3 738 961	\$ 408 116	\$ 31 722 535
						2012
	À VUE ET SUR PRÉAVIS	À TERME			PLUS DE 5 ANS	TOTAL
		MOINS DE 1 AN	DE 1 À 3 ANS	DE 3 À 5 ANS		
Passifs financiers						
Dépôts	8 027 827	\$ 7 426 743	\$ 6 958 318	\$ 1 573 758	\$ 54 797	\$ 24 041 443
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	—	1 349 932	—	—	—	1 349 932
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	—	244 039	—	—	—	244 039
Dettes liées aux activités de titrisation	—	1 862 564	1 828 849	2 288 971	56 713	6 037 097
Dettes subordonnées	—	—	—	450 000	—	450 000
Dérivés ⁽¹⁾	—	6 353	9 481	3 266	159	19 259
Sous-total – passifs financiers	8 027 827	10 889 631	8 796 648	4 315 995	111 669	32 141 770
Autres obligations contractuelles						
Engagements en vertu de baux, de contrats de services informatiques et autres contrats	—	72 989	131 700	142 561	90 272	437 522
Total	8 027 827	\$ 10 962 620	\$ 8 928 348	\$ 4 458 556	\$ 201 941	\$ 32 579 292

(1) Les engagements relatifs à des dérivés ne représentent que les paiements théoriques liés aux dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie et utilisés à des fins de gestion du risque de taux d'intérêt dont la juste valeur nette était négative au 31 octobre. Un sommaire des montants nominaux de référence associés aux dérivés en fonction de leur échéance est présenté à la note 26 des états financiers consolidés annuels.

La Banque est également exposée au risque d'illiquidité lorsqu'elle contracte des engagements de crédit. Au 31 octobre 2013, ces engagements s'élevaient à environ 3,2 milliards \$ (3,2 milliards \$ au 31 octobre 2012), excluant les facilités de crédit aux particuliers et les marges sur cartes de crédit qui sont inconditionnellement révocables au gré de la Banque.

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est inhérent aux activités des institutions financières. Il découle d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des processus, à des personnes, à des systèmes ou à des événements extérieurs.

La politique de gestion du risque opérationnel, revue annuellement par le comité de gestion des risques du conseil, définit le cadre de gestion du risque opérationnel ainsi que les

rôles et responsabilités de diverses parties prenantes. Il incombe toutefois aux gestionnaires des secteurs d'activité et des filiales de gérer de manière proactive le risque opérationnel inhérent à leurs activités quotidiennes. Le secteur Gestion du risque opérationnel supervise le processus de gestion du risque opérationnel. Le secteur Audit interne de la Banque participe à ce processus en communiquant les conclusions de ses mandats d'audit au secteur Gestion du risque opérationnel, ainsi qu'au comité de gestion des risques du conseil et au comité d'audit.

Le processus de gestion du risque opérationnel dont s'est dotée la Banque comprend les étapes suivantes :

Adoption de politiques par le conseil d'administration

Le cadre de gestion du risque opérationnel comprend les politiques suivantes : gestion du risque opérationnel, gestion du risque d'impartition, gestion de la continuité des affaires, gestion du risque lié à la sécurité de l'information, protection des

renseignements personnels et gestion du risque lié à la responsabilité professionnelle et à la réputation.

Cueillette des données sur les pertes opérationnelles

Les données concernant les pertes opérationnelles sont centralisées au sein du secteur Gestion du risque opérationnel.

Identification du risque opérationnel

Les gestionnaires doivent détecter les risques découlant de leurs activités, y compris les risques liés aux nouveaux produits, aux nouvelles activités et aux nouveaux processus selon la méthode élaborée par le secteur Gestion du risque opérationnel. Le secteur Gestion du risque opérationnel viendra en aide aux secteurs d'activité au besoin et examinera l'analyse des risques.

Évaluation du risque opérationnel

Les activités de la Banque sont divisées en processus liés au risque opérationnel qui doivent être évalués sur une base régulière par les secteurs d'activité aidés du secteur Gestion du risque opérationnel, selon le programme d'autoévaluation du risque opérationnel. Des évaluations du risque opérationnel doivent être effectuées à la suite de toute modification importante de ces processus ou de la mise en œuvre d'un nouveau processus. Ces évaluations comprennent l'évaluation de l'incidence et de la probabilité du risque inhérent de même que de l'efficacité du contrôle. Au besoin, les plans d'action conçus par les secteurs d'activité visent l'atténuation de tout risque important recensé, et le secteur Gestion du risque opérationnel en surveille l'évolution.

Gestion du risque opérationnel

La gestion du risque opérationnel touche notamment la prise de la décision d'accepter, d'atténuer, d'éviter ou de transférer certains risques, et de mettre en place les procédures et mesures de contrôle appropriées. La Banque utilise plusieurs moyens pour réduire au minimum ou transférer ses risques, y compris la participation à un programme d'assurances corporatives, et l'élaboration d'un plan global et intégré de continuité des affaires.

Production de rapports sur le risque opérationnel

Le secteur Gestion du risque opérationnel produit des rapports qui sont remis aux gestionnaires, à la haute direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration. Ces rapports contiennent notamment des renseignements sur les pertes opérationnelles par catégorie de risques et par grand secteur d'activité.

Gestion de l'impartition

La Banque s'appuie sur diverses stratégies qui lui permettront de demeurer concurrentielle aussi bien en matière de coûts qu'en matière de diversification économiquement efficace de produits. L'impartition constitue l'une de ces importantes stratégies. Elle permet d'accéder à des technologies de pointe, favorise les économies d'échelle et contribue à l'amélioration de l'efficacité des processus. Une entente d'impartition sera considérée comme acceptable si elle procure à la Banque des avantages à court et à long terme, tout en comportant un niveau de risque acceptable. La Banque a mis en place une politique de gestion du risque d'impartition pour l'ensemble de ses activités. Cette politique vise à superviser les activités d'impartition et à assurer que les ententes les plus importantes sont gérées avec prudence et que leur surveillance et leur supervision sont adéquates selon leur importance.

GESTION DU RISQUE LIÉ À LA RÉGLEMENTATION

Le risque lié à la réglementation fait référence au risque que la Banque ne se conforme pas aux lois, règles, règlements, lignes directrices des autorités de réglementation ou aux codes volontaires applicables. La politique de gestion du risque lié à la réglementation a recours au cadre de gestion du risque lié à la réglementation de la Banque qui comprend les éléments suivants :

- détermination des exigences en matière de réglementation applicables à la Banque et évaluation du risque attribuable à chaque exigence;
- élaboration, documentation, mise en œuvre des contrôles et évaluation de leur efficacité pour assurer la conformité aux exigences en matière de réglementation;
- évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles;
- identification et signalement des situations de non-conformité;
- renforcement des contrôles et correction des situations de non-conformité.

La gestion du risque lié à la réglementation est aussi régie par la politique sur le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes et par la politique sur la protection des renseignements personnels.

Les rapports sur la gestion du risque lié à la réglementation et ceux sur l'application du programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes sont soumis au moins chaque semestre au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil. Un mécanisme d'examen conçu pour évaluer l'efficacité du cadre de gestion du risque lié à la réglementation et du programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes est également en place.

GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE

Le risque d'assurance correspond au risque de pertes qui peuvent être subies lorsque les hypothèses relatives aux produits d'assurance offerts par la Banque, en particulier en ce qui concerne la formulation des hypothèses utilisées pour établir les primes ou pour l'évaluation des réserves, diffèrent des résultats réels en matière d'assurance.

Le risque d'assurance est géré dans le cadre d'un programme indépendant surveillé par des experts du domaine de l'assurance et des représentants de la Banque. La Banque souscrit des protections de réassurance afin d'atténuer les risques découlant de catastrophes ou de réclamations importantes, y compris des actes de terrorisme. En outre, l'élaboration et la tarification des produits d'assurance offerts par la Banque sont revues par des actuaires consultants, sur la base des pratiques reconnues.

GESTION DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Le risque environnemental correspond au risque de pertes financières qui peuvent survenir lorsqu'il est nécessaire de remettre les actifs de la Banque ou les actifs saisis de clients de la Banque dans un état environnemental sain.

Le risque environnemental lié aux activités de financement est géré dans le cadre du processus d'approbation de prêts, alors que les risques liés aux actifs de la Banque, quoique limités, sont surtout gérés par le secteur Immobilier.

GESTION DU RISQUE LIÉ À LA RÉPUTATION

Le risque lié à la réputation correspond au risque qu'une décision, un événement ou une série d'événements puisse influencer, directement ou indirectement, sur l'image que les actionnaires, les clients, les employés, le grand public ou toute autre partie prenante ont de la Banque, et ait une incidence négative sur ses revenus, ses activités et, en définitive, sur sa valeur.

Le risque lié à la réputation découle le plus souvent d'une gestion inadéquate des autres risques et peut toucher la quasi-totalité des activités d'une institution financière, même quand les activités sont, d'un point de vue technique, conformes aux exigences légales et aux exigences en matière de comptabilité et de réglementation. La réputation constitue un actif essentiel qui contribue à la croissance de l'entreprise, au maintien du lien de confiance avec les clients et le grand public et à l'optimisation de la valeur pour les actionnaires. Par conséquent, la réputation constitue un atout stratégique important.

Soucieux de protéger la Banque contre toute atteinte à sa réputation, et compte tenu de l'importance de ce risque, le comité de direction contrôle et supervise la gestion du risque de réputation au moyen d'une politique sur le risque lié à la réputation. D'autres politiques et d'autres comités le soutiennent également dans la gestion des menaces potentielles qui pourraient avoir une incidence directe ou indirecte sur la réputation de la Banque.

RISQUES ADDITIONNELS

Concurrence

Selon l'Association des banquiers canadiens, plus de 96 % des Canadiens détiennent un compte auprès d'une institution financière, de sorte que la concurrence sur le marché des services financiers est très rude. Le niveau de la concurrence dans les différents segments de marché où la Banque exerce ses activités influe sur sa performance. Bien que la Banque exerce ses activités de base au Québec et en Ontario, la vive concurrence dans le secteur des services financiers pourrait nuire à la capacité de la Banque d'atteindre ses objectifs. Plusieurs facteurs, dont le prix des produits et des services offerts, leur qualité et leur variété, ainsi que les initiatives des concurrents, pourraient avoir une incidence négative sur le positionnement de la Banque.

Cybersécurité

La Banque a mis en place des processus pour protéger son réseau et ses activités contre les cyberincidents et les cybermenaces émergentes.

Continuité des affaires

Des événements externes imprévus, comme les catastrophes naturelles, sont des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Banque. Les ressources, les processus et les résultats de la Banque pourraient dépendre de sa capacité à mettre en œuvre un plan de continuité des affaires en temps opportun. La planification de l'éventualité de ces événements a été prise en compte dans le cadre de gestion des risques de la Banque.

Développements technologiques

La capacité de la Banque de gérer les risques associés aux développements technologiques rapides et à l'innovation pourrait se répercuter sur les résultats prospectifs.

Capacité à attirer et à conserver des employés clés

La performance future de la Banque dépend en grande partie de sa capacité à attirer et à conserver des employés clés. Au sein du secteur des services financiers, la concurrence pour le recrutement d'employés et de cadres est plutôt vive et rien ne garantit que la Banque réussira à attirer et à conserver ces personnes, ce qui pourrait influencer considérablement sur les opérations et la compétitivité de la Banque.

Infrastructure commerciale

La Banque fait affaire avec des tiers pour s'assurer de disposer des composantes indispensables à son infrastructure commerciale, notamment des connexions Internet et d'autres services de communications et de gestion de bases de données. Une interruption de ces services pourrait nuire à la capacité de la Banque d'offrir ses produits et services à ses diverses clientèles et de poursuivre ses activités.

Risque lié aux modèles

La Banque a recours à divers modèles dans le cadre de la gestion continue de ses risques qui peuvent l'exposer au risque lié aux modèles. Ce risque correspond à la perte potentielle qui pourrait découler du risque qu'un modèle ne fonctionne pas ou ne permette pas de détecter le risque comme prévu. Il découle également de l'utilisation inappropriée d'un modèle. La Banque a mis en place une équipe indépendante de validation des modèles en 2013 chargée de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'application des principaux modèles de la Banque.

Autres facteurs

D'autres facteurs hors du contrôle de la Banque pourraient influencer sur les résultats, comme il est mentionné dans la « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » au début du présent rapport annuel. Il convient de noter que la liste de facteurs énoncés ci-dessus n'est pas exhaustive.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) de la Banque sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée à la haute direction de la Banque, laquelle assure une communication appropriée de cette information. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à l'intégralité et à la fiabilité de l'information financière conformément aux PCGR.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière sont responsables de la mise en place et du maintien des CPCI et du CIIF, conformément aux directives du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*. Ils sont secondés dans cette tâche par le comité de divulgation, dont les membres sont des hauts dirigeants de la Banque.

Au 31 octobre 2013, le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière ont fait évaluer, sous leur supervision, l'efficacité des CPCI, conformément au Règlement 52-109, et ont conclu, sur la base de cette évaluation, qu'ils étaient efficaces et bien conçus à cette date.

De même, au 31 octobre 2013, le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière ont fait évaluer, sous leur supervision, la conception et l'efficacité du

CIIF, conformément au Règlement 52-109, et ont conclu, sur la base de cette évaluation, qu'il était efficace et bien conçu à cette date.

L'évaluation des CPCI a été réalisée selon le cadre de contrôle défini par le *Committee of Sponsoring Organizations (COSO)* de la *Treadway Commission*. L'évaluation de la conception et de l'efficacité du CIIF a été réalisée en utilisant le cadre de contrôle défini par le COSO en ce qui concerne les contrôles relatifs aux volets Entité et Finances et en utilisant les objectifs de contrôle de l'information et des technologies associées (COBIT) en ce qui concerne les contrôles généraux des technologies de l'information.

Compte tenu des limites inhérentes à tout système de contrôle, l'évaluation des contrôles par la direction ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que tous les problèmes de contrôle interne qui pourraient entraîner de graves inexactitudes ont été détectés.

Modifications apportées au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de la période close le 31 octobre 2013, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque sont présentées aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels. Certaines de ces méthodes comptables sont jugées critiques, étant donné qu'elles exigent de la direction qu'elle fasse des estimations qui, de par leur nature, soulèvent des incertitudes. Les modifications de ces estimations pourraient avoir une incidence considérable sur les états financiers consolidés de la Banque. Les méthodes comptables critiques qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements et formule des estimations sont décrites ci-dessous.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS FINANCIERS

Provisions cumulatives pour pertes sur prêts

Les provisions cumulatives pour pertes sur prêts permettent d'ajuster la valeur des prêts pour refléter l'estimation par la direction des pertes subies dans les portefeuilles de prêts. La direction revoit régulièrement la qualité du crédit des portefeuilles afin de s'assurer de la suffisance des provisions cumulatives pour pertes sur prêts. Ces provisions dépendent notamment de l'évaluation des montants et des dates de flux de trésorerie futurs, de la juste valeur des garanties et des coûts de réalisation, ainsi que de l'interprétation de l'incidence de la conjoncture économique et des conditions de marché.

Compte tenu de l'importance des montants et de l'incertitude qui leur est propre, des modifications apportées aux estimations et aux hypothèses actuelles utilisées pour établir les provisions cumulatives pour pertes sur prêts pourraient se traduire par des niveaux de provisions sensiblement différents. Des changements dans les circonstances peuvent faire en sorte que des évaluations futures du risque de crédit diffèrent de manière significative des évaluations courantes et pourraient, par conséquent, entraîner une augmentation ou une réduction substantielle des provisions cumulatives pour pertes sur prêts dans l'état du résultat consolidé pour un exercice donné. Une description détaillée des méthodes utilisées pour déterminer les provisions cumulatives pour pertes sur prêts se retrouve à la note 3 des états financiers consolidés annuels et à la rubrique « Gestion du risque de crédit » à la page 48 du présent rapport de gestion.

La direction a élaboré un modèle d'évaluation pour constituer des provisions cumulatives collectives, d'après la notation interne des risques de chaque facilité de crédit et d'après la probabilité de défaut connexe, ainsi que d'après la perte en cas de défaut associée à chaque type de facilité. La probabilité de défaut et de perte en cas de défaut tient compte de l'expérience de la Banque. Des modifications des hypothèses et des paramètres utilisés dans ce modèle auraient pu générer des évaluations différentes.

Cette estimation comptable critique a une incidence sur tous les secteurs d'activité.

Autres actifs financiers

Les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente et comme détenus jusqu'à l'échéance sont régulièrement soumis à un test de dépréciation, et la direction doit examiner divers facteurs afin d'établir s'il existe une indication objective de dépréciation. Ces facteurs incluent la nature du placement, ainsi que la période pendant laquelle la juste valeur est inférieure au coût amorti et la mesure dans laquelle elle l'est. En outre, la direction tient compte d'autres facteurs, comme la faillite, la restructuration ou la dilution de capital, des changements importants dans les activités de l'émetteur ou d'autres incertitudes. La direction doit également affirmer son intention et sa capacité de détenir les titres jusqu'à leur recouvrement.

La direction doit exercer son jugement pour déterminer à quel moment comptabiliser une réduction de valeur. La décision de comptabiliser une réduction de valeur, les montants connexes et la période au cours de laquelle elle est comptabilisée pourraient changer si l'évaluation de ces facteurs par la direction différait. Voir la note 3 des états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements sur la comptabilisation des actifs financiers disponibles à la vente et détenus jusqu'à l'échéance.

Cette estimation comptable critique touche essentiellement les activités de trésorerie présentées dans le secteur Autres.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Banque comptabilise une très grande partie de ses instruments financiers, y compris les dérivés, à leur juste valeur. La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendrait des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. Les variations de la juste valeur des titres du portefeuille de négociation de la Banque et des engagements au titre des valeurs vendues à découvert et des dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont généralement comptabilisées en résultat au poste « Autres revenus ».

La direction utilise les cours du marché sur des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, comme meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers de la Banque, étant donné que cela ne demande qu'un degré de subjectivité minimal. Les prix cotés comprennent essentiellement les cours obtenus auprès d'une Bourse. Pour certains instruments qui ne sont pas inscrits à la cote officielle d'une Bourse mais qui sont négociés activement, la juste valeur peut être obtenue auprès d'un courtier, d'un contrepartiste, d'un groupe sectoriel ou d'un service d'évaluation des cours. En ce qui a trait à la plupart des autres instruments financiers, la Banque a en général recours à des modèles d'évaluation fondés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ces modèles peuvent comprendre des paramètres de marché observables ou non observables.

La direction doit exercer son jugement lorsqu'il n'existe pas de cours du marché observables ou lorsque seuls les cours de marchés inactifs sont disponibles. L'exercice du jugement peut également s'avérer nécessaire pour élaborer des méthodes d'évaluation et définir des paramètres qui ne sont pas aisément observables sur le marché.

L'utilisation d'autres hypothèses pourrait se traduire par une comptabilisation des produits sensiblement différente.

Ces estimations comptables critiques touchent principalement Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux et le secteur Autres. Des renseignements supplémentaires sur l'évaluation de la juste valeur figurent dans les notes 3 et 23 des états financiers consolidés annuels.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Les avantages du personnel des régimes de retraite à prestations définies et les autres avantages postérieurs à l'emploi sont évalués par des actuaires indépendants de la Banque selon un certain nombre d'hypothèses formulées chaque année par la direction, comme les taux d'actualisation, le rendement prévu des actifs des régimes, les niveaux de rémunération futurs et l'augmentation du coût des soins de santé. Ces hypothèses sont révisées chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues, et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation servant à établir les frais réels et les engagements au titre des régimes de retraite et des autres avantages du personnel reflète les rendements du marché, à la date d'évaluation, des titres d'emprunt de grande qualité, dont les flux de trésorerie correspondent aux paiements prévus des prestations. Le rendement à long terme prévu des actifs des régimes correspond au rendement prévu de diverses catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille au cours de l'exercice. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et sur les meilleures estimations de la direction.

Conformément aux IFRS en vigueur au 31 octobre 2013, les résultats réels qui différaient des résultats attendus déterminés selon les hypothèses retenues ont été cumulés et amortis sur les périodes futures et, par conséquent, ont influé sur les coûts comptabilisés pour ces périodes. Au 31 octobre 2013, le montant net de la perte actuarielle non amortie s'est établi à 72,9 millions \$ (94,0 millions \$ en 2012) pour les régimes de retraite, et le montant net du gain actuariel non amorti pour les autres avantages du personnel était de moins de 0,1 million \$ (0,3 million \$ en 2012). En date du 1^{er} novembre 2013, la Banque adoptera la version modifiée de la norme IAS 19, *Avantages du personnel*. Des renseignements supplémentaires à ce sujet figurent ci-après.

Les taux d'actualisation étaient de 4,55 % au 31 octobre 2013 et de 4,40 % au 31 octobre 2012. Le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes a été de 7,00 % pour l'exercice 2013 (7,25 % pour l'exercice 2012). Le taux tendanciel de croissance annuelle estimée du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 8,0 % pour l'exercice 2013 (8,0 % pour l'exercice 2012). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer progressivement pour atteindre 5,0 % en 2027 et se maintenir à ce niveau par la suite.

Compte tenu de l'importance des obligations au titre des prestations définies et des actifs des régimes, toute modification apportée aux hypothèses pourrait avoir une incidence considérable sur l'actif (le passif) au titre des prestations définies, en fonction de la capitalisation du régime, ainsi que sur les coûts relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages

postérieurs à l'emploi. Le tableau 33 présente sommairement l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 0,25 % des hypothèses clés sur les obligations au titre des prestations définies au 31 octobre 2013 et sur les coûts des régimes de retraite à prestations définies connexes pour 2013.

TABLEAU 33

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Au 31 octobre 2013 ou pour l'exercice clos à cette date
(en milliers de dollars canadiens)

	INCIDENCE POSSIBLE D'UNE VARIATION DE 0,25% ⁽¹⁾	
	OBLIGATION	COÛT
Taux d'actualisation	18 233 \$	1 203 \$
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	s. o.	1 082 \$

(1) L'analyse de sensibilité présentée dans ce tableau doit être utilisée avec prudence, car les incidences sont hypothétiques et les modifications aux hypothèses pourraient ne pas varier de façon linéaire.

Cette estimation comptable critique a une incidence sur tous les secteurs d'activité. La note 18 des états financiers consolidés annuels fournit des renseignements supplémentaires sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi de la Banque.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

À la date d'acquisition, les actifs et les passifs de l'entité acquise ont été pris en compte à la juste valeur dans le bilan consolidé. L'évaluation des actifs et des passifs identifiables de l'entité acquise et de la contrepartie éventuelle au moment de la comptabilisation initiale était fondée sur un certain nombre d'hypothèses formulées par la direction, comme les estimations de flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation ainsi que les provisions contractuelles. Des changements aux hypothèses auraient pu avoir une incidence importante sur le montant du profit d'acquisition ou du goodwill comptabilisé.

Cette estimation comptable critique a principalement une incidence sur le secteur B2B Banque. Voir la note 28 des états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements sur les actifs acquis et les passifs pris en charge par suite des regroupements d'entreprises.

PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

La direction exerce son jugement pour établir à quel moment la comptabilisation d'une provision ou la présentation d'un passif éventuel est nécessaire.

Des provisions sont constituées lorsque la Banque a une obligation juridique et implicite actuelle découlant d'un événement ou d'une transaction passés, qu'il est à la fois probable qu'une sortie de ressources soit requise pour régler l'obligation et que le montant puisse être estimé de façon fiable. Si l'estimation fiable d'une perte se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette ne semble être une meilleure estimation, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Outre la direction de la Banque, des spécialistes juridiques internes et externes participent à l'évaluation de la probabilité et à l'estimation des montants en jeu pour établir les provisions relatives aux actions en justice ou aux litiges en cours.

Des passifs éventuels sont créés lorsqu'il n'est pas possible d'établir si une obligation, découlant d'un événement ou d'une transaction passés, est probable ou de déterminer de façon fiable le montant de la perte, auquel cas, aucune comptabilisation ne peut être effectuée. La Banque et ses filiales sont parties à diverses actions en justice dans le cours normal de leurs activités, dont bon nombre sont liées aux prêts, ainsi qu'à certains recours collectifs liés principalement aux services de cartes de crédit. Ces actions en justice peuvent avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Banque même si aucune provision n'a été constituée. En outre, la Banque doit sans cesse évaluer ses obligations fiscales dans divers territoires ce qui, compte tenu de l'évolution des interprétations, peut entraîner des conséquences fiscales différentes.

Toute modification à ces évaluations pourrait entraîner des ajustements aux provisions comptabilisées. De plus, les coûts réels de la résolution des réclamations, individuellement ou collectivement, pourraient être notablement plus élevés ou plus bas que les montants comptabilisés pour ces réclamations pour une période de présentation de l'information financière donnée.

Voir la note 27 des états financiers consolidés annuels pour plus de précisions.

GOODWILL, AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AUTRES ACTIFS

Goodwill

Au 31 octobre 2013, le solde du goodwill s'établissait à 64,1 millions \$, soit le même niveau qu'au 31 octobre 2012. Le goodwill est soumis annuellement à un test de dépréciation, sauf si certains critères précis sont respectés, comme il est mentionné à la note 3 des états financiers consolidés annuels.

Pour les besoins de la mise en œuvre de tests de dépréciation, le goodwill est attribué aux unités génératrices de trésorerie (UGT) de la Banque, qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. Au 31 octobre 2013, 34,9 millions \$ ont été attribués au secteur B2B Banque, et 29,2 millions \$ ont été attribués à une partie du secteur Particuliers et PME-Québec, désigné unité de détail, qui englobe toutes les activités des succursales et les autres activités bancaires de détail au Québec. Le test vise à comparer la valeur recouvrable de l'UGT à la valeur comptable de son actif net. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est imputée au résultat.

La direction utilise un certain nombre d'estimations importantes, y compris les taux de croissance projetés du résultat net, les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisé dans le modèle des flux de trésorerie et le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs, pour établir la valeur recouvrable de l'UGT. La direction considère que ces estimations sont raisonnables et conformes aux objectifs financiers de la Banque. Ces estimations prennent en compte les meilleures estimations de la direction, mais comportent des incertitudes inhérentes qui sont hors du contrôle de la Banque.

Des modifications apportées à l'une ou à l'autre de ces estimations pourraient influencer considérablement sur le calcul de la valeur recouvrable et la perte de valeur qui en résulterait. Par conséquent, la direction ne peut raisonnablement quantifier l'incidence que l'utilisation d'hypothèses différentes aurait sur la performance financière globale de la Banque. De plus, il est

impossible de prévoir si un événement qui déclenche une perte de valeur se produira, ni quand il se produira, ou quelle sera son incidence sur la valeur des actifs présentée par la Banque.

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au cours des exercices 2013 ou 2012. Le montant des pertes de valeur pourrait être présenté, le cas échéant, dans les frais autres que d'intérêt du secteur Particuliers et PME-Québec ou B2B Banque, au poste « Autres frais ».

La note 9 des états financiers consolidés annuels fournit plus de renseignements sur le goodwill.

Autres immobilisations incorporelles et autres actifs

Les autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont aussi soumises à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être pleinement recouvrable. En effectuant ce test, la direction évalue les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer de ces actifs et de leur cession éventuelle. Lorsque la valeur comptable nette dépasse l'estimation des flux de trésorerie nets futurs actualisés, les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont considérées comme étant dépréciées et ramenées à leur valeur recouvrable. Une perte de valeur de

1,1 million \$ liée à des projets de TI abandonnés a été comptabilisée au cours de l'exercice 2013, alors qu'aucune perte de valeur importante n'avait été comptabilisée au cours de l'exercice 2012.

Par ailleurs, la direction revoit périodiquement la valeur des autres actifs de la Banque, notamment les immobilisations corporelles et les autres frais différés, afin de déterminer les pertes de valeur possibles et de valider les périodes d'amortissement connexes. Une perte de valeur de 1,7 million \$ liée essentiellement à des projets de TI abandonnés et à l'optimisation du réseau de succursales a été comptabilisée au cours de l'exercice 2013, alors qu'aucune perte de valeur importante n'avait été comptabilisée au cours de l'exercice 2012. En outre, par suite de la décision de relocaliser les employés de B2B Banque, la période d'amortissement de certaines améliorations locatives, de matériel et de mobilier a été réduite pour tenir compte de leur nouvelle durée d'utilité estimée. Cela a entraîné une perte de valeur additionnelle de 3,3 millions \$ en 2013.

Toute modification apportée aux estimations et aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur les résultats.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié de nouvelles normes et des modifications aux normes existantes relatives aux avantages du personnel, aux instruments financiers, à la consolidation, à l'évaluation de la juste valeur et à la compensation. Ces modifications de méthodes comptables à venir s'appliqueront pour la Banque à divers exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2013, au plus tôt. La Banque surveille également les modifications proposées à la méthode de comptabilité des contrats de location qui devrait être parachevée en 2014. La note 4 des états financiers consolidés annuels contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications des normes existantes.

En date du 1^{er} novembre 2013, l'adoption de la nouvelle norme IAS 19, *Avantages du personnel*, a eu une incidence importante sur la situation financière de la Banque, puisque la norme élimine l'option qu'utilisait auparavant la Banque pour différer la comptabilisation des profits et des pertes découlant des régimes de retraite à prestations définies. Par conséquent, des pertes

estimées non comptabilisées de 73,3 millions \$ (53,6 millions \$ après impôts) ont été comptabilisées à titre d'ajustement des capitaux propres en date du 1^{er} novembre 2013.

L'adoption des nouvelles normes sur la consolidation et l'évaluation de la juste valeur le 1^{er} novembre 2013 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Banque.

La Banque évalue aussi actuellement l'incidence de l'adoption de la nouvelle norme IFRS 9, *Instruments financiers*, sur ses états financiers. Selon les évaluations préliminaires, l'adoption de l'IFRS 9 pourrait avoir une incidence importante sur les systèmes d'information de la Banque, ses processus et sa situation financière, étant donné que la norme contient de nouvelles exigences sur le classement et l'évaluation des instruments financiers et des relations de couverture par une entité. L'adoption des modifications aux normes existantes sur la compensation ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers de la Banque.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les mesures financières de la Banque non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat global.

Valeur comptable de l'action ordinaire

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global, divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt est le ratio du revenu net d'intérêt sur l'actif total moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Ratio d'efficacité et levier d'exploitation

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total. La Banque utilise également le levier d'exploitation comme mesure

d'efficacité. Le levier d'exploitation est l'écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt. Les taux de croissance trimestriels sont calculés de façon séquentielle (c.-à-d. les données de la période considérée par rapport à celle du trimestre précédent).

Ratio du dividende versé

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Le rendement de l'action est défini comme le quotient obtenu en divisant les dividendes par action ordinaire par le cours de clôture de l'action ordinaire.

Mesures financières ajustées

Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités de base de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement, qui sont présentés à la rubrique « Éléments d'ajustement » à la page 19 de ce rapport de gestion.

La majorité des éléments d'ajustement ont trait aux profits et aux dépenses découlant des acquisitions. Le profit d'acquisition et l'amortissement connexe de la prime nette sur les instruments financiers acquis sont considérés comme des éléments d'ajustement puisque la direction considère qu'ils représentent des ajustements importants sans effet de trésorerie et qu'ils ne sont pas récurrents. Les frais liés aux transactions et d'intégration relatifs aux sociétés MRS et à la Fiducie AGF ont été désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de l'importance des montants et du fait que certains de ces frais ont été engagés dans le but de générer des avantages au cours de périodes futures. L'indemnité non récurrente au titre de la résiliation en 2012 d'une entente de distribution de fonds communs de placement a été désignée comme étant un élément d'ajustement en raison de son importance et de sa nature non récurrente.

MODE DE PRÉSENTATION

Ce rapport de gestion, daté du 11 décembre 2013, porte sur les résultats des activités et la situation financière de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 et présente les points de vue de la direction de la Banque. Les données pour les exercices clos les 31 octobre 2013, 2012 et 2011 y sont exprimées sur la même base que les états financiers consolidés annuels et ont été établies selon les principes comptables généralement reconnus du Canada qui sont les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les données relatives aux périodes précédentes sont présentées selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR-C) antérieurs. Toutes les données sont conformes aux traitements comptables prescrits par le BSIF.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Des renseignements additionnels sur la Banque Laurentienne du Canada, y compris la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, et sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.